TABLE DES MATIÈRES

DE LA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE DE L'*AMI DU CLERGÉ*

ACTES DU SAINT-SIÈGE [1]

Absolution Générale. — Voir *Tiers Ordre.*

Abstinence. — AFE. Déclaration au sujet de l'indult sur l'abstinence et le jeûne dans l'Amérique latine, 73.

Actes des Apôtres. — Voir *Ecriture Sainte.*

Amérique Latine. — Voir *Abstinence.*

Anne (Sainte). — SO. Concession d'indulgences pour des exercices de piété, 71.

Antiphonaire romain. — R. Approbation, 72.

Août (Mois d'). — Voir *Indulgences.*

Archiconfréries. — SP. De N.-D. de *Consolation* à Turin, 71 ; — du Suffrage Sacerdotal, 849 ; — de la Prière perpétuelle pour le Souv. Pontife, 930 ; — de S. Christophe au diocèse de Séez, 930 ; — de Marie Reine des Cœurs, 1054.

Associations. — SP. Du *Sacré-Cœur* pour le soulagement des âmes du Purgatoire, 197 ; — du *Suffrage* en faveur des prêtres défunts érigée en archiconfrérie, 753.

Autel grégorien. — SO. Quelques décrets à ce sujet, 198.

Autel privilégié. — SO. Désormais on peut gagner cette indulgence n'importe par quelle messe, 328.

Baptême. — S. Au sujet du baptême à la maison en dehors du cas de nécessité, les évêques ont des pouvoirs, 72.

Bénédictins. — SP. L'Abbé primat de St-Anselme reçoit un coadjuteur, 424.

Bernadette Soubirous (Vén.). — R. Introduction de sa cause, 931.

Biens ecclésiastiques. — Ct. Condamnation des lois portées par la République de St-Marin au sujet de ces biens, 675.

Bréviaire. — C. Règles à suivre pour les clercs qui ont la permission de se servir de l'ancien bréviaire, 316. — R. Approbation d'une nouvelle édition ayant à leur place respective les changements introduits par les nouvelles rubriques, 595. — SP. Nouveau *Motu proprio* sur la réforme du Bréviaire, 977. — R. Décret général pour son exécution, 979. — Règles pratiques relatives aux dimanches et aux fêtes jusqu'alors fixées aux dimanches, 981 ; aux Octaves, aux répons et aux leçons de l'Ecriture courante ; aux occurence, concurrence et translations des fêtes, 982 ; à la réforme des calendriers particuliers, 983.

Calendriers. — R. Instruction pour la réforme des Propres, 73, 242. — Nouveau décret, 977, 983.

Calendrier Romain. — R. Décret modifiant le calendrier pour le clergé romain, 243.

Canada. — PF. Décret relatif aux relations entre les évêques du rite latin et l'évêque ruthène et entre le clergé et les fidèles des deux rites, 850.

Canonisation. — R. Interprétation d'un décret du 11 novembre 1912 sur la procédure *per viam casus excepti*, 198. — Procédure à suivre pour l'introduction des causes des Serviteurs de Dieu ; solennités interdites à cette occasion, 932.

Chanoines. — RR. Procès au sujet du droit d'option pour une prébende, 514.

Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception. — SP. Approbation définitive de leurs Constitutions, 328.

Chevrier (Vén. Antoine). — R. Introduction de sa cause, 675.

Cinématographe. — Ct. Les séances en sont défenfendues dans les églises, 71.

Clandestinité. — Voir *Mariage.*

Communion. — S. L'évêque peut permettre de la porter *privatim*, 72.

Confession des Religieuses. — Voir *Religieuses.*

Confrérie. — RR. Affaire purement locale, 243. — SP. Concession d'indulgences à la confrérie *Les amis des Enfants*, 673.

Congrès. — Congrès euch. de Bogota : SP. Lettre à l'Archevêque, 594. — Congrès euch. de Malte : SP. Nomination d'un légat, 465. — Congrès des catholiques allemands à Metz : SP. Lettre aux organisateurs, 930.

Croix de Missions. — Voir *Missions.*

Dédicace de Ste-Marie-des-Anges. — R. Célébration de cette fête titulaire d'une Province franciscaine, 753.

Députés. — Ct. Sur les candidatures des prêtres français à la députation, 593.

Diffamation. — RR. Cassation d'un jugement rendu par l'Ordinaire de Trèves, 595.

Diocèses nouveaux. — SP. Dans l'Hindoustan, 594 ; — dans le Canada, 465 ; — dans l'île de Cuba, 316 ; — à Lille, 1054.

Disparité des cultes. — SO. Réponse au Vicaire apost. du Kiang-Si Septentrional, 1019.

Donders (Vén. Pierre). — R. Introduction de sa cause, 593.

Ecriture Sainte. — CB. Auteur, date et vérité historique des Actes des Apôtres, 596. — Auteur, intégrité et date des Epîtres pastorales de S. Paul, 596.

[1] Voici la liste des abréviations employées :

AFE	: Congr. des Aff. eccl. extraordinaires.
C	: — du Concile.
CB	: Commission Biblique.
Ct	: Congr. Consistoriale.
Id	: Index.
P	: Sacrée Pénitencerie.
PF	: Congr. de la Propagande.
R	: — des Rites.
Rg	: — des Religieux.
RR	: Tribunal de la Rote Romaine.
S	: Congr. des Sacrements.
SE	: Secrétairerie d'Etat.
SO	: Inquisition et Saint-Office.
SP	: Actes du Souverain Pontife.

Eglise. — R. La veille de la consécration d'une église, on récite devant les reliques les Matines et les Laudes du Commun des Martyrs avec l'oraison *Deus qui nos*, en omettant l'adjectif *annua*, 852.

Enfant-Jésus de Prague. — SP. Faculté donnée au Général des Carmes déchaussés d'ériger partout des confréries du Saint Enfant Jésus de Prague, 424.

Evêque. — R. Quels sont les jours où l'on peut consacrer un évêque, 465.

Exposition du St-Sacrement. — R. Règles à suivre dans certaines cérémonies devant le St-Sacrement exposé, quand l'évêque y assiste, 242.

Frères Mineurs. — R. Approbation de la nouvelle édition de leurs Constitutions générales, 465.

Grades universitaires. — SP. La Faculté de droit canonique existant au Grand Séminaire de Milan a le pouvoir de les conférer jusqu'au doctorat inclusivement, 241.

Honoraires. — C. Deux prêtres de Viterbe n'ont pas le droit de se faire collecteurs, 753.

Immaculée-Conception. — Voir *Chanoines réguliers*.

Incorporation. — PF. L'évêque n'a pas le droit de la déclarer nulle quand elle a été faite sans le serment prescrit, 198.

Index. — Livres condamnés, 514, 595, 1055.

Indiens de l'Amérique du Sud. — PF. Erection d'une mission, 675.

Indulgences. — SO. Concession d'indulgences aux Œuvres ayant pour but de promouvoir et d'aider les vocations ecclésiastiques, 593 ; — à certaines prières de S. Vincent Ferrier pour obtenir la grâce d'une bonne mort, 594 ; — pour une oraison jaculatoire au St-Sacrement et pour la formule de salutation *Loué soit Jésus-Christ*, 514 ; même si l'on ajoute : *et Maria*, 753 ; — à une prière en faveur du succès des missions paroissiales, 425 ; — à des exercices en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie pendant le mois d'août, 425. — SP. En l'honneur de la sainte Eucharistie aux églises des Frères Mineurs espagnols, et à la crypte de l'église abbatiale du Mont-Cassin, 328.

Indulgences apostoliques. — SO. Quelles sont les indulgences appliquées aux objets bénits par le pape, 674.

Joseph (S.). — Doute au sujet de sa fête, 73.

Jubilé Constantinien. — SP. Lettre apostolique promulguant le Jubilé universel en souvenir de l'Edit de paix de Constantin, 314. — Ct. Les séminaristes sont invités à remplacer le pèlerinage à Rome à l'occasion du Jubilé par des prières pour l'Eglise, 328. — P. On peut gagner plusieurs fois l'indulgence, mais on ne peut profiter qu'une fois des autres faveurs, 595.

Jubilé sacerdotal. — SP. De Mgr Cardona, 594 ; du cardinal de Hornig, 930.

Lettres. — SE. Au cardinal Andrieu, 595 ; à Mgr Bagnoli, 514 ; au chanoine Gaudeau, 329 ; à Henri Gerlier, 984 ; à Mgr Gieure, 984 ; à Mgr Gouraud, 933 ; à l'évêque d'Haïti, 984 ; au chanoine Lahitton, 595 ; au R. P. Lintelo, 675 ; à Mgr Margerin, 200 ; au chanoine Pannier, 675 ; à Mgr Sevin à l'occasion des fêtes d'Ozanam, 514 ; à Mgr Tasso pour son Synode, 514 ; à l'archevêque de Rio-de-Janeiro, 984 ; à celui de Valence (Espagne), 984 ; à Mgr Chesnelong ; à M. l'abbé Garnier à l'occasion du Congrès de l'Evangile, 1055.

SP. A Mgr Abbet, évêque de Sion, 931 ; au cardinal Amette, sur l'Institut catholique de Paris, 1055 ; sur les Facultés catholiques d'Angers, 931 ; au cardinal Boschi, 594 ; à Mgr Cardona, grand-aumônier de l'armée espagnole, 594 ; au P. Chiaudano, directeur de la *Civiltà*, 1055 ; aux évêques du Chili, 978 ; au P. Cormier, relative au Chapitre général des Dominicains en août dernier, 849 ; à Mgr Endrici, évêque de Trente, 753 ; à l'empereur Guillaume, 753 ; à Mgr Herrera, archevêque de Bogota, 594 ; au R. P. Hiss, supérieur des Marianistes, 753 ; au P. Hugon, pour son *Cursus philosophiœ thomisticœ*, 1055 ; au P. Lépicier, des Servites, 978 ; au Patriarche de Lisbonne, 930 ; au cardinal Mercier, 594 ; à M. O'Keefe, bienfaiteur des Séminaires de Toronto, 1055 ; aux évêques du Piémont, 1055 ; au comte de Torre Diaz, 425 ; à Mgr Vasquez, président de l'Œuvre de Léon XIII, 930.

Leçons. — Voir *Bréviaire*.

Ligue sacerdotale « Pro Pontifice. » — SP Lettre d'approbation, 513. Conditions pour en faire partie, 513. Privilèges et indulgences, 514. — SO. Catalogue officiel de celles-ci, 674.

Lille. — Ct. Création d'un Vicariat général, 316. — SP. Erection en nouvel évêché, 1054.

Lorette. — R. De quels titres jouissent les bénéficiers de Lorette, 73. — Voir *Messes votives*.

Manuels condamnés. — Voir *Séminaristes*.

Manrèze. — RR. Translation de l'Image de N.-D. de Valdaura, 73.

Mariage. — RR. La nullité d'un mariage pour cause de virginité déflorée n'est pas prouvée, 200. — Nullité pour défaut de consentement, 426, 983 ; — pour empêchement de consanguinité au 4e degré égal, 466. — Nullité d'un mariage contracté par une protestante avec la pensée de divorcer, 675. — Nullité pour clandestinité, 697 ; — pour cause d'erreur essentielle de personne, 753 ; — pour défaut de domicile, 932. — Rejet d'une demande en nullité, 754.

Marie Reine des cœurs. — Voir *Archiconfréries*.

Marie-Thérèse (Vén. Mère). — R. Introduction de sa cause, 426.

Martyrologe Romain. — R. Approbation d'une nouvelle édition, 595.

Médailles. — Voir *Scapulaire*.

Messe. — S. Célébration accidentelle dans une maison, 72. — R. Prières après la messe, 675.

Messe chantée. — R. Le ton du *Benedicamus* marqué pour les fêtes solennelles peut être employé aux doubles de 2e classe, 465.

Messe de Requiem. — R. Explication des rubriques sur cette messe, 199. — Solution de quelques doutes, 73.

Messe pontificale. — SP. Permission de célébrer pontificalement certains jours de cette année à l'autel papal dans certaines basiliques de Rome, 424.

Messes privées. — R. Sont-elles permises aux vigiles des SS. apôtres Mathias, en Carême, Mathieu et Thomas aux Quatre-Temps ; ainsi que le 27 juin s'il y a occurrence des vigiles de S. Jean et des apôtres Pierre et Paul, 73.

Messes votives. — R. Explication des rubriques, 199. — Règles à suivre pour les messes votives de la Sainte Vierge à Lorette, 328.

Missions paroissiales. — SO. Concession d'indulgences uniformes pour les Croix de missions, 931.

Mont-Cassin. — Voir *Indulgences*.

Mort (Bonne). — Voir *Indulgences*.

Obsecro te. — SO. On peut suivre pour cette prière certaines éditions dont le texte est plus long, 328.

Octaves. — Voir *Bréviaire*.

Office divin. — R. Doit-on unir ensemble la 8e et la 9e leçon aux fêtes des SS. Nérée et ses compagnons, de S. Mathieu et de la Dédicace de S. Michel archange, quand on doit réciter la 9e leçon de la férie ou du dimanche, 73.

Office des Morts. — R. Nouvelles rubriquer à insérer au Rituel et au Bréviaire, 242.

Oran (Cathédrale d'). — Ct. Le titre de cathédrale est transféré à la nouvelle église du Sacré-Cœur, 850.

Oratoire privé. — S. Règles sur la messe à certains jours, 465.

Ozanam. — SE. Lettre à Mgr Sevin à l'occasion des fêtes d'Ozanam, 514. — SP. Nomination d'un légat pour les fêtes du centenaire, 465.

Pâques. — C. On peut ce jour-là distribuer la communion dans les églises non paroissiales, 72.

Patrons. — R. Doute sur la célébration des Patrons, 73.

Pérou. — SP. Lettre à l'épiscopat après le Concile national célébré à Lima, 198.

Pontifes Romains (Saints). — R. A leur Commémoraison, quelle est la couleur des ornements, 73.

Préfectures apostoliques. — PF. En Abyssinie, chez

les Gallas, 198 ; — dans la région du Bar-el-Gazal, et fixation de limites dans l'Afrique centrale, 593 ; — à Bétafo (Madagascar), 594 ; — dans l'île de Formose et à la Terre de Guillaume divisée en deux Préfectures, 753 ; — aux îles de la Sonde, 931. — Nouvelle préfecture de Lindi, 1055.

Projections lumineuses. — Ct. Interdites dans les églises, 71.

Prose. — R. La récitation d'une prose n'est pas incompatible avec le temps de la Septuagésime, 465.

Religieux. — Rg. Les religieux profès, à vœux solennels ou non, n'ont pas le droit de disposer des manuscrits qu'ils ont composés pendant la durée de leurs vœux, 753. — Désormais, tout confesseur approuvé par son Ordinaire pourra confesser tous les membres des Ordres religieux et les absoudre des péchés réservés, même sous censure, dans la Société, sans être obligé de demander et d'obtenir la permission des Supérieurs, 931.

Religieuses. — Rg. Décret sur la confession des religieuses, 241. Traduction authentique, 425.

Rote. — RR. Ses vacances d'automne dureront désormais du 24 août au 14 octobre, 753.

Rubriques (Nouvelles). — R. Quelques réponses, 73.

Scapulaire. — SO. Bénédiction des médailles qui remplacent les scapulaires, 673.

Séminaires Romains. — SP. Constitution apostolique relative à la création du Séminaire du Latran et aux autres établissements ecclésiastiques de Rome, 673. — Ct. Le Séminaire romain de l'Appollinaire tranféré près de St-Jean de Latran, 241. — Règles spéciales pour l'exécution de la nouvelle constitution, 1055.

Séminaristes. — Ct. Lettre circulaire aux évêques d'Italie au sujet des manuels pour les séminaristes, 978.

Sépulcre (Saint-). — R. Comment réciter son office en dehors du Temps pascal, 753.

Serment antimoderniste. — Ct. Quelques doutes, 594.

Serviteurs de Dieu. — Voir *Canonisation*.

Tiers Ordre. — SO. Les tertiaires franciscains qui au lieu des Heures canoniques récitent douze *Pater, Ave, Gloria* ne satisfont point par cette récitation à leurs autres prières de Confréries, 673. — Les absolutions générales et bénédictions papales qui leur sont concédées par communication des privilèges du 1er et du 2^{e} Ordre jouissent des mêmes translations que celles qui leur ont été concédées directement, 674.

Translation des fêtes. — R. Nouvelle réforme, 977, 982.

Trentains grégoriens. — SO. Décret à leur sujet, 198.

Turinaz (Mgr). — Ct. Il reçoit le titre d'archevêque d'Antioche de Pisidie, tout en restant évêque de Nancy et Toul, 753.

Vicariats apostoliques. — PF. Nouvelles désignations à Madagascar et en Norvège, 594 ; — au Soudan (Kartoum), 593 ; — Urubamba au Pérou, 696 ; — de Kivu (Afrique centrale), 197 ; — au Zanguebar, 514.

Vigiles. — R. Solution de quelques doutes, 73.

Vocation ecclésiastique. — Voir *Indulgences*.

CONSULTATIONS

DOGMATIQUES, MORALES, LITURGIQUES, CANONIQUES, etc., etc.

Absolution. — Voir *Confession*, § III. — Quid de absolutione complici pridie festi data; bona fides potestne admitti, 908.

Absoute. — Régulièrement l'absoute est donnée par celui qui a dit la messe, 544, 735, et le catafalque est alors au milieu de la grande nef, 399. — L'officiant, sauf aux seules funérailles des prêtres, se tient entre le cercueil et l'autel, la face tournée vers le peuple, 112. — C'est une nouveauté antiliturgique de chanter pour un prêtre l'Ant. *Immolavi* après l'absoute, 543. — A l'absoute, *corpore præsente,* non suivie de la conduite au cimetière, on omet l'Ant. *In paradisum,* mais le reste, Ant. *Ego sum,* cantique *Benedictus* et oraisons, se poursuit comme au Rituel, 813. — On peut donner une 2^{e} absoute avant d'enlever le corps qui est resté à l'église jusqu'au soir, 719, 974. — L'absoute ne doit pas se donner avec la chasuble de la messe, 944, ni avec une chape violette, 973. — L'enfant de chœur qui accompagne le prêtre pour l'aspersion et l'encensement du catafalque génuflecte en passant devant la croix, 1088.

Abstinence. — Les jours de jeûne, les cultivateurs dispensés du jeûne peuvent-ils faire gras à tous leurs repas, 798. — Voir *Carême*.

Acte héroïque. — Comment répondre à une personne qui craint de rester plus longtemps en purgatoire parce qu'elle a fait l'acte héroïque, 1010.

Actions. — Voir *Clercs*.

Administration des Sociétés. — Voir *Sociétés*.

Adoration perpétuelle. — L'évêque peut-il accorder la permission de biner à l'occasion de cette fête, 972. — Elle ne peut se faire le jour des Morts, 256. — Aux 2es classes, la messe est celle du jour avec l'oraison du St-Sacrement sous la même conclusion, 576; a fortiori, le jour de la fête patronale, 943. — Ce jour-là, le prédicateur peut donner le sermon en étole blanche ou de la couleur du jour, 683.

Adultère. — Voir *Confession de Sexto*.

Agnosticisme. — Voir *Modernisme*.

Albanie. — Différentes religions dans ce pays, 347, 894. — Dialecte albanais, 348.

Alcoolisme. — Voir *Boissons*.

Alexandre-Sévère. — Ses sympathies pour l'Eglise, 636.

Allemagne. — Allemands peints par eux-mêmes, 139.

Amour-propre. — Sa nature. Sa différence avec l'orgueil, 1036.

Angelus. — Pour gagner les indulgences de l'*Angelus,* il faut dire cette prière ou le *Regina cœli* dans le Temps pascal, au son de la cloche, 944.

Angleterre. — Conversion de l'abbaye anglicane de Caldey, 447.

Anjou. — Notes d'histoire révolutionnaire, 270.

Anneau. — Doit-on baiser celui d'un Prélat régulier, 320.

Apparitions. — Peut-on admettre que les apparitions d'anges ou de saints n'ont pas de réalité objective, 1037.

Armoiries. — Un curé peut-il en prendre, 879.

Asmodée. — Voir *Ecriture Sainte*.

Assemblée du Clergé. — Son rôle politique pendant la Fronde, 1051.

Astros (Mgr d'). — Sa campagne contre les erreurs de Lamennais, 884.

Aubergiste. — Ligne de conduite à tenir au confessionnal. Faut-il empêcher une famille chrétienne de prendre la profession d'aubergiste, 69.

Aumône. — Quelle part doit-on faire à l'aumône sur ses revenus, 1040.

Aumônier. — Il est tenu au vocable et au fondateur d'Ordre de la Communauté dont il est uniquement chargé d'assurer le service religieux, 815, 959. — Il lui faudrait un indult pour chanter la messe de la B. Marguerite-Marie, le jour où l'office de la chapelle est d'un autre saint et double, 959.

Aumônier militaire. — Est-il dispensé du jeûne pour des messes célébrées après midi, 1056.

Autel. — Conditions exigées pour un autel fixe, 48. — Les pierres d'autel qui n'auraient pas le sépulcre

des reliques à la surface supérieure doivent à la première occasion favorable être mises en état, 47. Le sceau de l'évêque doit être apposé sur la boîte des reliques et non sur la pierre qui ferme le tombeau, 861. Soulever simplement la pierre du sépulcre, sans même toucher aux reliques, suffit pour exécrer l'autel, 624. — Pour consacrer validement des autels, un abbé ou prélat régulier, quoique jouissant de tous les Pontificaux, a besoin d'un indult apostolique, 861. — Défense de mettre des fleurs devant la porte du Tabernacle renfermant le St-Sacrement, 399.

Aviation. — En conscience peut-on s'y consacrer, 65.

Balkans. — Causes de la guerre balkanique, 345.

Bans. — Voir *Mariage*.

Baptême. — Que doit-on exiger pour le baptême d'enfants au-dessus de cinq ans, 877. — Un enfant de dix ans ignorant toute notion religieuse peut-il être baptisé sans instruction préalable, 336. — Peut-on baptiser des jeunes gens qui semblent bien disposés, mais qui se marieront à la mode païenne, 460. — Que faire avec des adultes baptisés à l'article de la mort et qui revenus à la santé ne se souviennent plus de rien, 460. — Les morts-nés ont-ils tous une âme humaine, susceptible du baptême, 512.

Dans le baptême privé, le ministre contracte-t-il l'empêchement de parenté spirituelle, 430. — En cas de procuration, quels sont les vrais parrains, 538. — Peut-on admettre un parrain protestant avec une marraine catholique et *vice versa*, 1040. — On ne doit pas retarder le baptême pour permettre à la mère de présenter elle-même son enfant sur les fonts, 492. — Le prêtre ne peut dire conjointement avec les parrain et marraine le *Credo* et le *Pater* en français, 480. — Quand parrain et marraine ont dû se faire remplacer au baptême, il est permis de faire une petite cérémonie, v. g. une consécration de l'enfant à la Sainte Vierge, lorsqu'ils viendront au pays, 813.

Baptême des hérétiques. — Une religieuse pouvait-elle baptiser à la mort une protestante bien disposée, 847.

Baptême des païens. — Peut-on les baptiser sur leur demande, quand on est convaincu qu'ils n'ont pas la foi, 541.

Baptistères. — Historique, 186, 243.

Barbe (Sainte). — Comment expliquer qu'elle soit patronne d'une association de dames chrétiennes, 1056.

Barrès (Maurice). — *La Colline inspirée*, 270.

Barrette. — Elle est obligatoire pour tous les ministres parés ; quant aux autres clercs, on peut tolérer qu'ils ne la portent pas, 943. — Il est permis de la porter aussi à l'église, en dehors des fonctions liturgiques, pour raison de santé, 896.

Basiliques mineures. — Eglises de France élevées au rang de basilique mineure ; leurs privilèges, 951.

Belgique. — Le conflit des langues, 349.

Bellefontaine (Abbaye de). — Histoire de cette abbaye angevine à la Révolution, 560.

Belzunce (Mgr). — Sa conduite avec les Jansénistes à l'époque de la peste, 269.

Bénédictins. — Conversion de l'abbaye anglicane de Caldey, 447.

Bénédictions diverses. — L'étole est-elle requise pour la validité et la licéité, 843. — Peut-on revendre au prix coûtant les objets bénits ou indulgenciés, 846. — Pour bénir des croix et des statues *privatim*, un prêtre peut se servir de la formule du Rituel réservée à l'évêque, 47. — Il ne conviendrait pas de bénir les objets de piété avec l'aube et autres ornements de la messe, 960. — C'est à déconseiller de bénir les fruits de la terre avec l'ostensoir à la porte de l'église, 160. — Formule à employer, si l'on veut bénir la boîte en métal où se dépose la lunule après le salut, 607 ; quand on bénit la première pierre d'une église, 80. — La bénédiction de l'eau avant la messe du dimanche ne requiert point la chape, 784. On ne fait pas cette bénédiction à l'entrée de l'église, 575. — La bénédiction des cendres, des cierges et des rameaux est prohibée en présence du St-Sacrement exposé, 687. On peut imposer les cendres toute la matinée et même dans la soirée, 480. Ce ne sont pas là des bénédictions constitutives, et l'on peut utiliser les cierges bénits pour l'éclairage de l'église, 703.

Bénédiction papale. — Quand l'évêque est autorisé à la donner, les chanoines, même honoraires, la reçoivent en faisant seulement une inclination profonde de tête, 608.

Bénédiction du Saint-Sacrement. — Règles concernant les encensements, 304, et les oraisons, 544. — Toute bénédiction doit être précédée du *Tantum ergo*, 528, et c'est une louable coutume d'incliner la tête à *Veneremur cernui*, 527. — Pourquoi six cierges à ces bénédictions et deux seulement aux messes basses, 973. — Pas de chant en langue vulgaire à partir du *Tantum ergo*, 720 ; il faut attendre que la bénédiction soit donnée, 624. — Le petit nombre des assistants ne suffirait pas à lui seul pour supprimer une bénédiction autorisée, 1008.

Cérémonial de la bénédiction avec le ciboire, 606. Un chanoine doit *in casu* quitter la *Cappa magna* et revêtir le surplis et l'étole, 494. — Il n'est pas défendu de la donner après vêpres avec le ciboire, 606, et si elle suit une messe basse, il suffit de prendre le voile par dessus les ornements de la messe, sauf s'ils sont noirs, 448.

Pour la bénédiction avec l'ostensoir il faut la chape, 448, 528. — S'il y a diacre et sous-diacre, le célébrant est paré comme eux avec amict et aube, 656. — Les ornements sont toujours de couleur blanche, quand on va les prendre à la sacristie, 352. — Il n'y a qu'un thuriféraire, 832. — La lunule peut être opaque dans sa partie opposée au peuple, 576. — Que faire s'il n'y avait pas de grande hostie consacrée, 575.

Si l'on chante le motet *O convivium*, sa place est avant le *Tantum ergo*, 960. — Si c'est l'officiant qui dit le ℣ *Panem de cœlo*, il doit le dire debout, 960. — Il est louable de se signer pendant que le prêtre bénit avec l'ostensoir, 896. — Le thabor n'est ni défendu ni prescrit en la circonstance, 974.

Benson (Mgr). — Années d'enfance et de formation ecclésiastique anglicane, 257. — Premières impressions catholiques, 258. — Au tournant de la vie : dans l'atmosphère religieuse de la *Lumière invisible*, 259. — Sa conversion, 337.

Bergson. — Traduction de ses œuvres en allemand. Critique de Bergson par un philosophe français, 62.

Bernières (Jean de). — Voir *Compagnie du St-Sacrement*.

Berryer. — Ses relations avec Lamennais ; il essaie de lui donner des conseils de modération, 633.

Bibliographie. — Quelle est notre ligne de conduite pour les renseignements bibliographiques, 267.

Bibliothèque. — Voir *Livres prohibés*.

Biens ecclésiastiques. — Celui qui achète ces biens après refus d'autorisation, mais avec l'intention d'entrer en composition, est-il excommunié, 929. — Peut-on tolérer au lutrin un chantre qui a acheté ces biens, malgré les avertissements de son curé, 94. — A quelles conditions absoudre celui qui a loué un bien d'église, 537. — Un curé peut-il accepter pour ses bonnes œuvres les honoraires touchés par un avoué à l'occasion de la vente d'un bien de Congrégation, 592.

Bière. — Voir *Boissons*.

Billet de confession. — Voir *Mariage*.

Binage. — Est-il permis d'appliquer une messe de binage pour satisfaire à une messe due en justice et à laquelle on n'a satisfait que probablement, 672. — Un bineur qui aurait disposé à son gré, sans recevoir d'honoraires, de l'intention de sa seconde messe, malgré l'ordre de l'évêque qui exige la célébration de cette messe en faveur des Œuvres du diocèse, est-il gravement coupable, 1056. — Un vicaire peut-il dire trois messes le dimanche pour remplacer à la grand'messe le chanoine de semaine, 728. — Faut-il faire renouveler tous les ans la permission de biner accordée avec cette clause par l'évêque, 690. — Celui-ci peut-il imposer une taxe pour le binage, 1077. — L'évêque peut-il accorder le binage pour une adoration perpétuelle, 972. — Le

bineur, à sa 1re messe, se purifie les doigts dans le vase placé sur le gradin de l'autel pour les cas de communion *extra Missam,* 814. Manière de purifier ensuite le calice à cette 1re messe, 608. — Que doit faire le célébrant, si à l'offertoire de sa 2e messe il se trouve en présence du Précieux Sang qu'il n'a pas pris à la 1re, 814. — Défense de biner, quand un prêtre accepte de dire l'une des deux messes, 720.

Blasphème. — *Quid* de celui qui apprend des blasphèmes à son perroquet, 728.

Boissons. — Préliminaires sur le besoin d'eau et la quantité à prendre. Besoins particuliers, 177. — Les eaux impropres à la boisson, 178. — Eaux potables, 180. — Epuration des eaux mauvaises, 181. — Boissons alcooliques : la bière, 181. — Cidre et vin, 182. — Alcools divers et leurs inconvénients, 183. — Le lait et ses dérivés, 185.

Bontoux. — Le krach de l'*Union générale,* 265.

Bossuet. — Affinités d'esprit et similitudes de caractère entre Bossuet et Brunetière, 830.

Bouillon. — Voir *Carême.*

Bréviaire. — Dans les vicariats apostoliques, doit-on omettre ce qui se rapporte à l'évêque aux prières fériales, 668. — On peut en dehors du chœur commencer en tout temps le Bréviaire du lendemain à 2 h., 479. — On ne satisferait pas à son obligation en le disant en langue vulgaire, 688. — Les Tertiaires non astreints au chœur pouvaient jusqu'ici dire l'office de l'Ordre auquel ils étaient affiliés, 352. — Quel Bréviaire doivent réciter ceux qui vont habiter un diocèse étranger, 479, 527, 685. — Comment organiser son office et son Ordo, si on a la faculté de suivre l'ancien Psautier, 403.

Brunetière. — Voir *Bossuet.*

Bulgarie. — La diplomatie européenne et les Balkans, 344. — Les catholiqnes bulgares, 894.

Calendrier. — Règles à suivre pour obtenir de Rome l'introduction de nouveaux saints au calendrier, 301. — Comment l'Ordo d'un couvent particulier doit se combiner avec celui de la province, 544. — Fausse application des rubriques, 814. — Quels offices un couvent doit-il ajouter à son Ordo propre, lorsqu'il est curé d'une paroisse, 861.

Canada. — Succès de la France dans ses colonisations, 351.

Cannibalisme. — Scènes de cannibalisme durant la Retraite de Russie, 554.

Canon de la messe. — Voir *Messe in genere,* § III.

Cantiques. — Les cantiques du nouveau Psautier : voir *Ecriture Sainte.*

Capus (Alfred). — Une étude sur lui publiée dans la *Revue des Deux Mondes,* 266.

Carême. — Le bouillon de bœuf est-il permis comme assaisonnement à la graisse les jours d'abstinence, 144.

Caresses. — Voir *Confession de Sexto.*

Carmes. — Notice sur les Carmes déportés ; — nouveau manuel du Tiers Ordre séculier du Carmel, 270.

Cas réservés. — A propos d'une concession de pouvoir d'absoudre les cas réservés à l'évêque, 222. — Un prêtre qui donne une mission dans un diocèse étranger peut-il absoudre ces cas ; doit-il avertir le pénitent de la réserve, 874. — Que penser d'une absolution donnée sans pouvoir spécial, 909.

Casuel. — Un vicaire peut-il toucher sa part de casuel survenu durant une absence légitime, 799. — Voir *Curé.*

Célibat. — Différence entre le vœu de célibat, le vœu de virginité et celui de chasteté, 21.

Censures. — Quels sont ceux qui encourent la censure portée contre les prêtres qui font du commerce en pays de missions, 222. — Voir *Cas réservés.*

Chaminade (P.). — Action religieuse et scolaire du fondateur des Marianistes, 1051.

Chanoines. — Quel est leur habit de chœur, 972. — A qui appartient-il de fixer les insignes des Chapitres, 972.

Chant. — Supériorité du chant grégorien ; son enseignement facile dans les campagnes, 717. — Les jeunes filles ne sont pas admises à faire partie d'un chœur mixte de musique, surtout dans les tribunes, 224. — Aux grand'messes, faute de mieux, on peut se contenter du chant des parties communes de l'Ordinaire de la messe, 813, 862. — Quand le *Te Deum* est prescrit tout après la messe, le célébrant peut y assister debout, au bas de l'autel, avec les ornements de la messe, 864.

Chantre. — Voir *Biens ecclésiastiques.*

Chapelet de S. Michel. — En quoi consiste-t-il, 367.

Chapelles de Communautés. — Serait-il permis d'établir dans une communauté religieuse deux oratoires semi-publics ; ou un oratoire sous un dortoir, 730.

Chapelle privée. — A quoi est tenu vis-à-vis du curé un prêtre qui vient y célébrer et y donne la communion à des enfants, 797. — Quel est le rôle de l'évêque pour l'exécution de l'indult accordant un oratoire privé. Peut-on y célébrer plus d'une messe par jour, 366, 970. — Des prêtres habitués pourraient-ils obtenir un oratoire chez eux, 970. — L'évêché peut-il percevoir une taxe annuelle sur les oratoires privés, 366, 970. — Sans indult, on ne peut y garder la sainte Réserve, 46. — Si la messe y est permise à Noël, le chapelain peut y dire ses trois messes, 46. — Quels sont les jours plus solennels où la messe y est interdite, sauf clause contraire, 112, 1086. — Dans les oratoires privés, un prêtre étranger se conforme à son Ordo, 528.

Chapelles semipubliques. — Celui qui n'a pas d'autre charge que la desserte d'une chapelle semipublique doit faire l'office de son titulaire, 368, 640, 720, et il jouit des privilèges accordés aux prêtres collecteurs de la Propagation de la foi, s'il centralise les diverses cotisations du quartier, 368. — Le prêtre étranger qui y célèbre se conforme à l'Ordo de la chapelle, 528. — Cas particulier à l'Institut de Saint-Viateur, 1087. — Peut-on y faire les offices des trois derniers jours de la semaine sainte, 719. Est-il au moins permis de dire une messe basse le jeudi saint pour communier le personnel de la communauté, 496. — Les grand' messes, faute de mieux, peuvent se borner au chant des parties comprises dans l'Ordinaire de la messe, 813, 862. — Sous la chapelle d'un pensionnat, il peut y avoir une salle de récréation, en cas de mauvais temps, 368.

Charité. — Dans quel sens expliquer la malédiction prononcée contre ceux qui font des rapports, 428. — Peut-on se montrer aimable à l'égard de ceux qui ont perdu la foi, 1011.

Charles (Madame). — L'Elvire de Lamartine, 1047.

Charles-Quint. — La folie de sa mère, 53.

Chasteté. — Voir *Célibat.*

Chemin de Croix. — Quel est le vrai titre de la VIIIe station, 879. — Peut-on faire le Chemin de la Croix debout. Même quand il y a foule, faut-il toujours se tourner du côté des stations, 971. — Un crucifix indulgencié *ad hoc* peut-il servir à toute une famille, 971. — Date de la dernière revalidation, 973.

Chemin de fer. — En conscience est-on tenu de déclarer l'âge exact des enfants et de payer leur place en voyage, 64.

Chesnelong (Mgr). — Analyse d'un discours sur le sens catholique, 1052.

Christophe Colomb. — Etait-il Corse, juif, 559.

Cidre. — Voir *Boissons.*

Cimetière. — Un prêtre peut-il faire les prières pour les funérailles d'un catholique enterré dans un cimetière protestant, 288. — Un petit agrandissement du cimetière n'oblige pas à en faire une nouvelle bénédiction, 48. — On peut relaisser les fruits spontanés du cimetière, 832.

Circoncision. — Qu'en penser au point de vue moral, 501. — Que penser de certaines pratiques en usage dans quelques tribus africaines, 503.

Classement. — Un catholique peut-il coopérer au classement de son église, 432.

Cleptomanie. — Qu'est-ce que c'est ; ce qu'il faut en penser au point de vue moral et médical, 1073.

Clercs. — Un prêtre peut-il acheter des actions de terrains pour les revendre dans quelque temps à un

prix beaucoup plus élevé, 167. — Quels sont ceux qui encourent la censure portée contre les prêtres qui font du commerce en pays de missions. 222.

Pour encourir l'excommunication, faut-il qu'on oblige un clerc à comparaître physiquement devant les tribunaux, 383.

Colomb. — Voir *Christophe Colomb.*

Coiffeurs. — S. Louis leur patron, 351.

Commission Biblique. — Voir *Ecriture Sainte.*

Communion. — I. Distribution. — Faut-il une grave raison pour communier avant la messe, 64. — Quand les messes se suivent sans aucune interruption, un curé a-t-il raison de supprimer les communions avant les messes, 1012. — En pays de missions, peut-on admettre à la communion les néophytes, 95. — Doit-on communier un fiancé non absous qui se présente avec sa fiancée, 95. — En Orient, un latin peut-il communier le Vendredi Saint dans une église orientale qui ne célèbre pas cette fête le même jour que l'Eglise romaine, 347.

Intra Missam. Défense au sous-diacre de tenir la patène sous le menton des communiants, 46. — A *Misereatur*, le prêtre ne doit pas tourner le dos au St-Sacrement, mais se tenir à-demi tourné vers le coin de l'épître, 736. — C'est par le côté de l'épître que commence la distribution de la communion, 718. — Conviendrait-il de revenir à l'ancienne formule *Corpus Christi* quand on donne la communion, 684. — Ceux qui communient ont devant eux une nappe ou un plateau, 815. Si la sacristine rangeant ce plateau après la messe croit y apercevoir une parcelle d'hostie, que doit-elle faire, 399. — Le célébrant pourrait-il aller jusqu'au banc d'une infirme pour la communier, 959.

Extra Missam. On prend, pour donner la communion, l'étole blanche ou de la couleur du jour, 301. — Même en présence du St-Sacrement exposé, on bénit les communiants, 576. Pourquoi *in casu* donne-t-on la grande conclusion à l'oraison qui suit la communion, 720. — Que faire si la même personne se présentait plusieurs fois à la sainte table, 815. — S'il n'y a pas de servant, c'est au prêtre à dire le *Confiteor*, 944. — On ne doit pas donner deux hosties à la fois à la même personne, 815. — Si la communion avait lieu immédiatement avant ou après la messe, on récite les prières comme au Rituel ; puis, à moins que la messe ne se dise en noir, le prêtre bénit les communiants, 111.

II. Dispositions. — Peut-on autoriser une jeune fille très pieuse à prendre quelque chose avant d'aller communier à 5 kilomètres de chez elle, 380.

Communion des malades. — Dans quelles limites peut-on communier les infirmes sans être à jeun, 26. — Les œufs non cuits leur sont-ils permis *per modum potus* sans violer la loi du jeûne, 1040. — Dans quelle mesure est-on obligé de porter la communion aux infirmes. Cérémonial à suivre, 1034. — Peut-on communier des personnes âgées et infirmes n'ayant plus tout leur bon sens, 1038.

Communion pascale. — Tout confesseur peut-il autoriser ses pénitents à faire leurs Pâques ailleurs que dans leur paroisse, 654.

Communion quotidienne. — Est-elle permise aux époux, 415.

Communion solennelle. — Voir *Première Communion.*

Communion des Saints. — L'Eglise doit compléter le Christ, 716.

Compagnie du Saint-Sacrement. — Supprimée par Mazarin, 993. — Raison du secret qu'on lui reproche tant, 997. — Deux membres illustres de cette Compagnie : M. de Renty, son amour pour les pauvres et son action sociale, 994. — Son horreur pour le jansénisme et son esprit de pauvreté, 995. — Sa vie d'oraison, 996. — M. de Bernières lui succède dans la direction de la Compagnie de Caen, 997.

Complies. — Il n'y a que les saints *liturgiquement* plus dignes et les 1res et 2es classes qui n'ont pas les complies de la férie, mais du dimanche, 302. — Sainte Lucie, quoique ayant des Vêpres propres, a les complies de la férie, 302. — A *Converte nos*, on se signe sur la poitrine, 606. — Quand on dit les 1res Vêpres du dimanche, les Complies sont du samedi, 736.

Comptable. — Que penser d'un comptable obligé par le gérant, en qui le patron a toute confiance, de donner son concours à des malversations, 747.

Concile du Vatican. — Préliminaires et Bulle d'indiction, 529. — Ouverture du concile, 577. — Proclamation de l'Infaillibilité, 781. — Voir *Veuillot (Louis).*

Concubinage. — A quelles conditions peut-on accorder les sacrements et la sépulture à un pécheur public vivant en concubinage, 1013.

Concurrence. — L'Annonciation concourant avec S. Joseph ou un vocable d'église a les Vêpres entières, 223. — Le jour octaval d'un titulaire l'emporte en concurrence comme en occurrence sur les doubles-majeurs, 272. — Sainte Cécile partageant ses 2es Vêpres avec le suivant a les Vêpres du Commun et non de la férie, 80.

Confession. — I. Fonctions du Confesseur. Un prêtre peut-il faire de la propagande pour attirer à lui les pénitents d'autres confesseurs ; manifester du mécontentement parce que les pénitents ne viennent pas à lui, 926. — Peut-on se confesser pendant une messe d'obligation, 689. — Doit-on viser à confesser le plus de pénitents possible. Ce qui semble permis et devenir un abus, 948. — Comment comprendre pour les confessions le privilège accordé aux missionnaires d'exercer toutes les fonctions curiales dans le diocèse, 968. — Est-il vrai que le confesseur ne doit pas interroger sur le *Sextum*, 1030. — Le cas particulier visant le lieu de la confession relève de l'évêque, 960.

II. Accusation des péchés. Une confession sommaire peut-elle suffire pour une malade scandaleuse qui est couchée dans la même chambre que sa vieille mère infirme. Est-il nécessaire de lui faire rétracter devant témoins sa vie de scandale, 927. — Si l'on est en état de péché mortel, est-on obligé de se confesser avant de recevoir un Sacrement des vivants, 379. — A quoi bon se confesser des péchés véniels puisque l'attrition suffit pour les remettre, 431. — Pourquoi l'accusation générale de tous les péchés de la vie passée, ajoutée à celle des imperfections, n'est-elle pas suffisante pour la licité de l'absolution, 725. — Est-on obligé d'accuser le motif qui a porté à commettre un péché, 746. — Comment une faute peut-elle devenir grave par la répétition d'actes isolés. Doit-on accuser distinctement des espèces différentes, 746. — Quelle faute commet un fils de parents riches négligent dans ses études, 746. — Peut-on dire qu'après un certain nombre de péchés Dieu ne pardonnera plus, 747.

III. Absolution. Quels actes des vertus théologales sont nécessaires pour bien recevoir l'absolution, 749. — *Quid* avec un pénitent qui après avoir confessé des imperfections s'accuse aussi de tous les péchés de sa vie passée, mais sans contrition, 362. — *Quid* avec des petits enfants qui n'apportent qu'une matière douteuse ou une contrition douteuse, 362. — Le confesseur peut-il exiger, sous peine de refus d'absolution, l'accusation de péchés véniels et obliger des élèves à aller les avouer au supérieur, 800. — Les péchés accusés et absous seront-ils connus au jugement dernier, 1012.

IV. Pénitence sacramentelle. Quand le confesseur a oublié de donner une pénitence à son pénitent, comment peut-il réparer cet oubli, 750. — Même après des péchés mortels, peut-on imposer la communion comme pénitence sacramentelle et se contenter de donner un *Ave Maria* après des péchés véniels, 920. — Est-on obligé de donner une pénitence grave pour des fautes oubliées dans une confession générale précédente, 654.

V. Secret sacramentel. Est-il vrai que sous S. Léon des prêtres de la Campanie affichaient à la porte de l'église les péchés des pénitents avec leurs noms, 511.

Confession de Sexto. — Utrum peccet graviter uxor denegans debitum, propter leve incommodum, marito quem ita ponit in periculo gravis peccati, 176. — Quid de amplexibus morosis inter diversos sexus, 414. — Utrum uxoris mala valetudo licitam reddat copulam in qua conjuges creationem prolis absolute vitare conan-

tur, 415. — Caius potestne per plures horas nudus manere ad aeris vel solis balnea, 415. — An licita sit uxoribus communio quotidiana, 415. — Le confesseur ne peut pas modifier de sa seule autorité une clause contenue dans la dispense qu'il fulmine ad effectum petendi debitum conjugale, 432. — *Quid* d'une pratique par laquelle, en pays de missions, une mère interdit à sa fille mariée d'avoir désormais des enfants, 589. — Peut-on permettre des bains pris en commun par les enfants, 693. — Que penser de certaine théorie sur la contemplation du beau sensible, 693. — *Quid* de celui qui s'accuse d'avoir péché avec autrui tactu, 694. — Quid de osculis et blanditiis inter diversos sexus ; inter confessarium et feminam pœnitentem, 695. — Utrum sint mortales motus carnales experti propter tactus in partibus minus honestis alterius personæ, 799. — Quand on s'accuse de sexto, doit-on s'accuser aussi d'avoir sollicité l'autre personne, 875, 1017. — Utrum tuto sequi possit opinionem juxta quam pollutio habitualis et prævisa ex actione levi in genere luxuriæ est tantum venialis, secluso periculo consensus, 910. — Tout en connaissant la malice de l'acte extérieur, peut-on ignorer invinciblement la défense de se complaire dans la mauvaise pensée ou le mauvais désir, 911. — Conduite à tenir avec les scrupuleux pour leur examen de conscience de sexto, 381. — Utrum sit licita consuetudo radendi pilos, publici tonsoris ope, ad facilitandum debitum et vitandas sordes, 971. — Après des torts graves mutuels, un époux qui refuse de reprendre sa femme peut-il être admis aux sacrements, 1016. — An ex incontinentiæ malis argui possit contra usum matrimonii, 1018.

Confession pour le gain des indulgences. — Pour gagner une indulgence plénière *toties quoties*, peut-elle se faire un des trois jours précédents, 730.

Confessions (Revenus des). — Que faut-il entendre par cette expression trouvée dans une charte du XIIe siècle, 844.

Confirmation. — Un enfant qui tombe gravement malade après l'âge de raison a-t-il le droit de recevoir ce sacrement. Devoir de l'évêque et du curé, 911. — Les missionnaires peuvent-ils être délégués pour conférer ce sacrement, 412.

Confrérie. — Peut-on se faire inscrire par un tiers dans une confrérie de la Bonne Mort. Peut-on y faire inscrire des défunts, 800.

Conopée. — Il peut être vert, si c'est la couleur du jour, 32. — On n'a pas à changer de conopée, parce que la messe *privée* que l'on dit n'est pas de la couleur du jour, 960. — Le blanc étant la couleur du St-Sacrement, on peut toujours s'en tenir à cette couleur, même le 2 novembre, 960. — La matière du conopée est laissée à la dévotion de chacun, 656.

Constantin (Empereur). — Reproches qu'on lui adresse, 715. — Voir *Edit de Milan*.

Contardo Ferrini. — Professeur d'Université mort en 1902, en voie de canonisation, 1000.

Contemplation mystique. — Quelle est la nature de la foi et de l'amour qui en constituent le fond et différence entre l'action des dons sur la volonté et l'intelligence et l'action de la grâce commune, 641.

Contrition. — Différences entre la contrition parfaite et l'attrition. Origine de cette distinction, 363. — Un acte de contrition parfaite est-il bien difficile. Pourquoi exiger la confession avant de communier ou de célébrer, après un péché mortel, 1028. — Après un péché mortel commis tout après Pâques, peut-on faire un véritable acte de contrition parfaite avec la volonté de ne pas se confesser avant Pâques suivant, 1028. — Celui qui meurt avec la contrition imparfaite sans pouvoir se confesser est-il sauvé. Comment expliquer cela aux enfants, 1027.

Conversions. — Voir *Bénédictins, Richard, Slanin, Soloviev*.

Coriolis. — Un ami de Lamennais, 890.

Corporations. — Voir *Patron*.

Corse. — Banditisme et travail, 1050.

Coup de force. — Voir *Révolution*.

Couronne angélique. — Voir *Chapelet de S. Michel*.

Création. — Que penser, au point de vue théologique, de cette assertion que rien ne se perd, rien ne se crée dans l'univers, 142.

Criminels. — *Quid*, au point de vue théologique, de la façon dont la police a mis à mort les bandits Bonnot et Garnier, 203.

Crucifix de la bonne mort. — Un prêtre peut-il se servir d'un crucifix indulgencié pour donner l'indulgence à l'article de la mort, 320.

Crypte. — Voir *Eglise*.

Curé. — Causes de changement d'une paroisse d'après le décret *Maxima cura*, 2. — Première phase de la procédure, 4. — Discussion contradictoire, 5. — La Commission d'appel, 6. — Les neuf causes de rémotion, 7. — Quel est le sort du curé démissionnaire ou retiré d'office, 17. — Les dessous secrets de l'affaire, 18. — Epilogue pratique, 19.

Ce décret enlève-t-il aux évêques le droit de porter des suspenses *ex informata conscientia*, 670. — Protège-t-il suffisamment le petit clergé, 649. — Si un curé est dénoncé à l'Evêché, a-t-il le droit de connaître son dénonciateur ou de nier le fait dont on l'accuse, 1026. — Un évêque peut-il interdire à un prêtre, de son diocèse ou non, d'habiter en tel ou tel endroit, 694. — Un curé qui s'en tient au strict essentiel du ministère est-il exempt de péché grave et de restitution sur son traitement, 748. — A quel moment un curé ou un missionnaire qui change de poste perd-il sa juridiction dans la paroisse qu'il quitte, 752. — Principes canoniques sur la résidence des curés. Celui qui s'absente chaque semaine du mercredi au samedi soir est-il obligé à restitution, 723. — A qui appartiennent les émoluments afférents aux fonctions pastorales exercées par le remplaçant d'un curé absent durant plusieurs mois pour cause de maladie, 1014.

Dante. — Occasion de *La Divine Comédie*, 1051.

Darboy (Mgr). — Son attitude auprès de l'empereur durant le Concile, 584.

Daru (Comte). — Malgré l'abstention du gouvernement, il veut intervenir au Concile, 770. — Sa démission, 771.

David Richard. — Un converti de Lamennais, 890.

Dèce (Empereur). — Il renouvelle la persécution contre l'Eglise, 637.

Dédicace. — *Consécration de l'église*. Elle serait invalide, si un abbé ou prélat régulier la faisait sans indult apostolique, 861. — Elle serait valide, quoique illicite, s'il n'y avait en même temps consécration d'un autel fixe, 48. — Les douze croix qui reçoivent l'onction du saint Chrême peuvent être placées sur les piliers de la grande nef, 640.

Anniversaire de la Dédicace. Le dimanche dans l'octave de cette fête, tout se dit comme au Psautier avec mémoire de l'octave, 256. Si au contraire c'est le jour même de l'octave, on devait jusqu'alors dire l'office de l'octave avec mémoire du dimanche, 526. — A quoi sont tenus les religieux ayant charge de paroisse, 861, 1088.

Denier du Culte. — Doit-on refuser l'absolution à celui qui, le pouvant, ne veut rien donner, 176. — Un curé qui pour la quête emploie une autre méthode que celle fixée par l'évêque pourrait-il être atteint par le décret *Maxima cura*, 166.

Denis (Abbé). — Son rôle durant le Concile du Vatican, 583, 782.

Dénonciation. — Voir *Curé*.

Dépopulation. — Elle sévit en Europe, 553.

Dettes. — Est-on dispensé de payer un fournisseur qui ne réclame pas pour un article fourni depuis plusieurs années, 428.

Dimanche. — I. ASSISTANCE A LA MESSE. En est-on dispensé pour la garde des troupeaux, 23. — Ce précepte est-il de droit ecclésiastique, 218. — Quand on ne peut accomplir à la fois les deux devoirs de la communion et de l'assistance à la messe, vaut-il mieux sacrifier ce dernier, 752. — A-t-on satisfait au précepte dominical en se confessant pendant la messe, 689.

II. Travail défendu. — La prohibition des œuvres serviles est-elle de droit divin, 218, 924. — Et pour les fêtes de précepte, en dehors du dimanche, 218. — Que dire aux paroissiens qui s'étonnent de voir un curé voisin donner des permissions plus facilement que le leur, 218. — Quand il a plu pendant la semaine, est-il légitime de travailler le dimanche, 219. — Comment les juifs pouvaient-ils récolter leurs biens sans jamais violer le Sabbat, 219. — Les charrois sont-ils permis ainsi que la fauchaison avec une faucheuse-lieuse, 220.

III. Liturgie. — Peut-on dire votivement la messe du dimanche dans les simples et semidoubles de la semaine courante, 687, 862. — Aujourd'hui, tous les dimanches anticipés l'emportent tous sur les doubles-majeurs occurrents, 624, 656, 768. — A la messe du dimanche anticipé, on dit la préface commune, et non celle de la Trinité, 208. — Le 1er dimanche après l'Epiphanie avec sa semaine aura désormais pour répons ceux du 2e dimanche, 1086.

Dimanche des Rameaux. — C'est au prêtre qui bénit les Rameaux de dire la messe qui suit, 719. — Il n'est pas permis après l'évangile de faire dialoguer la Passion par les enfants de la paroisse, 735.

Dioclétien. — Après un moment de paix, il renouvelle la persécution, 638.

Divination. — Est-elle d'une autre espèce que la vaine observance, 694.

Divorce. — Est-il intrinsèquement mauvais ou au moins gravement illicite, 671. — Quelles réparations exiger de divorcés dans un hôpital avant de les admettre aux sacrements, 427. — Quelles relations de société sont permises avec un divorcé et une veuve qui veulent habiter ensemble en vivant comme frère et sœur, 128.

Dompteurs. — Les dompteurs de profession sont-ils excommuniés, 432.

Drapeaux. — Règles canoniques sur l'admission des drapeaux, nationaux et autres, dans les églises, 691.

Drap mortuaire. — Un curé peut-il l'admettre dans son église s'il est rouge et orné de la devise républicaine. Notions générales sur les draps mortuaires, 967.

Droit romain. — Voir *Législation romaine.*

Dubois (Cardinal). — Ses relations avec le cardinal de Tencin, 264 (note).

Dupanloup (Mgr). — Son opposition au Concile, 772. — Son *Avertissement* à Veuillot, 567.

Eau. — Voir *Boissons.*

Ecclésiaste. — Voir *Ecriture Sainte.*

Ecole géminée. — Comment répondre à certaines objections tirées de la réunion des deux sexes au catéchisme ou dans d'autres séances, 147.

Ecole libre. — Que répondre à un libre penseur qui prétend avoir le droit de fermer nos écoles parce que, si nous étions au pouvoir, nous fermerions les siennes, 1009.

Ecriture Sainte. — Bulletins. — La *Question Synoptique* et la Commission Biblique, 33. — Solutions diverses préconisées par les catholiques, 35. — Décision officielle de la Commission, 39. — Authenticité de l'Evangile de S. Mathieu, 40. — Sa date de composition, 43. — Valeur historique et dogmatique de certains passages, 44. — Authenticité des Evangiles de S. Marc et de S. Luc, 225. — Leur date, 233. — Valeur historique et canonicité de certains passages, 234. — Attribution du *Magnificat* à la Sainte Vierge, 238.

A propos d'un livre sur l'*Ecclésiaste,* 401. — D'après la tradition, l'auteur serait Salomon, 403. — Quel témoignage fournit la critique interne, 405. — Quelle est la date et le mode de composition, 406. — Doctrine renfermée dans l'*Ecclésiaste,* 408. — Réflexions à propos de l'authenticité salomonienne, 623.

Notions générales sur les *Psaumes,* 609. — Opinions avancées sur les auteurs et la date des Psaumes, 611. — Décisions de la Commission Biblique au sujet des titres, 613 ; des divers auteurs, 615 ; de la date, 618 ; des modifications subies au cours des âges, 620 ; du caractère prophétique et messianique de certains psaumes, 621. — Récentes publications sur les Psaumes, 621. — Nouveau Psautier du Bréviaire romain, par Fillion, 45.

Les cantiques du nouveau Psautier. — Le cantique *Benedictus* du Psautier de Pie X, 865. — Le *Magnificat.* Commentaire, 897. — Le *Nunc dimittis,* 913.

Questions. — Qu'était-ce que le démon Asmodée du livre de Tobie et faut-il prendre à la lettre tout ce qui en est raconté, 125. — Est-ce que Dieu souffla dans les narines du premier homme, 23. — Comment entendre le texte : *Obtulerunt pro eo par turturum,* 22.

Archéologie biblique. — Les papyrus d'Eléphantine ; leurs rapports avec les livres d'Esdras et de Tobie, 785. — Résultats des fouilles françaises et allemandes, 786. — Documents relatifs à la destruction du temple à Eléphantine, 787. — Rescrit de Darius II relatif à la fête des Azymes, 793. — La légende d'Ahiqar l'Assyrien, 794. — Histoire politique et religieuse de la colonie juive d'Eléphantine, 795.

Bibliographie biblique. — Voir au titre *Ecriture Sainte,* dans la Table synthétique des comptes rendus bibliographiques.

Edit de Milan. — L'Eglise et l'Empire aux premiers siècles, 635. — Une certaine tolérance de l'empereur Gallien, 637. — La dernière persécution avec Dioclétien, 638. — Préparation de l'Edit de Milan, 638 ; son texte, 712.

Education. — Principes d'éducation d'après l'allemand Frœbel, 340. — La douceur avec les caractères difficiles, 344.

Eglise. — Utilité des cryptes sous les églises, 320. — Un souverain protestant peut-il avoir une stalle au chœur avec les chanoines, 1040. — Comment disposer les stalles qui doivent occuper la nef, 718. — On ne peut y dresser un trône fixe pour l'évêque, 718. — La première pierre se bénit comme il est marqué au Rituel, 80.

Eléphantine. — Bulletin sur les résultats des fouilles, 785. — Voir *Ecriture Sainte.*

Elie (Saint). — S'il n'est pas mort, comment peut-on l'invoquer comme saint, 67.

Embryotomie. — Une religieuse attachée à une clinique peut-elle prêter son concours à cette opération, 1034.

Empire (Troisième). — Voir *Napoléon III.*

Enfants. — Légendes enfantines. Le petit Jésus de la cheminée, 341. — Histoire d'enfant difficile, 344. — Piété d'enfants communiants d'Allemagne, 342. — Jardins d'enfants, 339.

Enfants de chœur. — Un hérétique peut-il en remplir les fonctions, 923.

Enseignement catholique. — Il doit être imprégné par la foi dans toutes ses branches, 1052.

Enterrement. — Aux funérailles d'un catholique, des protestants peuvent-ils porter un drap mortuaire, 319. — Peut-on y admettre avec sa Compagnie un clairon de pompiers marié civilement, 416. — Voir *Cimetière.*

Des adultes. Défense de faire la levée du corps avec des prêtres parés de tunique et de dalmatique, 944. — On peut se contenter de dire les Laudes des morts avant la messe, 400, 718. — Rien n'est prescrit comme prières durant la conduite au cimetière, 368. — L'enterrement se fait sans chant, s'il a lieu un des trois derniers jours de la semaine sainte, 976.

Des enfants. On ne doit mêler aux cérémonies de l'enterrement aucun motet étranger quelconque, 272. — Pourquoi la croix *in casu* n'a pas de hampe, 816.

Entêtement. — Sa nature. Est-ce une qualité ou un défaut, 331.

Epoux. — Voir *Confession de Sexto, Famille.*

Esperanto. — Cette langue est-elle d'origine maçonnique et destinée à favoriser la franc-maçonnerie, 56.

Exposition du Saint-Sacrement. — Il n'y a pas de règle concernant le thabor, 208. — Combien de cierges pour une exposition, et que penser de l'emploi de la stéarine, 367, 527, 683, 862. — L'Eglise n'admet pas un trône à demeure pour l'exposition, 543, et encore moins un expositorium qui s'ouvre et se referme comme un tabernacle, pour y garder constamment l'ostensoir avec la sainte Eucharistie, 683. — Pas de chants en langue vulgaire, ni d'amende honorable, à partir du *Tantum ergo,* 720, 767. — Défense de dire des messes

de morts, tant que le St-Sacrement est exposé solennellement dans l'église, 976.

Extrême-Onction. — Comment faut-il entendre un texte où Origène semble parler de ce sacrement comme de l'un des sept moyens d'obtenir la rémission des péchés, 212. — Règles à suivre pour extrémiser les pécheurs publics, 431. — Un curé peut-il autoriser un religieux à donner ce sacrement aux malades de sa paroisse, 843. — Pour l'appréciation du danger de mort, le prêtre peut-il s'en rapporter au sentiment du médecin, 1077. — Le surplis est-il obligatoire, 843. — C'est au prêtre, et non au servant, de porter le vase des saintes huiles pendant l'administration du sacrement, 32. — Si l'indulgence plénière est donnée ensuite, il faut répéter le *Confiteor,* 80.

Faguet. — Voir *Morale.*

Famille. — Quelle est la liberté du père de famille pour tester en faveur de son fils aîné, 1055. — Jusqu'à quel point une mère de famille peut-elle disposer de l'argent de la famille en faveur des œuvres, 377. — Deux époux se donnent mutuellement leurs biens au dernier survivant ; en secret le mari change son testament : est-il coupable, 1035. — Importance sociale de la vie de famille, 1050.

Femmes. — Ont-elles intérêt à étudier le latin, 62. — Quelle est la patronne des femmes chrétiennes, 1056.

Ferrini. — Voir *Contardo Ferrini.*

Fête-Dieu. — On consacre à la messe l'hostie qui doit être portée en procession, 943. — C'est à celui qui a dit la messe de porter le St-Sacrement, 656. — Ordre de la procession, 300. Il y a deux thuriféraires, 832. — Pendant l'Octave, on peut avoir exposition matin et soir, 943.

Fêtes diverses. — Pourquoi honorer les saints au jour de leur mort plutôt que le jour de leur naissance, 607. — Pourquoi n'y a-t-il pas de fêtes propres en l'honneur du Père comme il y en a pour le Fils et le Saint-Esprit, 719.

Les fêtes précédemment fixées à un dimanche du mois auront désormais comme siège le 1er jour où peut tomber le dimanche qui leur était assigné, 1007. — Les fêtes *pro aliquibus locis* fixées à un dimanche après Pâques ou après la Pentecôte seront replacées une fois pour toutes par l'évêque dans la férie de la semaine précédente qu'il jugera la plus convenable, 1086.

Les patrons de lieu ou d'église se célèbrent absolument comme par le passé, 272.

On peut considérer la Sainte Famille comme la fête de Jésus-ouvrier, 784 ; cessant d'être fixée au dimanche, elle ne peut y avoir mémoire, 1085.

Dans les églises où la S. Martin d'été est vocable, on fait encore la S. Martin d'hiver avec le diocèse, 767.

C'est le 23 mai que tombe la fête de S. Didier, évêque de Langres, 814.

On ne devait plus fêter S. Jean-Baptiste le 24 juin, 607 ; mais ce jour vient de lui être rendu.

La fête de tous les Souverains Pontifes était fixée au 1er juillet, mais il est pris aujourd'hui par le Précieux Sang, 736.

Pour les églises qui ont S. Denis comme patron, ordonnance de son office pendant toute l'Octave, 943.

Notre-Dame des Sept-Douleurs fixée jusqu'ici au 3e dimanche civil de septembre se célébrera maintenant le 15, 959.

La fête des Saintes Reliques conservées dans les églises du diocèse est fixée au 5 novembre, 736.

S. Thomas de Cantorbéry et S. Silvestre ont bien l'office du Psautier, mais les Vêpres se disent comme il est marqué en leur lieu propre, 31 ; S. Silvestre aura désormais les répons de la férie courante, 1085.

Fiançailles. — Formule à prendre pour rédiger un acte de fiançailles, 380. — Consentement des parents pour les fiançailles, 1077.

Fidji (Iles). — Développement économique et décadence de la race indigène, 352.

Flaubert. — Epilepsie et hystérie en littérature, 438. — Sa sensibilité maladive, 439. — Le pseudo-mystique, 441.

Foi. — Le sentiment et la foi, 140. — Peut-on sans péché rejeter les lumières de la foi, 1055. — Analyse d'un discours de Mgr Chesnelong sur le sens catholique, 1052. — Voir *Charité.*

Folie. — Une des causes de la folie, l'alcoolisme, 185.

Forêts. — Vers de Theuriet sur leur symbolisme, 560.

Franc-maçonnerie. — Statistique, 447. — Tous les présidents des Etats-Unis sont-ils francs-maçons, 1051.

François d'Assise (Saint). — Poésie du pays de S. François, 270.

Freppel (Mgr). — Ses relations avec Louis Veuillot, 961.

Frœbel. — Ses jardins d'enfants, 340.

Fronde. — Voir *Assemblée du Clergé.*

Gaduel (Abbé). — Polémique avec Veuillot à propos des classiques, 298.

Gallien (Empereur). — Sa tolérance vis-à-vis des chrétiens, 637.

Gengis-Khan. — Fondateur de l'empire Mongol, 705.

Gentiane. — Elle nous vient d'un roi de Scutari, 558.

Gerson. — Sa dévotion envers S. Joseph, 134.

Girardin (Emile de). — Sa polémique avec Louis Veuillot, 295.

Girardin (Marquis de). — Admirateur de Jean-Jacques Rousseau, 546 (note).

Gorini. — Table alphabétique des cinq premières années du Bulletin de la *Société Gorini,* 448.

Gounod. — Le musicien religieux, 549.

Gratry. — Brochures au sujet du Concile, 659. — Protestations qu'elles soulèvent, 661.

Grecs catholiques. — Ils sont peu nombreux avec un seul évêque, 894.

Guéranger (Dom). — Pie IX lui adresse un Bref durant le Concile, 776.

Guérisseur. — Que penser des malades qui, sur les indications d'un sorcier, recourent aux Saints pour obtenir leur guérison. Comment les éclairer, 721.

Guerre. — Doctrine de l'Eglise à son sujet, 717.

Haine. — Peut-on croire à la sincérité du pardon quand il n'y a pas réconciliation, 203.

Hérétiques. — Peut-on se servir d'eux pour remplir les fonctions de chantre et d'organiste, 923. — Quelle formule employer pour l'abjuration des hérétiques, 972. — Un prêtre catholique peut-il faire repasser des chants pour l'enterrement d'un ministre anglican, 1033. — Raison des honneurs rendus à l'église à un souverain hérétique, 1056. — Peut-on lui laisser une stalle au chœur au milieu des chanoines, 1040.

Homicide. — Que penser de moines espagnols qui se sont empoisonnés pour empoisonner l'état-major d'un régiment ennemi, 929.

Honoraires de messes. — Peut-on faire dire des messes avec une petite somme que l'on doit à un journalier mort sans enfants, 23. — Peut-on recevoir et transmettre des objets en nature comme honoraires, 167. — Un curé peut-il employer pour réparations à son église les honoraires des messes de binage, 319. — Pour le service ordonné par le Pape en faveur des défunts spoliés peut-on prendre un honoraire, 539. — Quelle garantie faut-il pour donner des messes à un prêtre étranger au diocèse, 798. — Le 2 novembre, un curé sans vicaire doit-il appliquer la messe pour tous les défunts, 928. — Un prêtre qui du vivant d'une dame recevait des honoraires à 3 fr. peut-il suivre le même tarif pour acquitter des messes avec une somme qu'elle lui a fait remettre après son décès, 967. — Peut-on invoquer la coutume d'une paroisse contre une décision épiscopale réglant le tarif des messes, 973. — Quant à l'acquit de messes confiées à un prêtre très recommandable, peut-on regarder son silence comme une notification régulière, 1056.

Houdon. — Il demande à la Constituante de lui confier l'exécution de la statue de Rousseau, 548.

Hubert (S.). — Que penser des clefs de ce saint et de leur vertu contre la rage, 329.

Hymnes. — Une hymne propre empêchée aux 1res Vêpres se dit à Matines, au lieu de celle du Commun, 32. Toute hymne propre empêchée ne peut se replacer qu'à une des Heures principales et jamais aux Petites

Heures, 399. — Les hymnes de l'Avent, à l'office du Temps, ne changent pas de doxologie, même dans l'octave de l'Immaculée-Conception, 256. — Aux hymnes des fêtes où il y a mémoire de la Sainte Vierge ou de Notre-Seigneur, si elles ont le même mètre, la doxologie sera *Jesu tibi,* 32, 958. — De l'Ascension à la Pentecôte, on dit celle de l'octave et non du Temps pascal, 974. Solution particulière pour la doxologie à Vêpres, 958.

Hypnotisme. — Est-il permis de se livrer à des expériences d'hypnotisme, 319. — Que penser d'un médecin qui prétend connaître par ce moyen les secrets des familles et de la vie privée, 745.

Immanentisme. — Quelles sont ses relations avec le protestantisme, 92.

Imperfections. — Voir *Confession,* § II et III.

Impureté. — Voir *Confession de Sexto.*

Incroyants. — Voir *Ministère paroissial.*

Index. — Celui qui a acheté un livre qu'il ne savait pas être à l'Index peut-il le rendre au libraire, 286.

Indulgences. — Pour gagner l'indulgence de la prière *O bon et très doux Jésus* une prière vocale aux intentions du Pape est-elle obligatoire, 848. — Pour gagner les indulgences, il faut se conformer aux conditions exigées par l'indult qui les accorde, 47. — On peut gagner celles attachées à la neuvaine de S. Joseph en n'importe quel temps de l'année, 704. — Voir *Confession, Portioncule, Stations de Rome.*

Indulgence « in articulo mortis. » — Valeur des bénédictions du pape accordant cette indulgence jusqu'au 3e degré, 798. — Un prêtre peut-il se servir d'un crucifix indulgencié pour donner cette indulgence, 320. — Peut-on la donner avec une formule abrégée, 972.

Instituteur. — Primaires anticléricaux et syndicalistes, 62.

Instituts diocésains. — Peuvent-ils être soumis aux décrets du 7 sept. 1909 et du 4 janvier 1910, 1040.

Intellectualisme. — Rationalisme et anti-intellectualisme, 140.

Intelligence. — D'où provient, en dehors des causes externes, la différence d'intelligence qui existe entre les individus, 209.

« Intransigeant (L'). » — Est-il hostile aux idées religieuses, 448.

Jansénisme. — Attitude des Jansénistes durant la peste de Marseille, 269. — Voir *Compagnie du Saint-Sacrement.*

Jardins d'enfants. — Voir *Frœbel.*

Jean de Plan-Carpin (Frère). — Son voyage en Tartarie au XIIe siècle, 705.

Jeanne de Castille. — Mère de Charles-Quint, folle, 53.

Jeudi Saint. — Un évêque a-t-il le droit d'obliger ses curés à assister à cet office à la cathédrale, 382. — L'évêque, à la bénédiction des saintes Huiles, n'a la crosse que pour se rendre de l'autel à la crédence et de la crédence à l'autel, 608. — Quelle place et quels ornements donner au tabernacle destiné à recevoir la Sainte Réserve, 974. Quel voile prendre pour couvrir le calice renfermant la Sainte Réserve, 831.

Jeûne. — Les jours de jeûne, les travailleurs des champs dispensés du jeûne peuvent-ils manger de la viande à tous les repas, 798. — Un curé peut-il, pour dispenser du jeûne, le faire en bloc pour tous ses paroissiens, 799. — Peut-il déléguer ses pouvoirs à un étranger venu confesser dans sa paroisse. Quand la santé ne permet pas de jeûner, est-on obligé de demander une dispense, 799.

Jeûne eucharistique. — Est-il rompu si on ravale de l'eau provenant de la bouche et tombée sur les lèvres, 925. — Un prêtre chargé d'un service pénible peut-il prendre quelque chose avant une messe tardive, 464, 1056. — Voir *Communion* § II, et *Communion des malades.*

Joseph (Saint). — Historique de son culte, 134.

Journaux prohibés. — Hebdomadaires pour enfants et adolescents, 139. — Faut-il que l'évêque ait condamné des journaux pour qu'on soit en droit de refuser l'absolution à leurs lecteurs, 200. — Dans quels cas peut-on dire qu'il y a lecture habituelle d'un mauvais journal, 1025.

Jubilé Constantinien. — L'indulgence plénière peut se gagner plusieurs fois, 595 (malgré ce qui est dit p. 930).

Jubilé de 1300. — Voir *Dante (Le).*

Juifs. — Le crime rituel chez les juifs, 1051.

Juridiction. — Voir *Curé.*

Képhir. — Voir *Boissons.*

Kiew. — Ville ruinée par les Tartares, centre du monde slave, 707.

Koumis. — Lait de jument fermenté, 185.

Lactance. — Païen converti, jurisconsulte éminent, 1004 (note).

Lafarge (Madame). — Etait-elle la fille du duc d'Orléans, 554.

Lait. — Voir *Boissons.*

Lamartine. — Sa vie religieuse, 1041. — Sa première enfance, 1042. — Sa vie au collège des Jésuites, 1043. — Le jeune seigneur mondain, 1045. — Sa passion pour Elvire, 1047.

Lamennais. — Sa vocation, 625. — Années d'enfance et de jeunesse, 627. — Sa première tonsure, 628. — Les Ordres mineurs et majeurs, 630. — Ses relations avec Charles Sainte-Foi, 632; avec M. Berryer, 633. — Son attitude au lendemain de l'Encyclique *Mirari vos,* 882. — Rome et l'épiscopat français à ce sujet, 883. — Le Bref *Litteras quas,* 885. — Les quatre déclarations successives de Lamennais, 886. — Le dénouement : *Les Paroles d'un croyant* et l'Encyclique *Singulari nos,* 888. — Un converti de Lamennais : David Richard, 890.

Lampe du Saint-Sacrement. — Si on dépose le St-Sacrement dans un coffre-fort de la sacristie pour la nuit, il faut allumer une veilleuse, 256.

Laprade (Victor de). — Noble et grand poète, 270.

Latin. — La prononciation du latin, 58, 555. — Les femmes ont-elles intérêt à étudier le latin, 62.

Law. — Son rôle ; son abjuration, 263 (note).

Leçons. — Les doubles qui n'appartiennent pas aux fêtes liturgiquement plus dignes et qui n'ont pas de répons propres au 1er Nocturne ont les leçons de l'Ecriture courante, 48. — Les simples n'ont pas droit à la 9e leçon durant l'Octave de l'Epiphanie, 304. — Que faire de la 9e leçon d'une fête, quand il y a ce jour-là 9e leçon du dimanche ou d'une férie majeure, 494, 768. — Les leçons non historiques d'un simplifié ne se disent pas comme 9e leçon, 736. — Les simples ont toujours deux leçons de l'Ecriture courante, 768.

Législation romaine. — Comment le christianisme a transformé le droit romain, 1003. — Modifications des idées sur la famille, la propriété, la société, 1005.

Le Roy. — Ses théories nouvelles sur le miracle, 354. — Critique de l'application de conceptions idéalistes à la notion du fait miraculeux, 357. — Rôle qu'il attribue à la foi dans la production et le discernement du miracle, 359.

Lettre privée. — Quel péché commet celui qui ayant trouvé une lettre la lit et refuse de la rendre, 541.

Levasseur (Thérèse). — Maîtresse de J.-J. Rousseau, 546.

Levée du corps. — Voir *Sépulture.*

Ligue des Catholiques français. — Créée dans le but d'établir la paix entre les nations, 717.

Linges sacrés. — La purification des linges sacrés se fait en trois eaux différentes, mais la 3e lotion, d'après la coutume, peut être confiée à une religieuse, 861.

Linguistique. — Divers travaux nivernais, 446.

Litanies. — Quand on chante les litanies de la Sainte Vierge, il ne faut en supprimer ni le début ni la fin, 703. — Certaines litanies de sainte Anne ont été interdites en 1684, 528.

Livres prohibés. — Comment agir avec ceux qui s'abonnent à des bibliothèques renfermant des livres prohibés, 1027.

Loisy (Abbé). — Sa vie racontée par lui-même. De l'enfance au sous-diaconat, 817. — Du séminaire à la

perte de la foi, 819. — Le départ de l'Institut catholique de Paris et l'aumônerie de Neuilly, 821. — Première condamnation et sa candidature à l'épiscopat, 822. — Ordonnances épiscopales et décrets du Saint Office, 823. — Loisy contre la hiérarchie, 824. — Dans l'attente de l'excommunication, 826. — Le dénouement du 7 mars 1908 par l'excommunication, 828.

Louis (Saint). — Patron des coiffeurs, 351.

Loyson (Hyacinthe). — Ses débuts en 1865 et ses relations avec Montalembert, 893. — Ses dernières années; extraits de son Journal, 133.

Lumières liturgiques. — Un supérieur d'Ordre, comme tel, n'a droit qu'aux deux cierges requis pour les messes basses ; mais si une circonstance extrinsèque, v. g. 1re communion, prise d'habit, donne quelque solennité à cette messe basse, il convient qu'il y ait plus de deux cierges, 304, 684.

Magnificat. — Est-il de la Sainte Vierge, 238. — Commentaire, 897.

Maire. — Un maire catholique peut-il confier le secrétariat de la mairie à l'instituteur, 147.

Malades. — Voir *Communion des malades*.

Maladies. — Leur traitement par les lumières colorées, 559. — Voir *Guérisseur*.

Manuels condamnés. — Certaines excuses dont on colore l'indifférence pratique sur la question des manuels condamnés, 70.

Maret (Mgr). — Son rôle au Concile du Vatican et son livre *Du Concile et de la paix religieuse,* 563.

Marguerite de Valois. — Elle fait de sa cour de Nérac le berceau du protestantisme français, 896.

Mariage. — Un curé a-t-il eu tort d'avertir une jeune fille qui allait se marier avec un impie affectant des dehors religieux, 95. — Dans un pays où le mariage civil n'est pas obligatoire, peut-on se contenter du seul mariage religieux, surtout si certains ne le contractent ainsi que pour avoir plus de facilité de se séparer quand ils le voudront, 175. — Un mariage fait par un vicaire sans délégation du curé est-il valide, 416. — Un pouvoir subdélégué doit-il être donné par écrit, 414. — Un mariage *in extremis* pour lequel le curé n'a posé aucune question au sujet du consentement est-il valide, 542. — Doit-on défendre le mariage aux tuberculeux, 880. — Peut-on accorder une dispense de bans à l'avance, par exemple le jeudi, en spécifiant qu'elle n'aura son effet que le samedi, 667.

I. Confession. — Si l'on est en état de péché mortel, est-on obligé de se confesser, 379. — Peut-on donner un billet de confession à celui qui ne refuse pas de se confesser, mais déclare ne pas croire à l'efficacité de l'absolution, 924. — En pays de missions, est-il bon d'exhorter les futurs à se confesser, afin de rechercher les empêchements secrets, 220.

II. Témoins. — Faut-il que les deux sexes soient représentés, 220. — Quand on pourrait se marier devant deux témoins seulement, s'il y a dans la paroisse un prêtre sans juridiction, est-on obligé de se présenter devant lui, 96. — Le père et la mère de l'un des fiancés peuvent-ils servir de témoins, 1056.

III. Empêchements. — A quel moment est enlevé un empêchement dont on a demandé dispense, 414. — Comment entendre certains pouvoirs de dispenser de l'empêchement de consanguinité et d'affinité pour les mariages contractés par ceux qui se convertissent, 127. — Faut-il *impotentia* pour que le Pape dispense d'un mariage *ratum et non consummatum,* 149. — Peut-on espérer faire déclarer la nullité d'un mariage parce que la future a eu des relations avec un autre, 240. — L'évêque peut-il faire payer une dispense pour un mariage célébré en temps prohibé, 512.

IV. Messe. — On ne dit que deux oraisons dans les jours doubles, sauf le cas d'autres mémoires occurrentes ; mais dans les semidoubles il en faut trois et, si besoin est, on recourt pour cela aux oraisons du Temps, 32, 302. — Pour la bénédiction nuptiale après le *Pater,* les époux s'agenouillent sur le plus bas degré de l'autel, 45. — Le lundi de la Pentecôte, la messe est celle du jour avec mémoire de la messe de mariage sous une conclusion distincte, puis la bénédiction nuptiale en son lieu propre, 655, 943.

Mariage civil. — Peut-on obtenir la *sanatio in radice* d'un mariage civil, 63. — Que penser de la validité du mariage contracté au Brésil par un Syrien d'origine avec une de ses compatriotes. En cas de dissolution du mariage, quels sont les devoirs envers les enfants, 965.

Mariage des Orientaux. — Un curé latin a-t-il qualité pour assister *valide* et *licite* à ces mariages célébrés sur son territoire, 1036.

Mariage hérétique. — Un catholique marié religieusement devant un prêtre orthodoxe russe avec une Russe n'est pas marié aux yeux de l'Eglise. Que penser d'un prêtre catholique qui a assisté à ce mariage, 167.

Mariage « in articulo mortis ». — Ce mariage pourrait-il être célébré sans la présence d'aucun prêtre, 336. — Est-il valide si le prêtre a oublié de demander le consentement, 542.

Mariage mixte. — Une dispense de disparité de culte supprime-t-elle la nécessité de demander dispense des autres empêchements qui ne seraient pas propres à la partie catholique, 668, 1019. — Que penser d'une dispense accordée de vive voix et sans avoir fait prendre l'engagement de suivre les conditions imposées par l'Eglise, 384. — Comment doit être donnée la promesse d'élever les enfants dans la foi catholique, 127. — Que penser du mariage d'un catholique avec une russe-orthodoxe, 752. — En Prusse, statistique des enfants issus de mariages mixtes, 896. — Cas d'assistance purement matérielle du prêtre à certains mariages mixtes, 384.

Mariage musulman. — Peut-on marier un Turc avec sa 3e femme qui est catholique, 414.

Mariage païen. — Une dispense accordée de vive voix sans imposer aucune condition est invalide, 384. — Doit-on publier les bans d'un mariage entre un chrétien et une païenne qui doit avoir lieu le jour même du baptême de celle-ci, 928. — Comment marier des polygames à l'article de la mort, 170. — Un mariage célébré sans avoir exigé de la partie infidèle les cautions réclamées par le droit est invalide, 509. — L'interpellation pour le privilège paulin peut-elle se faire la veille du baptême de l'époux qui se convertit, 540.

Martyrologe. — Où s'adresser pour avoir un Martyrologe, 368. — Pourquoi lit-on à Prime le Martyrologe du lendemain et non celui du jour, 480. Il faut le lire *prout jacet* et annoncer même les fêtes qui peuvent être transférées, 525. Sa lecture n'est pas obligatoire en dehors du chœur, 46. — Il y a désaccord sur deux points entre le Bréviaire et le nouveau Martyrologe, 959.

Massenet. — Caractère sensuel et troublant de ses œuvres musicales, 552.

Matignon (R. P.). — Notice sur lui, 447.

Matines. — On peut séparer les Nocturnes les uns des autres pendant près de trois heures, et avec une cause médiocre on peut encore les espacer davantage sans faute, 207.

Médecine. — Une religieuse attachée à une clinique peut-elle prêter son concours à une opération d'embryotomie, 1034. — Peut-elle administrer les doses de morphine prescrites par le médecin, mais qu'elle croit trop fortes, 1039.

Mémoires. — La mémoire d'un *Infra Octavam* se dit avant celle d'une vigile, et celle-ci avant celle d'un simple, 48. — Quand il s'agit de Notre-Seigneur, on peut en faire mémoire deux fois dans le même office, pourvu que les deux fêtes n'aient pas le même objet, 208.

Mères chrétiennes. — Leur véritable patronne, 1056.

Mériadec. — Voir *Pacheu*.

Messe « in genere. » — Un curé peut-il exiger qu'un ancien vicaire lui fasse visite s'il veut dire la messe dans son église, 378. — Un prêtre latin peut-il achever une messe interrompue par suite d'une indisposition d'un prêtre oriental, 847. — Un curé peut-il emporter

chez lui la clef de la sacristie afin d'obliger à venir l'y chercher deux prêtres habitués qui ne veulent rendre aucun service à la paroisse. Doivent-ils quelque chose pour les frais du culte, 970. — Les messes pour les âmes du purgatoire leur sont-elles encore profitables même après leur entrée au ciel, 1015. — Voir *Contrition*.

I. Matière du sacrifice. — Que penser de la doctrine de Noldin au sujet des particules dont la consécration est douteuse, 382. — Peut-on fabriquer des pains d'autel avec de la farine américaine achetée sur le marché, 287. — L'addition d'acide salycilique pour arrêter l'ébullition du moût rend-elle le vin invalide ou illicite, 144.

II. Ornements. — Comment comprendre la faculté que des missionnaires ont de bénir tous les objets nécessaires pour dire la messe, 968. — Des débris d'ornements ont perdu leur bénédiction et peuvent être employés à des usages profanes, 1056.

III. Cérémonies. — Dans les vicariats apostoliques, dans le Canon, doit-on omettre ce qui se rapporte à l'évêque, 668. — Y a-t-il faute à répéter les paroles de la consécration, afin d'être plus sûr de les avoir prononcées, 875. — Pour dire la messe, l'autel est recouvert de trois nappes, 687. — Si on célèbre pendant l'office de chœur, on ne sonne pas à cette messe, 48. — Défense de dire de mémoire les prières du Canon, on doit les lire sur le Missel, 304. — Où se place le petit cierge qu'on allume pour la consécration, 304. — *Quid* de la consécration des hosties contenues dans le ciboire, si le prêtre voit le sacristain qui dépose le ciboire sur l'autel, mais n'y donne aucune attention ni à l'offertoire ni avant la consécration, 815. Quand on doit consacrer la custode, on l'ouvre à l'offertoire et à la consécration, 736. — Origine apostolique des mots *Mysterium fidei* de la consécration du vin, 528, 1071.

Le prêtre qui doit célébrer *ad intentionem dantis* peut s'en tenir à la messe du jour, 495. — Cette messe est celle de l'église où il célèbre, 1008. — Quand on passe devant un autel depuis la consécration à la communion, on génuflecte à un seul genou, 302, 687. — Si quelques gouttes du Précieux Sang, après la communion des fidèles, se trouvent au fond du calice, le célébrant les prend avec l'ablution du calice, 736. — On ne peut abandonner l'autel à l'offertoire pour procurer un peu plus tard une grand'messe à une maison d'éducation, où il y a déjà eu une messe de communauté, 1072.

Si le prêtre ne s'aperçoit d'avoir consacré de l'eau qu'en communiant, *quid juris*, 398. Comment doit se faire l'offrande de la nouvelle matière du sacrifice, 863. S'il ne se rend compte de sa méprise qu'après la messe et à la sacristie, que doit-il faire et est-il tenu à un nouveau sacrifice pour satisfaire à l'intention de cette messe, 544.

Prières après la messe. — Elles ne se disent pas à une messe basse de *Requiem* suivie de l'absoute, 160 ; de même, après toute messe basse suivie d'une fonction liturgique commandée, 526 ; après la messe conventuelle ou canoniale, 831, et après une messe basse ayant quelque solennité, v. g. en raison d'une Première Communion, etc., 864. — Règles récentes touchant ces prières, 976. — On les omet après toute messe chantée, 448. — L'invocation au Sacré-Cœur est fort recommandée, mais n'est pas imposée, 304, 607, 862. — Il n'y a pas de décret défendant de les dire le calice en main, 736. — On peut sans préjudice pour les indulgences alterner ces prières avec le servant ou l'assistance, 1008.

Messe chantée. — Rome tolère des soutanes de couleur pour les servants, 862. — Le célébrant se couvre à la banquette pendant le sermon, 256. — S'il y a encens, le prêtre le bénit de la main droite, ayant la gauche sur la poitrine, 683. — Quelle attitude doit prendre l'assistance, quand le chœur chante *Et incarnatus est, etc.*, 367, et lorsqu'on annonce l'élévation à un autel voisin, 255.

Le *Benedictus* ne se chante qu'après la consécration, 400, 576. — L'accompagnement de la Préface, du *Pater* et d'*Ite Missa est* avec l'orgue est prohibée, 492, 1085. — Défense de chanter le *Pater* avec le célébrant, 1085. — Le jeu de l'orgue doit être conduit de manière à ne pas retarder le prêtre dans les cérémonies, 1087. — Faute de mieux, on peut se contenter de chanter les prières de l'Ordinaire de la messe, 656, 862. — Durant la communion on peut chanter des motets latins seulement en l'honneur du St-Sacrement, 543. — Il ne convient pas de quitter l'autel pour toucher de l'orgue, 704.

Dans les 2es cl., on ne dit pas l'oraison d'un simple, 813, 974. — Ce qu'on dit *clara voce* aux messes basses y est récité *submissa voce*, 687. — Si le St-Sacrement est exposé, le célébrant descend au *Lavabo* soit *in plano*, soit sur le 1er degré au coin de l'épître, 526, et il n'y a pas d'encens, à défaut de ministres sacrés, 656. — Comment se disent les prières prescrites pour le chef de l'Etat à la fin de la messe, 1071.

Messe conventuelle. — Ce qui la caractérise, 944. — Même quand elle est basse, on peut y allumer le même nombre de cierges qu'aux messes chantées, 768. — Le privilège de dire la messe *de Beata* le samedi ne dispense pas, sauf indication contraire, de célébrer la messe conventuelle du jour, 944.

Messes des Féries et Vigiles. — C'est la messe de la Vigile qui se dit, lorsque la Vigile tombe dans un jour *Infra Octavam*, 31. — Dans les féries majeures ayant des messes propres, on peut dire à son gré ou ces messes propres ou celles de l'office de 9 leçons qu'on célèbre ce jour-là. — Si l'on choisit la messe fériale, on n'y dit aucune oraison du Temps, en cas d'office double occurrent, 400, 544, ni aucune oraison de simple dévotion, en cas d'office même semidouble, 352 ; Rome permet seulement d'y ajouter une oraison appropriée aux défunts pour qui on célèbre, 31, 111, 208, 495, et elle se dit toujours *penultimo loco*, 720. Cette oraison ne dispense d'aucune oraison du Temps, si la messe exige qu'on en dise quelqu'une ; mais si elle donne en fait quatre oraisons à cette messe, l'oraison impérée alors s'omet, 223, 527, 686. — Si l'on choisit la messe du jour, l'oraison *pro defunctis* n'est pas admise, 223.

Le jour des Cendres où il y aurait un double simplifié, on dit trois oraisons, 640, 685. — Quand le mardi des Rogations il n'y a pas de procession, la messe ne peut être que du double occurrent, 736.

Messe « pro populo. » — Son application est attachée à l'incidence de la fête et ne se transfère pas avec elle, 111. — Il y a exception pour l'Annonciation tombant le Vendredi et le Samedi Saint, 496. Pourquoi cette exception, 976. — Sauf indult, on doit (malgré ce qui est dit p. 971) préférer l'application de la messe de paroisse à une messe de mariage ou d'enterrement, 224, 1085. — Exceptionnellement, Rome permet de remplacer la messe de paroisse dans l'un des dimanches de novembre par une messe de *Requiem* en faveur des défunts spoliés, 304. Pourrait-on faire à cette messe la présentation du corps d'un défunt pour l'enterrer après l'office, 1086. — En soi, on ne satisferait pas à son obligation par une messe *de Beata*, 526.

Messe solennelle. — Quelle génuflexion doivent faire les ministres sacrés à l'encensement, 1008. — Défense à un religieux non clerc de servir en qualité de sous-diacre, 832. — Aux *Introibo*, les ministres ne se tournent vers le célébrant que pendant le *Misereatur* et aux mots *Tibi Pater* et *Te Pater* du *Confiteor*, 832. — Le célébrant répond au salut du diacre, quand celui-ci se rend à la crédence pour prendre et porter la bourse à l'autel, 272.

Messe votive. — Les messes votives privées sont interdites aux féries de Carême et dans toutes celles qui jouissent de messes particulières, 80, 640, 688. — Raisons qui ont fait assigner un jour plutôt qu'un autre aux messes votives du Missel, 702. — Même chantée, on ne pourrait dire la messe votive de N.-D. de Lourdes en Carême ; seules, les messes votives solennelles *pro re gravi* sont permises en ce temps, 480.

Le 19 septembre ayant une fête double occurrente,

on ne peut sans indult y chanter votivement la messe de N.-D. de la Salette, 974. — Règles pratiques touchant la messe votive de N.-D. de Lourdes célébrée au lieu de l'Apparition à l'époque des pèlerinages, 606. — Quelle oraison dire à la messe votive de S. Jean-Baptiste, 832.— On ne dit pas le *Gloria* à la messe privée du St-Sacrement, 526. — Un prêtre ne perd pas son privilège de dire la messe *de Beata,* parce qu'il aura célébré un jour ou l'autre une messe festivale, 526.

Messe de « Requiem ». — I. Basses. — On ne peut en dire les jours de Vigiles, 46, 80, même pour quelqu'un dont on apprend la mort, 864. — Elles sont également interdites tout le Carême, sauf le 1[er] jour libre de chaque semaine, depuis le mercredi des Cendres aux Rameaux, 160, 223, 480, 493, 494, 640, 688. L'indult permettant d'en dire trois fois la semaine dans les doubles n'est plus applicable au Carême, 47, 300. Les neuvaines de messes de morts sont donc exclues du Carême, 496, et défense d'en dire aussi devant le St-Sacrement exposé, 815. — Si la messe est demandée *ad intentionem dantis,* les oraisons sont celles de la messe quotidienne, 862. — On y dit la préface propre des morts, quand la concession de la préface a été notifiée par l'évêque, 300, 704. Les religieux ayant charge de paroisse et un Ordo propre sont-ils tenus de la dire, 861.

II. Chantées. — Elles sont permises comme autrefois dans les féries de Carême et les Vigiles, 656, 688, 718, 719, 974 (malgré ce qui est dit p. 80 et 543), et l'on peut également user de l'indult permettant d'en chanter 2 ou 3 fois la semaine, même aux doubles-majeurs, 272, 300, 815 ; mais ce ne peut être que par faveur spéciale qu'il y aurait le dimanche une messe de *Requiem* pour la Croix-Rouge, 958. — Aux mots *Pie Jesu,* on incline la tête, 80, et il convient de les chanter plus gravement que le reste, 80. — Une aube avec dentelle ne convient pas à ces messes, 974. — Pourquoi y porte-t-on tunique et dalmatique, 301. — On peut se contenter de chanter Laudes des Morts avant la messe, 400. — Quelle messe chanter à la nouvelle officielle de la mort de l'évêque diocésain, 479.

Messe d'enterrement. — Le lendemain d'une inhumation faite dans la soirée, on ne peut, sauf pour les pauvres, dire une simple messe basse, quand l'office du jour occurrent est double, 272, 527. — Peut-on ranger parmi les pauvres ceux qui demandent la 5[e] ou la 4[e] cl. et qui pour cela n'ont droit qu'à une messe basse, 526.

Jours où la messe d'enterrement est prohibée, 303, 543. — Est-elle défendue à l'incidence des grandes fêtes, quand leur solennité externe est renvoyée au dimanche, 543. — Si la messe de *Requiem* est prohibée, peut-on au moins dire la messe du jour, *corpore præsente,* 544. — La messe d'enterrement est interdite aux fêtes supprimées, là où il n'y a qu'un prêtre, 832, 1085.

Quand il y a messe chantée le jour des funérailles, on peut ajouter des messes basses pour le défunt dans les doubles-majeurs et au-dessous, même en Carême, 527, 544, mais non le dimanche et aux fêtes supprimées de 1[re] et de 2[e] cl., 208.

Messe des 3[e], 7[e] et 30[e] jours. — Lorsqu'elles sont empêchées en leur jour respectif, on peut les anticiper ou transférer au 1[er] jour non semblablement empêché, 688. — Ces jours se comptent à partir soit de la mort soit de la sépulture, 301. — On donne aux oraisons le nombre et le genre qui conviennent, 527.

Messe anniversaire. — Même fondée, elle perd ses privilèges, lorsque sans être empêchée on la célèbre un autre jour que le sien propre, 543 ; mais empêchée, elle garde ses privilèges en la disant au 1[er] jour libre, 688. — C'est une pratique à réprouver que de célébrer un anniversaire dans la semaine de Pâques avec messe du jour et catafalque, 944.

Micara (Cardinal). — Grand ami de Lamennais, 886 (note).

Milan (Edit de). — Voir *Edit de Milan.*

Ministère paroissial. — Peut-on se montrer aimable envers les incroyants, 1011.

Miracle. — Que répondre à un esprit fort qui ne trouve pas assez extraordinaires les miracles de Lourdes, 696. — Voir *Le Roy.*

Missionnaires. — Sens de quelques indults concédés aux missionnaires, 47. — Pratique à recommander dans une Mission pour toucher les pécheurs et les exciter à la contrition, 160.

Missions étrangères (Pays de). — Un missionnaire peut-il priver sa chrétienté de la messe du dimanche pour aller dans une chrétienté voisine à l'occasion d'une cérémonie, 128. — Peut-on tolérer une coutume qui met des obstacles de for externe à la réception des Sacrements, malgré des réponses de la Propagande, 168. — Mariage *in extremis* de polygames, 170. — Comment agir avec un païen polygame à la mort si sa 3[e] femme consent à être baptisée et non les deux autres, 217. — Peut-on exhorter les futurs à se confesser pour connaître les empêchements secrets, 220. — Censure portée contre les prêtres commerçants, 222. — Que penser de certaines délégations pour les mariages, 240. — Un préfet apostolique peut-il renvoyer un prêtre sans lui en donner les motifs, 287. — Quels sont les privilèges des Vicaires et Provicaires apostoliques pour permettre aux missionnaires de donner la Confirmation, 412. — Comment apprécier l'intention droite pour communier. Dans ce jugement, la considération de scandale donné à la communauté peut-elle intervenir, 571. — Dans le cas de démembrement d'une mission, est-il vrai que les prêtres indigènes doivent demeurer fixés là où ils étaient avant la division, 574. — A quel moment un missionnaire qui change de poste perd-il toute juridiction dans son ancien poste, 752. — Le décret *Cum Singulæ* concerne-t-il les missionnaires soumis à la Propagande, 320. — Celui qui ne peut se confesser que très rarement peut-il célébrer après s'être purifié seulement par la contrition parfaite, 650. — Une dispense de disparité de culte pour le mariage supprime-t-elle la nécessité de demander dispense des autres empêchements qui ne seraient pas propres à la partie catholique, 668, 1019. — Voir *Bréviaire, Messe in genere,* § III.

Mobilisation. — Voir *Service militaire.*

Modernisme. — Le serment anti-moderniste ayant été fait pour le sous-diaconat, faut-il le réitérer avant de commencer le ministère paroissial, 848. — Est-il vrai que les erreurs modernistes pourraient se retrouver dans la doctrine des Nominalistes du moyen âge et dans cel es de Luther et des premiers protestants, 81.

Monarchie. — Réponse à un critique à propos du péché de monarchie, 150.

Monnaie. — *Quid* de celui qui veut faire passer une pièce de plomb qu'il a reçue ? Son cas est-il analogue au cas de celui qui vend du bétail taré comme étant bon, 1032.

Montalembert. — Ses divergences avec Louis Veuillot, 120. — Il approuve le P. Gratry dans son opposition au Concile, 662. — Son rôle à propos de la condamnation de Lamennais, 884.

Monténégro. — Jamais asservi par les Turcs, 345.

Morale. — La raison contre la morale, 129. — La morale postule-t-elle Dieu et reçoit-elle un grand secours de la croyance en Dieu, 137.

Moribonds. — Un curé est-il dispensé de se présenter chez un malade où il ne sera pas reçu, 202. — Que faire si l'on a oublié d'imposer une pénitence sacramentelle à un moribond, 334. — Est-on obligé d'employer un remède qui prolongera la vie de quelques heures, 334.

Morphine. — Une religieuse peut-elle administrer les doses de morphine prescrites par le médecin, mais qu'elle croit trop fortes, 1039.

Mort. — Comment expliquer qu'un homme de foi ait peur de la mort, 727.

Morts-nés. — Peut-on supposer que certains morts-nés n'ont eu que la vie végétative, 512.

Musiciens. — Voir *Gounod, Massenet.*

Musique. — Le virtuose est-il l'ennemi de l'art musical, 716.

Musulmans. — Voir *Mariage musulman.*

Mystique. — Vraie et fausse mystique, 351. — Voir *Contemplation.*

Napoléon Ier. — Sa fidélité dans le mariage, 896. — Scènes de cannibalisme durant la Retraite de Russie, 554.

Napoléon III. — Décadence des mœurs sous l'Empire, 264. — Ce qu'il pense de la question romaine, 485. — Il refuse de supprimer l'*Univers,* 586.

Nègres. — Y a-t-il eu des saints de race noire, 429.

Néron. — Son édit de persécution, 635.

Neutralité. — Que faut-il en penser dans les œuvres charitables, 369.

Noël. — Pourquoi l'Eglise a-t-elle séparé les fêtes de Noël et de l'Epiphanie, 975. — On ne dit pas *Fidelium* à la fin de Matines suivies de la messe de minuit, 303. — On tolère que la statue de l'Enfant Jésus soit transportée processionnellement avant la messe de minuit à l'autel de la crèche, 160. Aux deux premières messes, le prêtre se purifie les doigts dans le vase ordinaire qui reste sur le gradin en cas de communions *extra missam,* 47. Que faire si, versant du vin dans le calice à la fin de la 1re messe, il aperçoit la parcelle de l'hostie qui n'a pas été prise avec le Précieux Sang, 302.

Pendant toute l'octave, la préface est celle de Noël, même à la messe de S. Jean, apôtre, 45, 735. — Quelles leçons dire au 1er Nocturne de l'*Infra Octavam* ayant son office le 30 décembre, 735.

Nominalisme. — A-t-il des rapports avec le Moder nisme, 82.

Obéissance.—Voir *Religieux, Vertus cardinales, Vœu.*

Occurrence. — Une fête de 9 leçons fixée par Rome en son jour natal ou quasi natal l'emporte sur toute fête qui n'est que permutée ce jour-là, 31. — Quand deux fêtes simples sont assignées le même jour, l'office est de la 1re qui figure au calendrier, et la 2e a mémoire, 112. — La fête patronale arrivant le jour de l'Ascension se transfère au lendemain, 863. Si elle coïncide avec une fête de 2e cl., c'est celle-ci qu'on déplace, 864.

La Sainte Famille en occurrence avec la Sexagésime n'a que mémoire, 160. — Jusqu'ici les fêtes de 9 leçons perpétuellement empêchées se transféraient à un nouveau siège fixe, 272 ; de même la fête toujours empêchée par un jour octave, 302.

Une religne insique de S. Blaise donne le rit double à sa fête, et celle-ci l'emporte sur un double inscrit dans l'Ordo, toutes choses égales d'ailleurs, 686.

L'Invention de la Sainte Croix étant de 1re cl. est en occurrence avec Jeanne d'Arc de 2e cl., on transfère celle-ci, 655. — Le Saint Rosaire tombant le jour de la fête patronale suit la règle précédente, 543, 814.

Octave. — Toute octave cessant avec le Carême prenant, finit-elle la veille des Cendres après None ou bien après Complies, 686. — L'octave donne sa couleur au Dimanche *infra octavam,* quand l'office est celui de l'octave ; mais si l'office est celui du Psautier, le dimanche garde sa couleur propre, 703.

Octave des Morts. — On peut laisser le catafalque au milieu de la nef pendant toute l'Octave, 399. — S'il y a *De profundis* à dire après la messe, le célébrant le récite au bas de l'autel et non près du catafalque, 400.

Office divin. — On dit partout et sans variante le ℣ *Domine salvum fac regem* aux prières fériales des Vêpres et des Laudes, 302. — On ne dit qu'une fois le *Sacrosanctæ,* le Bréviaire du jour terminé, pour gagner l'indulgence, 207, et l'on est dispensé de le réciter à genoux, si l'on est en voiture ou dans la rue, 207.

Il n'y a plus d'offices votifs, 31. — En Carême, le samedi, on dit l'Ant. *Ave Regina* debout à Vêpres, même récitées avant midi, 495. — Aucun décret n'oblige à se signer à *Dominus det nobis suam pacem,* avant l'Ant. finale de la Sainte Vierge, 768. — Lorsqu'on se souvient d'avoir omis les prières dominicales ou fériales à Prime, on les dit à la fin, 608. — Pour l'intonation des Antiennes, on se conforme à la coutume, 944.

A toutes les Heures de l'office de chœur, on allume au moins 2 cierges, 944.

Office des Morts. — Cet office qui était précédemment assigné à certains jours n'est plus obligatoire, ni au chœur, ni en dehors du chœur, 304. — Les Laudes se disent comme au nouveau Psautier, en retranchant trois psaumes, et l'on suit le Rituel pour l'enterrement des enfants, 112, 448. — On dit *Pater, Ave* avant Vêpres et Laudes, et *Pater, Ave, Credo* avant Matines, lorsque ces heures ne sont précédées, ni de la levée du corps, ni de l'office du jour, 112. — Comment terminer les Vêpres quand elles sont suivies de l'absoute, 1087. — Est-ce qu'il y a des cas où l'on doit dire plusieurs oraisons après Matines des morts séparées de Laudes, 494.

Office (Petit) de la Sainte Vierge. — On n'y double pas les antiennes à Vêpres, Matines et Laudes, 160. — A Vêpres, l'oraison se dit avec la conclusion brève, 704. — Rubriques principales concernant cet office, 704. — Divers cas relatifs aux religieuses qui le récitent, 831. — La mère abbesse peut-elle bénir ses sœurs à la fin de l'office, 31.

Ollivier (Emile). — Son attitude en face du Concile, 771.

Onanisme. — Que penser d'une mère qui interdit à sa fille d'avoir désormais des enfants, 589. — Voir *Confession de Sexto.*

Oraison « ad libitum. » — On peut la choisir à son gré parmi toutes les messes du Missel qu'on est autorisé à dire votivement, 256. — L'oraison *Pro infirmis* s'adapte au nombre et au genre des malades, 256.

Oraison commandée. — Cas particulier d'une oraison *pro pontifice defuncto,* 479 ; pour des infirmes, 256. — Combien de temps faut-il continuer à la dire, 768, 959. Quand doit cesser l'oraison *pro eligendo episcopo,* 479. — L'Octave de la Pentecôte n'en admet que *pro re gravi,* 784. — L'oraison commandée s'omet dans les messes ayant plus de trois oraisons de rubrique, 974.

Oraison pour défunts. — On *peut* en dire une aux messes d'une férie, d'un simple et aux votives privées ; on *doit* la dire aux lundis libres et au 1er jour libre du mois, *juxta rubricas,* 863. — C'est ainsi que l'oraison *Fidelium* se dit aux lundis d'Avent ayant l'office férial, 208.

Oraison du Saint-Sacrement. — Les règles relatives à cette oraison n'ont pas été changées dans les nouvelles rubriques, 111. — On la dit à la messe où se consacre l'hostie pour l'ostensoir, 768 ; de même aux messes chantées à l'autel de l'exposition, 703. — Cas spécial visant un jour dans l'octave de la Toussaint, 1088.

Oratoire. — Voir *Chapelle privée.*

Ordination. — Si l'ordination ne compte qu'un seul diacre ou un seul sous-diacre, il ne chante pas mais lit simplement l'épître ou l'évangile en même temps que l'évêque, 256.

Ordres religieux. — Voir *Religieux.*

Orgue. — Est-il permis d'installer une femme au chœur, 846. — Voir *Messe chantée.*

Orgueil. — Sa nature, 1036. — Voir *Confession.*

Ornements. — On ne peut introduire la forme gothique, *inconsulta S. Sede,* 1072. — Leur bénédiction faite sans délégation régulière par un simple prêtre, est nulle, 863. — Même le prêtre délégué ne peut bénir que des ornements pour son église, 448. — Les ornements défraîchis ne peuvent être utilisés pour des usages profanes, 704. — Voir *Messe in genere,* § II.

Il n'y a pas de décret défendant d'orner de galons blancs les ornements noirs, 687. — Origine de l'étole pastorale, 527 ; elle ne se porte pas sur la mozette, sauf de rares exceptions spécifiées par le droit, 493. — Quand une partie notable de l'aube a été détachée du reste pour le blanchissage ou une réparation, l'aube doit être rebénite, 768. Si le curé se refusait à la rebénir, parce qu'il ne croit pas à cette obligation, le vicaire pourrait-il s'en servir pour la messe, 768. — Une aube avec broderie agrémentée de fils d'or fin n'est pas défendue, 816.

Ozanam. — Enthousiasme de Renan pour son professeur de Sorbonne, 560. — Sa pensée sociale, 265. — Ozanam et Lamennais, 889 (note).

Pacca (Cardinal). — Conseiller de Pie VII, 882 (note).

Pacheu (Jules). — Ancien jésuite, romancier, 267.

Paroisse. — Des religieux sont-ils curé de droit dans une nouvelle paroisse créée sur un terrain qui leur est confié, 332. — Comment entendre la faculté que des missionnaires ont d'exercer les fonctions paroissiales dans tout le diocèse, 968. — Voir *Curé*.

Parrain. — Voir *Baptême*.

Patron de corporations. — Pourquoi le choix de certains patrons pour les corporations, 288.

Patron de lieu. — Il n'est pas requis d'en avoir un, mais il peut être le même que le Titulaire, 32. — Le Patron de l'église cathédrale oblige toutes les églises du diocèse, 48, et on le célèbre comme autrefois, 272, 302. — Séculiers et réguliers sont tenus au Patron de lieu, et même à celui du diocèse, s'ils l'ont toujours fait, 816. — Comment savoir si le Titulaire est en même temps patron, 684. — Manière de célébrer le Patron qui a des associés au calendrier, 864. — Ordonnance de l'office du patron en cas de coïncidence avec la Septuagésime, 1086.

Patron d'usine. — A-t-il le droit de renvoyer un ouvrier à cause de ses idées antireligieuses, 586.

Peau. — A quoi tient la couleur de la peau dans les races humaines, 457.

Péché mortel. — Après un premier péché mortel, comment peut-il y avoir encore perte de la grâce, *macula, reatus pœnæ*, 921. — Les péchés confessés et absous seront-ils connus au jugement dernier, 1012.

Péchés véniels. — Voir *Confession*, § II et III.

Pécheur public. — Voir *Concubinage, Divorce, Extrême-Onction*.

Pèlerinage. — Que penser de certaines prières très efficaces affichées en certains lieux de pèlerinage, 845.

Pénitence sacramentelle. — Voir *Confession*, § IV.

Peur. — Influence physique sur le moral, 443.

Philippe II d'Espagne. — Critique haineuse de M. Georges Claretie, 896.

Pièce (Mauvaise). — Voir *Monnaie*.

Pierre d'Ailly. — Son Traité doctrinal sur S. Joseph, 134. Le Grand Schisme d'Occident, 136 (note).

Poé (Edgar). — Un écrivain américain atteint de la fureur de la boisson, 433. — Son enfance excentrique, 434. — Ses hallucinations, génie et folie, 436. — Son portrait par Jules Lemaître, 438.

Pollution. — Voir *Confession de Sexto*.

Portioncule (Indulgence de la). — Le 2 août, dans quelles églises peut-on la gagner. La même personne peut-elle la gagner à deux jours différents, 971.

Première Communion. — Observation du Décret en Allemagne et en Suisse, 342. — Peut-on annoncer en chaire qu'on refusera l'absolution aux parents qui n'enverraient pas leurs enfants au catéchisme après la Première Communion privée. Peut-on n'admettre à celle-ci qu'à 10 ou 12 ans, sous prétexte qu'une fois faite les enfants ne viendront plus au catéchisme, 1033. — Un curé peut-il ajourner à la Première Communion solennelle un enfant qui n'assiste pas régulièrement à la messe le dimanche ou aux catéchismes, 204.

Préséance. — Un doyen non chanoine a le pas sur un de ses curés chanoine, 448.

Prêtres habitués. — Y a-t-il des règles qui précisent leurs rapports avec le curé de la paroisse au sujet de la célébration de leur messe, des frais à payer à la paroisse. Peuvent-ils obtenir un oratoire privé, 970. — Voir *Messe in genere*.

Prévost (Marcel). — Son roman *Les Anges gardiens*, 896.

Privilège Paulin. — Voir *Mariage païen*.

Processions. — Cérémonial des processions pour obtenir, soit la pluie, soit le beau temps, 494. — A la procession des Rameaux, pourquoi frapper trois coups avec la croix à la porte de l'église avant d'y entrer, 526. — En rentrant à l'église, les jours des Rogations, on termine à genoux les Litanies, si elles ne sont pas finies, 624. — Le jour de S. Marc, la procession est suivie de la messe des Rogations avec mémoire de S. Marc, mais pas de 3e oraison, 685. — Pas de procession la nuit, 816. — Pas de cantiques non plus en langue vulgaire durant la fonction liturgique, 973.

Propagation de la Foi. — Dans la même paroisse, le curé et le vicaire peuvent-ils jouir tous les deux des privilèges de cette Œuvre, 288. — Dans un collège, est-ce au directeur ou aux professeurs qu'appartiennent les privilèges. Le *visa* de l'évêque est-il requis. Peut-on en user hors du diocèse, 320. — Que faut-il faire pour gagner les indulgences accordées aux membres de cette Œuvre, 1056.

Protestantisme. — A-t-il des affinités avec le Modernisme, 87. — Peut-on tolérer que les catholiques prennent part à des fêtes de charité en faveur d'œuvres protestantes, 161. — Voir *Hérétiques*.

Provincial. — Quels sont ses pouvoirs dans un vicariat apostolique, 506. — Voir *Religieux*.

Provicaire apostolique. — Quels sont ses pouvoirs, 506.

Psaumes. — Etudes sur les psaumes, 609. — Voir *Ecriture Sainte*.

Psautier (Nouveau). — L'édition typique renfermait plusieurs fautes, 256, 368. — Le Ps. *Confitemini* est bien le 1er Psaume de Prime le jour de Quasimodo, 576. — La légende de S. Jean de Dieu est à corriger, 767.

Purification. — La translation de cette fête n'a plus de privilège qui lui soit propre, 303. — A la messe, pendant le chant de l'Evangile, le célébrant ne tient pas son cierge à la main, 687.

Quarante-Heures. — Quelle messe dire le lundi où il y a une fête de 2e cl., 303. — Le mardi, la messe du St-Sacrement se dit avec *Gloria, Credo* et *Ite Missa est*, 448. — Peut-on dire des messes basses devant le St-Sacrement, 975. — La messe de la Paix se dit en ornements violets, 45. La préface s'y dit sur le ton solennel, 45. — On voile le St-Sacrement pendant le sermon, 45. — Pas de messes de *Requiem* ces jours-là, 976.

Quêtes. — Un curé peut-il conserver pour ses œuvres paroissiales une partie des quêtes prescrites par l'évêché, 879.

Rapports (Mauvais). — Voir *Charité*.

Rationalisme. — Les tendances anti-intellectuelles et l'enseignement, 140. — Voir *Morale*.

Ravaillac. — Sa jeunesse, 49. — Son dernier voyage à Paris, 50. — Le jour de l'assassinat, 51. — A-t-il eu des complices, 52.

Raynal. — Jésuite sorti de l'Ordre et collaborateur des philosophes du XVIIIe siècle, 1045 (note).

Recrutement sacerdotal. — Rôle de la littérature, 62.

Rédemption. — Vues sur ce dogme, 447. — Comment se fait-il que la Rédemption ne produit pas des fruits plus abondants, du moins en apparence, 506. — Quelques explications de M. Rivière sur sa théorie de la Rédemption, 635.

Régicide. — Voir *Ravaillac*.

Religieuses. — Dans la manière de faire la coulpe, peut-on conserver l'accusation réciproque, même pour les novices et postulantes, 671. — Peut-on recevoir la juridiction par l'intermédiaire d'une Supérieure de religieuses, 696. — Une novice dans une communauté diocésaine peut-elle la quitter pour entrer dans une autre ou dans un Institut approuvé par Rome, 879. — Serait-il plus méritoire pour une religieuse à vœux temporaires de faire ses vœux perpétuels quand elle va mourir, 653. — Les religieuses ont-elles le droit de correspondre librement avec leur confesseur. Que penser des supérieures qui ont de la répugnance à permettre de recourir à un confesseur autre que celui qui est indiqué, 1018. — Causes légitimes d'absence de la maison qui autorisent les religieuses à se confesser au dehors, 1034. — Une religieuse peut-elle fixer elle-même le nombre de ses communions, 1040. — Un aumônier peut-il avoir quelque ingérence dans l'administration temporelle, 846. — Voir *Médecine*.

Religieux. — Divers modes de vie religieuse, 647. — Différences entre les Ordres réguliers, les Congrégations à vœux simples et les autres Instituts, 648.

Règles au sujet de la coulpe, 671. — Les religieux peuvent-ils sans injustice, malgré la défense de leurs

constitutions, recevoir un honoraire pour leur messe libre de chaque semaine, 26. — Les prescriptions d'Innocent XII sur la célébration et les honoraires de messes dans les Ordres religieux sont-elles tombées en désuétude, 96. — Comment un Supérieur doit-il agir avec les Frères convers, 278. — Doit-on baiser l'anneau d'un abbé, 320. — Dans quelles conditions les religieux peuvent-ils confesser des séculiers, 335. — Attributions d'un Provincial régulier qui est en même temps visiteur général et apostolique de sa province, 383. — Un religieux qui sort de son Ordre est-il en danger très grave de perdre son âme, 917. — Pour le gain du Jubilé, les religieux et leurs domestiques peuvent-ils visiter l'église du couvent, 843. — Comment interpréter la clause relative aux religieux dans l'indult à l'Amérique latine sur le jeûne et l'abstinence, 968. — Un religieux à vœux simples qui a péché gravement contre le vœu de pauvreté est-il obligé de restituer à sa Congrégation, sous peine de refus d'absolution, 1032.

Nature de l'obéissance religieuse; comment faut-il la pratiquer, 278. — Lorsqu'un Supérieur ne commande pas au nom de l'obéissance, est-il vrai de dire que ses ordres n'obligent pas par eux-mêmes sous peine de péché. Quelle obligation créent-ils, 737. — Le devoir de la vertu d'obéissance s'étend-il beaucoup plus loin que celui du vœu. Quelles vertus sont lésées par un religieux qui n'obéit pas à ces ordres, 739, 741. Voir *Instituts diocésains*.

Religion. — Est-on libre d'embrasser celle que rationellement l'on croit vraie, 1055.

Reliques. — Peut-on se passer de l'autorisation de l'Ordinaire du lieu pour exposer des reliques, 1034. — Les reliques provenant de pierres d'autel hors d'usage restent la propriété de l'église et peuvent être exposées à la vénération des fidèles, 47. — Les reliquaires disposés comme objet d'art sur les gradins de l'autel peuvent y rester à demeure, 46; mais on ne les encense jamais, 492.

Renan. — Admirateur de son maître Ozanam, 560.

Rénovation des vœux simples. — Cérémonial donné par Rome et obligatoire dans toutes les Congrégations, 400.

Renty (Baron de). — Voir *Compagnie du St-Sacrement.*

Réserve (Sainte). — En certains pays presque païens de France, sa conservation est-elle obligatoire, 847. — Un vicaire apostolique peut-il permettre à un missionnaire éloigné de tout centre chrétien de conserver le St-Sacrement dans son oratoire, 875. — Pour transférer le ciboire au coffre-fort de la sacristie, il faut surplis et étole, 494, avec le voile par-dessus, 736. — On ne doit pas transférer *in nigris* un ciboire non purifié, 1072. — La lunule peut être déposée, soit dans une boîte en métal doré à l'intérieur, soit sur le corporal du tabernacle, 704, 832. — On ne transfère pas le St-Sacrement renfermé dans l'ostensoir d'un autel à l'autre, ou de l'autel au coffre-fort, mais on prend seulement la lunule ou la boîte qui renferme celle-là, et on la porte recouverte du voile huméral, 528, 683. — Dans une chapelle de pèlerinage, on ne peut consommer la sainte Réserve après le salut qui suit la messe, mais on la rapporte à l'église, 735, 864. — Quand on la transfère à un autel pour une cérémonie particulière, il n'y a pas à l'orner d'un conopée, 683. — On ne bénit pas le pavillon qui couvre le ciboire, 704.

Restitution. — *Quid* si l'on a fait acheter un champ par un tiers à qui l'on a remis le prix de sa surenchère, 26. — Cas spécial pour un vol de bestiaux, 25. — Comment agir avec un laitier qui ajoute de l'eau et prétend ne pas pouvoir faire autrement, 143. — Doit-on restituer le prix d'une montre qu'on a trouvée, puis perdue durant les jours qu'on l'avait gardée avant de la rendre, 413. — Peut-on conserver 1000 fr. qu'un défunt avait manifesté l'intention de vous donner, 750. — Y aurait-il lieu à restituer une somme laissée sans donation explicite par un défunt et déjà distribuée de bonne foi aux Œuvres, 969. — Peut-on restituer aux bonnes œuvres une portion d'héritage dont on a frustré ses cohéritiers, 925. — Peut-on ne pas payer complètement un pépiniériste qui a vendu trop cher de mauvais plants, 951. — Peut-on se faire livrer par le commis d'un libraire une liste d'amateurs de livres d'occasion, 951.

Résurrection. — Que penser des morts ressuscités au premier Vendredi Saint, 137.

Révérences. — Quel salut doit-on dans les cérémonies aux divers dignitaires de l'Eglise, évêque diocésain, cardinal, évêque étranger, 301.

Révolution. — Peut-on invoquer les anciens scolastiques en faveur de la légitimité du coup de force, 215.

Richard (David). — Converti de Lamennais, 890.

Richelieu. — Son zèle pour la réforme des couvents, 350. — Etant évêque, il se montre l'ennemi des impôts du clergé; devenu ministre, il écrase d'impôts le clergé, 351.

Rosaire. — Durant le mois d'octobre, comment choisir les mystères chaque jour, 288.

Rousseau (Jean-Jacques). — Triple hypothèse au sujet de sa mort, 545. — Son culte et le pèlerinage d'Ermenonville, 548.

Rubriques. — Où trouver la rubrique dont parle le décret du 23 janvier 1912, 368. — Voir *Office divin.*

Sabbatin (Privilège). — Des religieuses tenues par leur Règle à réciter chaque jour le Rosaire peuvent-elles ainsi gagner ce privilège, 930.

Sacrements. — Peut-on tolérer une coutume en vertu de laquelle une personne brouillée avec une autre défendait au curé d'admettre celle-ci aux sacrements, 511. — Si l'on est en état de péché mortel, est-on obligé de se confesser avant de recevoir un saerement des vivants, 379, 1028.

Sainte-Beuve. — Ses amicales remontrances à Lamennais, 889 (note).

Sainte-Foi (Charles). — Ses relations avec Lamennais, 632.

Saints Nègres. — Y a-t-il des saints de race noire, 429.

Sainte Réserve. — Voir *Réserve (Sainte).*

Saint-Sacrement. — Voir *Compagnie du St-Sacrement.*

Samedi Saint. — A quelle époque remonte la lecture des prophéties dans l'office du Samedi Saint, et quel sens y attache l'Eglise, 492. — La bénédiction du cierge pascal est moins une bénédiction qu'un éloge de J.-C., dont ce cierge est le symbole, 703. — On peut donner la communion ce jour-là, 495, 640, mais avec des hosties consacrées à la messe du jour, 832. — Que doit faire un prêtre lyonnais faisant les fonctions du Samedi Saint dans une église des Carmes où l'on suit le rit romain, 527. — On supprime la fonction de ce jour dans les chapelles semi-publiques où l'on n'a pas fait les cérémonies du Jeudi et du Vendredi Saint, 304.

Scala Santa. — Historique de la *Scala Santa* vénérée à Rome. Est-ce vraiment l'escalier du prétoire de Pilate, 945.

Scapulaire. — Faut-il porter sur soi la médaille, nuit et jour, 320.

Schisme d'Occident (Grand). — Pierre d'Ailly contribue à le terminer, 136 (note).

Scolastiques. — Voir *Théologie.*

Scutari. — Sa conquête par les Romains en 168 av. J.-C., 558.

Secret (Violation de). — Voir *Lettre privée.*

Secret sacramentel. — Voir *Confession,* § V.

Secrétaire de mairie. — Voir *Maire.*

Sédition. — Voir *Révolution.*

Semaine Sainte. — Symbolisme du chandelier triangulaire avec ses 15 cierges allumés pour l'office des ténèbres, 608. — Voir *Jeudi Saint, Samedi Saint, Vendredi Saint.*

Séminaire (Grand). — Peut-on établir une règle proportionnelle pour le nombre des séminaristes à admettre aux Ordres ou même au séminaire, 428. — *Quid* de celui qui veut entrer au grand séminaire et qui succombe très souvent à de mauvaises habitudes, 879. — Un curé qui jouissait d'une bourse au Petit et au

Grand Séminaire, mais qui a signé un billet à l'économe la veille de sa sortie comme prêtre, est-il tenu de le payer, 922.

Séminaire (Petit). — Que penser d'un mode de contrôle établi sur les visites des élèves aux professeurs, 317.

Sens cathol'que. — Analyse d'un discours de Mgr Chesnelong, 1052.

Sépulture. — Une jeune fille de 19 ans morte sans confession et sans première communion peut-elle être enterrée à l'église, 929. — Serait-il bon de refuser la sépulture chrétienne aux gens qui par leur faute n'ont pas reçu les derniers sacrements, 503. — Par qui doit se faire à la gare la levée du corps pour un défunt ramené par chemin de fer, 973. — Voir *Cimetière, Enterrement.*

Serment ant'-moderniste. — Voir *Modernisme.*

Service funèbre. — Voir *Messe de Requiem.*

Service militaire. — Quelles sont les réponses de Rome concernant la situation canonique des prêtres appelés en cas de mobilisation, 145.

Sibour (Mgr). — Son attitude en face de Louis Veuillot, 291.

Slanin (Nicolas). — Conversion de cet écrivain russe, 270.

Sociétés (Administration des). — Les évêques de Belgique ont obtenu dispense du décret défendant aux prêtres l'administration temporelle des Sociétés, 729.

Soleil. — Ses propriétés médicales, 559.

Solennités externes. — Malgré le décret de Bayonne, on peut faire ces solennités comme auparavant, là-même où il n'y a qu'un prêtre, 46, 300, 767. — Que penser de la solennité renvoyée du Mont-Carmel, là où il y a la confrérie, 303. — Un patron arrivant le 1er dimanche de l'Avent n'a pas de solennité cette année-là, mais on ajoute simplement son oraison à celle du dimanche sous la même conclusion, 207. — La solennité externe d'une fête *peut* se faire dans les chapelles semi-publiques, 303, 720. — Les solennités empêchées par d'autres offices supérieurs se transfèrent au 1er dimanche non semblablement empêché, 703. — Une solennité externe ne modifie en rien le bréviaire du jour, 943. — Pour la solennité du Sacré-Cœur autorisée le dimanche par indult, on ne peut la célébrer où il n'y a qu'un prêtre, 974, 1085. — Les religieux chargés de paroisse doivent faire la solennité externe comme les séculiers, 1085. — Le nouveau *Motu proprio* exigeant la messe du jour pour célébrer la solennité externe vise exclusivement les fêtes jusqu'ici attachées au dimanche, 1086.

Soloviev (Vladimir). — Sa conversion, 262.

Somnambule. — Voir *Spiritisme.*

Souboutaï. — Commandant en chef de l'invasion tartare au XIIIe siècle, 705.

Souffrance. — Explication de ce mystère, 130.

Sous-diaconat. — Emporte-t-il de soi le vœu de chasteté, 1017.

Spiritisme. — Un prêtre peut-il assister à une séance donnée par une voyante et son professeur, 464. — Peut-il lui demander une consultation privée et permettre à un pénitent de le faire, 876.

Stations de Rome. — Nature de leurs indulgences, 796.

Statues. — On peut placer la statue d'un saint sur l'autel qui lui est dédié, pourvu que ce ne soit pas l'autel du St-Sacrement et que le tabernacle ne lui serve pas de base, 46, 480, 960, 973. — La statue de S. Joseph, par tolérance, peut être à découvert durant le Temps de la Passion, quand celui-ci coïncide avec le mois de S. Joseph, 656. — On peut placer la statue d'un saint en face de la chaire sous le crucifix, 815.

« Sub tuum. » — Le texte de cette prière varie selon les livres liturgiques, 526, 688.

Suffrage. — On l'omet la veille de la Toussaint, 31, et aussi aux doubles, 495. — A la lettre N. de l'oraison *A cunctis,* on nomme seulement le saint Titulaire de l'église, 47, et l'on supprime *atque beato N.* quand l'église est dédiée à un mystère, v. g. le Sacré-Cœur, 207, 368. — On ne peut remplacer *A cunctis* par l'oraison correspondante du Missel *Concede quæsumus,* 112. — Un double simplifié supprime le suffrage dans les féries majeures, d'après les décrets les plus récents corrigeant ceux de 1912, 640, 685.

Superstition. — Trois espèces spéciales, 721. — La divination est-elle une espèce différente de la superstition, 694.

Surplis. — Le surplis sans manche est antiliturgique, 160. — On peut porter le camail sur le surplis, 480.

Suse. — Histoire des fouilles de Suse, 139.

Suspense. — Un prêtre suspendu *a missa* peut-il être autorisé à dire la messe par l'abbé d'un couvent où il s'est retiré, 843.

Syllabus. — Sens de la XXe Proposition, 1055.

Syndicats. — Les syndicats mixtes en Allemagne, 449.

Tabernacle. — Un conopée est-il obligatoire à l'intérieur, 843.

Talleyrand. — Son œuvre révolutionnaire, 351.

Tartares. — Un voyage en Tartarie au XIIIe siècle, 705. — Mœurs et armée, 709. — Leur religion, 710.

Télégraphie sans fil. — Importance de cette découverte et de ses applications, 833. — Installation pratique d'un poste récepteur, 836. — Applications, 841.

Téléphone. — Quel est son inventeur, 139.

Tencin (Cardinal de). — Ses relations avec le pape Benoît XIV, 263.

Théologales (Vertus). — Voir *Vertus théologales.*

Théologie. — La méthode scolastique convient-elle encore aux besoins modernes, 497.

Thureau-Dangin. — Son erreur politique et religieuse, 445.

Tiers Ordre. — Les Jésuites n'ont jamais eu de tiers ordre, 263. — Un prêtre tertiaire a-t-il le droit de suivre le Bréviaire et le Missel de l'Ordre, 921.

Timbres-poste. — Est-il permis de laver et de faire resservir des timbres-poste oblitérés, 1033.

Titulaire. — Les Titulaires se célèbrent comme précédemment, 272, 302. — Quel jour célébrer Jeanne d'Arc comme vocable, 160. — Pour déterminer le Titre d'une église, rien n'est plus probant que l'acte officiel de sa consécration, 576. — Un aumônier doit célébrer celui de la chapelle dont il est exclusivement chargé et non celui de la paroisse où il habite, 814.

Trajan. — Il adoucit l'édit de Néron, 636.

Translations. — Jusqu'ici les fêtes perpétuellement empêchées recevaient un nouveau siège, mais plus à partir de 1915, 48. — On peut placer à demeure des fêtes le 28 janvier, le 3 février et le 26 mars, 576. — Aux fêtes *ad libitum,* si elles ne sont pas empêchées par ailleurs, il est défendu d'y permuter un office quelconque, 864. — Si un jour perpétuellement empêché devient libre, on peut y ramener une fête permutée à une date ultérieure, 303. — La Purification n'a plus de privilège spécial pour sa translation, 303.

Trentain. — Pour satisfaire à l'obligation d'un trentain, il n'est pas requis que les messes soient dites dans la même église, 399.

Troplong. — Célèbre jurisconsulte. Son ouvrage sur l'influence du christianisme dans le droit romain, 1003.

Tuberculose. — Voir *Boissons, Mariage.*

Turkestan Oriental. — Origines religieuses, 711.

Turquie d'Europe. — L'Eglise dans ce pays, 894. — Libéralisme jeune-turc et la question arménienne, 895.

Union Générale. — Sa faillite et ses conséquences, 264.

Université allemande. — Une nouvelle Université à Francfort-sur-Mein, 270.

Vatican (Concile du). — Voir *Veuillot (Louis).*

Vendredi (Premier) du mois. — L'acte de consécration au Sacré-Cœur n'est pas imposé, 302. — La messe du Sacré-Cœur en Carême est permise comme dans le reste de l'année, 400, 1087. — On ne peut la dire à une fête supprimée incidente, mais *quid* le jour où cette fête est renvoyée, 784, 1085.

Vendredi Saint. — Où l'adoration de la Croix se ferait dans le sanctuaire, les femmes pourraient y entrer ce jour-là, 45. — Règles concernant l'encens à l'office des Présanctifiés, 815. — La Vraie Croix ne peut être exposée après l'office au reposoir même où était la Sainte

Réserve, 493. — On ne peut joindre de la stéarine aux cierges de cire qui entourent l'exposition de la Vraie Croix, 684.

Vêpres. — On peut dans les églises ordinaires chanter d'autres Vêpres que celles assignées par l'Ordo, 1008. — S'il y a exposition avant ou bénédiction après les Vêpres, on prend l'étole de la couleur du jour, 271; hors de là, l'officiant n'a pas d'étole à Vêpres, même s'il y a seulement encens à *Magnificat,* 304, 944. — La pratique des Petites Vêpres est à supprimer, 493. — Il y a encens à *Magnificat,* si le St-Sacrement est exposé, lors même qu'il n'y aurait pas de ministres sacrés, 656. — L'officiant n'a pas droit à l'aube, mais porte seulement le surplis et la chape, 656.

Quand les fêtes en concurrence partagent les Vêpres, l'Ordo l'indique en disant : Vêpres (cum Ant. et Ps. fer.) a Cap. de seq., Com. præc., 607. — Le jour des morts, les Vêpres sont du suivant avec mémoire de l'Octave *ut in 1is Vesp.*, 31.

Vertus cardinales. — Au point de vue naturel, n'y a-t-il que quatre vertus cardinales. A laquelle se réfère l'obéissance, 1055.

Vertus théologales. — Peut-on soutenir qu'elles seules sont infuses et que les vertus morales suivent le même développement que l'habitude, 919.

Veuillot (Louis). — Sa jeunesse, ses débuts comme journaliste et écrivain, 113. — Luttes pour la liberté d'enseignement, Veuillot en prison, 115. — L'*Honnête Femme*, 117. — L'enseignement secondaire devant la Chambre des Pairs, 117. — La dispersion des Jésuites, 118. — Mariage de Louis Veuillot, 119. — Premières divergences avec Montalembert, 120. — La République de 1848, 122. — Les *Libres Penseurs* et l'*Esclave Vindex,* 123. — Luttes nouvelles pour la liberté d'enseignement, 289. — Mgr Sibour et l'*Univers ;* appel à Rome, 291. — La *Bibliothèque nouvelle,* 294. — Polémique avec Emile de Girardin, 295. — La question des classiques, 296. — Veuvage de Louis Veuillot, 296. — Nouvelles polémiques avec l'abbé Gaduel, 298. — L'Encyclique *Inter multiplices,* 299. — Louis Veuillot et l'Empire, 481. — Années de confiance, 482. — Premières difficultés, 483. — Décès de trois de ses filles en six semaines, 484. — Napoléon III et la question Romaine, 485. — L'*Univers* publie l'Encyclique et est supprimé, 486. — Le *Parfum de Rome,* et la *Vie de N.-S.,* 487. — En 1867 résurrection de l'*Univers,* 490.

Préliminaires du Concile, 529. — Publication de la Bulle d'indiction, 532. — Le Concile et le gouvernement impérial, 533. — Premières controverses, 535. — Les polémiques à la veille du Concile, 561. — Le livre de Mgr Maret, 563. — Protestations qu'il soulève, 564. — Avertissement de Mgr Dupanloup à Veuillot, 567. — Réponse de celui-ci, 568. — Ouverture du Concile, 577. — Les forces des partis en présence, 579. — Veuillot à Rome, lettres intimes de sa sœur, 581. — L'abbé Denis à l'abbé Perriot, 583. — Premières manœuvres des opposants, 583. — Mgr Darboy et l'Empereur, 584. — Autour d'un *Postulatum* contre la presse, 657. — Les brochures du P. Gratry, 659. — Protestations qu'elles soulèvent, 661. — Montalembert approuve l'ex-Oratorien, 662. — Sa mort, 664. — Pie IX et le Concile, 665. — Situation de Louis Veuillot, 666. — La fin du Concile, 769. — Intrigues des opposants auprès du gouvernement français, 769. — Continuation de la guerre de brochures, 771. — Comment l'*Univers* était informé et services qu'il rendait, 773. — Les Brefs à Dom Guéranger et à Veuillot, 776. — Une audience de Pie IX, 777. — Derniers efforts de l'opposition, 779. — Proclamation du dogme de l'infaillibilité, 781. — *Post-Scriptum :* L'abbé Denis pendant le Concile, 782.

Rapports de Veuillot avec Mgr Freppel, 961. — Son amour de la vérité catholique, 1006. — Louis Veuillot à soixante ans et l'actrice Léontine Fay, 1048.

Viatique. — Un curé peut-il autoriser un religieux à le donner à ses paroissiens, 843. — Le surplis est-il obligatoire, 843. — S'il y a plusieurs maisons à visiter, on répète chaque fois prières et cérémonies marquées au Rituel, 45. — Si on donne en même temps l'extrême-onction et l'indulgence plénière, on dit trois fois *Confiteor,* 80. — On peut jeter au feu l'eau où le prêtre purifie ses doigts, 400. — C'est à l'évêque de juger si le prêtre peut mettre sa barrette en portant le Viatique, 111. — Que faire si, après l'administration de l'Eucharistie, le curé remarque de petites parcelles de l'hostie qui restent au fond du ciboire, 608. — Il n'y a pas de voile huméral, si le Viatique n'est pas porté ostensiblement, 864. — Pourrait-on en administrant le malade donner également la communion à la personne qui le soigne, 976. — Au retour, il y a bénédiction à l'église, lors même qu'il n'y aurait que le sacristain seul escortant le prêtre, 543, et lors même que le St-Sacrement serait exposé, 576. — Un diacre autorisé à porter le Viatique se conforme absolument au cérémonial du Rituel, 1072.

Vicaire. — Comment peut-il se défendre s'il se croit calomnié et envoyé en disgrâce, 590.

Vicaire apostolique. — Pouvoirs d'un Provicaire et d'un Provincial dans un Vicariat apostolique, 506. — Doit-on omettre dans les Vicariats apostoliques ce qui se rapporte à l'évêque dans le Canon de la Messe et au Bréviaire, 668.

Vigiles. — Celle de l'Epiphanie a les mêmes privilèges que le dimanche tant en occurrence qu'en concurrence, 47, 223, 300, 768. — Les Vigiles ont mémoire aux messes des féries majeures, mais non le dernier évangile, 256, 303.

Vin. — Voir *Boissons, Messe in genere.*

Virginité. — Voir *Célibat.*

Vocation. — Dieu donne-t-il à chacun une vocation particulière, 917.

Vœu. — *Quid* du vœu de détachement intérieur pour ceux qui vivent dans le monde. Peut-on prudemment leur conseiller le vœu de pauvreté, 729.

Vol. — Voir *Restitution.*

Volnys (Madame). — Ses relations avec Louis Veuillot, 1048.

Yoghourt. — Lait caillé bulgare, 185.

VARIÉTÉS

Souvenirs d'un Vieux Moraliste

Les Catholiques et les Associations non confessionnelles

De la participation des catholiques aux associations neutres. Position du problème, 273. — Solution : Thèse doctrinale spéculative, 305. — Thèse morale pratique, 309. — L'hypothèse, 321. — S'il y a circonstances atténuantes, la coopération purement matérielle d'un catholique à une œuvre neutre peut être accidentellement objet de tolérance licite, sous certaines réserves, 322. — Raisons qui excusent cette coopération, 323. — Quelles sont les conditions de principe et de fait exigées, 324. — Solution des objections. Le grand bien des bonnes œuvres neutres, 369. — Excellence des œuvres neutres de charité, 371. — Conséquences fâcheuses et impossibilité de l'intransigeance catholique par rapport aux œuvres neutres, 373. — Neutralités bonnes et mauvaises, 375. — Le culte de la bonne nature, 417. — Tactique n'est pas erreur, 420. — Miel de la tolérance et vinaigre de l'intransigeance, 422. — Les syndicats mixtes d'Allemagne, 449. — Conclusion, 453.

Causeries avec un jeune curé

Administration temporelle de la Paroisse (suite)

XXIV. — Le batiment matériel d'une église (suite). — Le sanctuaire, 97. — Le chœur des chantres, 100. — Les

chapelles des églises, 105. — Les sous-sols, 106. — Les tribunes, 108.

XXV. Le bâtiment matériel (suite). — Le baptistère. Définition et noms divers, 186. — Historique durant la période primitive, 187. — Durant le haut moyen âge, 190. — Adduction et écoulement de l'eau, 191. — Législation canonique des baptistères, 192. — Les baptistères parvenus jusqu'à nous en France, 193 ; — à Rome, 195.

XXVI. Le bâtiment matériel (suite). — Le baptistère à l'époque gothique, 243. — Disposition de la cuve baptismale, 244. — Disposition des cuves ayant un support, 245 ; — ou plusieurs supports, 246. — Ateliers et modèles de fonts baptismaux, 247. — Motifs décoratifs, 248. — Les baptistères contemporains, 249.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES [1]

TABLE ALPHABÉTIQUE [2]

Achille (Frère). — L'Enfant de chœur organiste, *87*.

Acker (Paul). — Le beau Jardin, 604.

Agathon. — Les Jeunes Gens d'aujourd'hui, 758.

Ages (Lucie des). — Abandonné, *271*.

Agnius (Paul). — Les meilleures Pages de Lacordaire, 600.

Aigrain (R.). — Manuel d'Epigraphie chrétienne, 522. — Synchronismes de la Théologie dogmatique, 735.

Albert (M.). — L'année sanctifiée, *15*.

Alençon (P. Ubald d'). — L'âme franciscaine, 805. — *Sacrum Commercium*. Les noces mystiques du B. François d'Assise avec Madame la Pauvreté, 1066.

Alès (A. d'). — La Réconciliation des *Lapsi* au temps de Dèce, 676. — Tertullien et Calliste, 676. — Dictionnaire apologétique de la Foi catholique, 151, 733. — L'Edit de Calliste. Etude sur les origines de la Pénitence chrétienne, 1057.

Allard (Paul). — Les origines du servage en France, 520.

Allorge (Henri). — La splendeur douloureuse, 957.

Amelli (Dom). — *Liber psalmorum*, 622.

Amossé (Ch.). — Catéchisme du diocèse de Luçon expliqué, *146*.

André (G.). — Nouveaux examens de conscience et sujets de méditation, à l'usage du clergé, 605.

André (L.). — L'assassinat de Paul-Louis Courier, 1070.

Anizan (F.). — Les hommes de France au Sacré-Cœur, *150*.

Anjot (Abbé). — Memento d'Histoire Sainte, 479.

Antioche (Cte d'). — Chateaubriand ambassadeur à Londres (1822), 157.

Arcangues (P. d'). — Le Grain de sénevé, 469.

Arnaud (Raoul). — Sous la Rafale, 805.

Aubert (L.). — Les Hôpitaux de Langres, 1067.

Audouin (Abbé). — Jeune Homme, lève-toi, 985.

Augé de Saint-V ctor (C.). — La divine Emprise ou la Vocation de sainte Claire, 1066.

Auguste (Abbé). — La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse, 997.

Aulard (A.). — Etudes et leçons sur la Révolution française (VIIe série), 1022.

Auteur des « Avis spirituels. » — Visites à Jésus-Hostie, *227*.

Autin (Alb.). — Le P. Gratry. Essai de biographie psychologique, 153.

Auvray (Michel). — Le Livre Bleu, *271*.

Aymès (Noël). — Victoires françaises : Bouvines, Denain, Iéna, 855.

Baillairgé. — L'Histoire Sainte enseignée, 479. — Nouvelle Histoire Sainte illustrée, 479.

Bailly (Aug.). — Chaînes du Passé, 129.

Bainvel (P.). — Hors de l'Eglise, pas de salut, 734.

Bainville (Jacques). — Le coup d'Agadir et la guerre d'Orient, 766.

Balde (Jean). — Mme de Girardin, 860.

Balignac (Guy). — Quatre ans à la cour de Saxe, 700.

Bangor (Noël). — Les deux Ivresses, 990.

Barenton (P. Hilaire de). — Le P. Ludovic de Besse, 757.

Barnier (Abbé Ch.). — La vraie Religion, 475.

Barrès (Maurice). — Tableau des églises rurales qui s'écroulent, *127*. — La Colline inspirée, 270.

Barry (Vte Gérard du). — De Bergerac à Quiberon (1789-1795). Souvenirs d'Edme de La Chapelle de Béarnès, 1022.

Barthez (Dr). — La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz, 699.

Bassibey (Abbé). — M. Tronson et le livre des *Maximes des saints*, 802.

Batiffol (Mgr). — Leçons sur les Evangiles, 233. — L'Eglise et la guerre, 717. — L'Eucharistie, la Présence réelle et la Transsubstantiation, 1060.

Batiffol (Louis). — La Duchesse de Chevreuse, 1068.

Batz (Baron de). — Vers l'échafaud, 78.

Baudot (Dom). — Le Missel romain, 523. — Les cloches, 735.

Baudrillart (Mgr). — Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, 74, 937.

Baumstark (Dr Antoine). — Die christlichen Literaturen des Orients, 393.

Baunard (Mgr). — La Tentation du Docteur Wiseman, 1064.

Baussan (Charles). — Sœur Rosalie, 1082.

Baustert. — Lourdes und die Gegner vor dem Forum der Wissenschaft, 1079.

Bayard (Em.). — Le style Louis XIV, *100*.

Bayet (Albert). — La casuistique chrétienne contemporaine, 986.

Bazaillas (Albert). — J.-J. Rousseau, 856.

Bazin (René). — Nord-Sud, 808, *258*. — La Douce France, *270*.

Beaunier (André). — Chateaubriand, 28. — Trois amies de Chateaubriand, 155. — Les Idées et les Hommes, 1000. — Visages de femmes, 1082.

Bégouen (Cte). — L'AA de Toulouse aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'après les documents inédits, 997.

Bellée (Abbé P.). — Du Divorce au Mariage, 1062.

Belli (C.). — *Psalterium Davidicum*, 622.

Belmond (P. Séraphin). — Etudes sur la Philosophie de Duns Scot, 1061.

Benson (Robert Hugh). — Le Maître de la Terre, 257. — La lumière invisible, 259. — Vocation de Franck Guiseley, 261. — Par quelle autorité ? 337. — Christ in the Church, 338. — Grande Aurore, 338. — Le Christ dans l'Eglise, 731.

Bernard (Abbé G.). — Légendes et Récits d'Espagne et de Portugal, 601.

Bernard (S.). — La suavité des Mystères de J.-C., *214*.

Berthé (L.). — L'Incarnation. Lectures théologiques, 734.

Berthelot (René). — Un romantisme utilitaire. Etude sur le mouvement pragmatiste, 251.

[1] Les chiffres en *italique* indiquent les pages des couvertures jaunes.

[2] Les ouvrages anonymes ne figurent pas dans cette table ; on devra les chercher à la *Table synthétique*.

Berthier (P.). — Les Psaumes, *242*.
Bertrand (Louis). — Gustave Flaubert, 438.
Bessmer (J.). — Philosophie und Theologie des Modernismus, 992.
Beuchat (H.). — Manuel d'Archéologie américaine, 700.
Bezançon (Henriette). — L'Absente, 957.
Blanc (Mgr). — La dernière acquisition de la France dans le Pacifique : les îles Wallis, 1066.
Blanchet et Dieudonné. — Manuel de Numismatique française, 521.
Blay de Gaïx (B^on de). — Lettres de Mgr Jean de Fontanges, évêque de Lavaur (1749-1764), 1023. — Une amie inconnue d'Eugénie de Guérin : Coraly de Gaïx, 1082.
Blech (Aimée). — L'autre Miracle, 991.
Blondel (Georges). — Les embarras de l'Allemagne, 521.
Blouet (J.). — Les adaptations du ministère paroissial, *166*.
Bock (J.-P.). — Le Pain quotidien du *Pater*, 677.
Bodin (P.). — *Novum Testamentum D. N. J. C. græce et latine*, 239.
Boillin (Abbé). — Le secret des grands écrivains. Essai de rhétorique moderne, 76.
Bolo (Mgr H.). — Les Mariages de demain, 110. — Les Salons, 1062.
Bolsins (P.). — Pierre de Rudder et son récent historien, *15*.
Bompais (L.). — Prière féconde, 985.
Bonet. — Bossuet moraliste, 467.
Bonet-Maury (G.). — L'unité morale des religions, 733.
Bonzon (Jacques). — Faut-il un nouveau Concordat ? *170*.
Bordeaux (Henry). — La Maison, 955.
Bourceau et Fabry. — Manuel de Morale et d'Instruction civique, *214*.
Bourdon (Georges). — L'Enigme allemande, 698.
Bourdot (Abbé). — Le Denier du Culte, *243*.
Bourgoin (Alphonse). — Les meilleures pages de Jules Pravieux, 600.
Bousquet (J.). — L'Unité de l'Eglise et le schisme grec, 763.
Boussion (Dom). — Fleurs de l'Année liturgique ; — Le latin accessible à tous ; — L'essentiel du latin en dix leçons, *51*.
Boutroux. — La contingence des lois de la nature, 355.
Bouvier (Abbé). — Vienne au temps du Concile, 676.
Boverat. — Patriotisme et Paternité, 986.
Brassac. — Manuel biblique ; — *Nova Evangeliorum synopsis*, 239.
Brémond (Louis). — La Transcendance du Christ, *195*.
Brenet (Michel). — Hændel, 599.
Bresson (A.). — Les Prêtres de la Haute-Marne déportés sous la Convention et le Directoire, 934.
Breton (Mgr). — Le droit d'enseigner, 735.
Brière (P. Yves de la). — Les luttes présentes de l'Eglise, 698.
Briggs (Ch. A.). — A critical commentary of Psalms, 611.
Brongniart (H.). — Le Pacifisme et l'Eglise, 735.
Broussolle (J.). — Théorie de la Messe, *27*. — Les Commandements, 1021.
Brun (Abbé F.). — Chants de la Messe, *63*. — Manuel de chant grégorien, *142*. — Hymnes des Vêpres, *244*.
Brun (Henri). — En marge de la vie politique, religieuse et sociale de notre temps, 812.
Brunetière. — Bossuet, 830. — La Science et la Religion, 1079.
Brutel (E.). — Le Saint Evangile de N.-S. et les Actes des Apôtres en langue swahili ; — Manuel pratique de liturgie en langue swahili ; — Vocabulaire français-kiswahili et kiswahili-français, 942.
Bruyère (André). — Le Château du Mystère, *51*. — Le Jardin du Philosophe, *215*.
Burret (M^lle). — Pédagogie. De la théorie à l'action, 525.
Buxy (B. de). — La mystérieuse Aurore, *215*.
Cabrol (Dom). — Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, 75, 938.
Calmette et Drouot. — La Bourgogne, 605.
Calvet (J.). — Textes choisis et commentés de S. Vincent de Paul, 1065.
Cammaerts (Emile). — Les Bellini, 599.
Capéran (L.). — Le problème du salut des Infidèles, 152.
Cappello. — *Institutiones juris publici ecclesiastici*, 1023.
Capucin (Un). — Mon Noviciat, 206.
Capus (Alfred). — Les Mœurs du temps, 603.
Carlier (P. Louis). — Histoire de l'Apparition de la Mère de Dieu sur la Montagne de la Salette, 473.
Carmélite (Une). — Petit Mois de S. Joseph, *46*. — Petit Mois de Marie, *99*. — Petit Mois du Sacré-Cœur de Jésus, *122*.
Cartault (A.). — Les Sentiments généreux, 1081.
Castan (Abbé E.). — Déviation et maladies du sentiment religieux, 735.
Castella (G.). — Buchez, 601.
Cathlin (Léon). — Leur Petit Garçon, 988.
Catteau. — L'Athéisme et l'existence de Dieu, 1079.
Cecconi (Mgr). — Histoire du Concile du Vatican, 529.
Chabagno (Jean). — Le mariage des Infidèles, 1024.
Champly (Abbé). — Avis au Public : Petits grains de philosophie à l'usage des jeunes filles, 477.
Chautard (Dom). — L'Ame de tout apostolat, *99*.
Chauvin (A.). — Œuvres de Lacordaire, 205, 1057.
Chénon (Em.). — Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat du I^er au XX^e siècle, 986.
Chérancé (P. Léopold de). — Jeanne d'Arc racontée aux petits enfants de France et de Lorraine, *227*.
Chollet (Mgr). — L'Ascétique moderniste, 992.
Choupin (P.). — Les Fiançailles et le Mariage, 1036.
Claveau (A.). — Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin (1865-1870), 812.
Clermont (Emile). — Laure, 952.
Cognat (Abbé). — L'*Univers* jugé par lui-même, 299.
Cognets (Jean des). — La vie intérieure de Lamartine, 1042.
Collas (Georges). — Jean Chapelain (1595-1674), 855.
Collin (Abbé). — Vade-mecum pour l'assistance pieuse à la sainte Messe, *195*.
Compaing (R.). — Les Psaumes, 623.
Compayré (G.). — Frœbel et les jardins d'enfants, 341. — Les grands Educateurs, 1068.
Condamin (J.). — Deux œuvres de jeunesse de F. Ozanam, 698.
Constant (P.). — Le B. Réginald, 1066.
Corbierre (R.-J.). — Pensées et conseils de F. Ozanam, 697.
Corret (D^r Pierre). — Télégraphie sans fil, 682, 836.
Cottin (Abbé Louis). — Manuel d'instruction religieuse. Cours doctrinal apologétique, 476.
Couillaut (M.). — La Réforme de la prononciation latine, 59.
Counson (Albert). — La Pensée Romane, 110.
Crisenoy (Carl de). — Le Sens intime de la tétralogie de Richard Wagner, 1079.
Cristiani (L.). — Dieu et la Religion, 680.
Crosnier (A.). — Hommes et choses d'Eglise, 758.
Croze (P. de) et Gaston Maugras. — Delphine de Sabran, marquise de Custine, 155.
Dacremont (H.). — Poèmes ardennais, 809.
Dadolle (Mgr). — Le Mois de Marie, *99*. — Retraites spirituelles, 515.
Damman (Paul). — Allons aux Vêpres, *75*.
Dané (R. P. Lucien). — Le P. Michel Fabre, aumônier militaire au Maroc, *15*.
Danel (J.). — Les idées sociales de Ruskin, 1022.
Daudet (Ernest). — La Police politique, chronique des temps de la Restauration ; — Une vie d'ambassadrice au siècle dernier : La princesse de Liéven, 29. — La chronique de nos jours, 521. — Vingt-cinq ans à Paris (1826-1850) : Journal du comte Rodolphe Apponyi, 859.

Daudet (**Léon**). — L'Avant-Guerre, 699.
Dauriac (**L.**). — Meyerbeer, 858.
Davot (**Abbé G.**). — L'entretien de Jésus avec le Jeune Homme riche, 732.
Debout (**Jacques**). — Le Monde des Vivants, 600.
Défossez (**Ch.**). — Les meilleures pages de Balzac, 478.
Degert (**A.**). — Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution, 395.
Dégey (**Marius**). — Enfance et jeunesse de Lamartine, 1042.
Delabroye (**Abbé**). — Le besoin de Dieu, 469.
Delafosse (**Jules**). — Portraits d'hier et d'aujourd'hui, 761.
Delbrel (**P.**). — *Esto fidelis*, 1061.
Déchelette (**J.**). — Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine, 700.
Denifle. — Luther et le Luthéranisme, 754.
Desbrus (**P.**). — Cas de conscience à l'usage des personnes du monde, 469.
Desdevises du Dézert (**L.**). — Barcelone et les grands sanctuaires catalans, 808.
Desjoyeaux. — La fusion monarchique (1848-1873), 765.
Diehl (**Ant.**). — Zur Geschichte der katholischen Bewegung im 19... Iahrhundert, 633.
Doncœur (**P. Paul**). — *Beati*, 682.
Dosda (**P.**). — L'union avec Dieu, 732.
Douais (**Mgr**). — La communion des enfants arrivés à l'âge de discrétion, 159.
Drach (**Jules**). — Le tourment divin. Conférences à distribuer aux hommes, *195*.
Dudon (**P.**). — Lamennais et le Saint-Siège, 881.
Dumoulin (**Maurice**). — Etudes et Portraits d'autrefois, 30.
Dunoyer (**Alphonse**). — Fouquier-Tinville, 806.
Duplessy (**M.**). — Les dictées d'un Instituteur, *27*. — Matutinaud lit la Bible, *127*. — Les amis de Matutinaud, *195*.
Dupont (**Et.**). — Les prisons du Mont Saint-Michel, 809.
Dupouy (**Aug.**). — France et Allemagne. Littératures comparées, 755.
Durieux (**P.**). —Les dispenses matrimoniales, 1024, *270*.
Duroquier (**F.**). — La télégraphie sans fil pour tous, 836.
Duval (**Fr.**). — Les livres qui s'imposent, 605.
Edia (**Dona**). — La Vierge aux heures de la Passion, 523.
Ejnar Mikkelsen (**Capitaine**). —Perdus dans l'Arctique, *259*.
Estève (**Louis**). — Une nouvelle psychologie de l'Impérialisme, Ernest Seillière, 1060.
Etcheverry (**P.**). — Le Saint Rosaire et la nouvelle Critique, 522.
Expert. — Répertoire classique de musique religieuse et spirituelle, *244*.
Expert et Pineau. — Musique d'église des XVII[e] et XVIII[e] siècles, *150*.
Faber (**P.**). — Le Purgatoire, *51*.
Fabre (**A.**). — A la gloire des bêtes, *259*.
Fabre (**Abel**). — Pages d'art chrétien (3[e] série), 472.
Faguet (**Emile**). — Fontenelle, 27.
Farges (**Mgr**). — La philosophie de M. Bergson, 681.
Faucigny-Lucinge (**P[ce] de**). — Le mariage de Thomas I[er], comte de Savoie, avec Marguerite de Faucigny, 398.
Favre (**J.**). — Lacordaire à Metz, 1057.
Fèvre (**J.-B.**). — Méditations pour tous les jours de l'année, 1020.
Feyel (**Paul**). — Histoire politique du XIX[e] siècle, 986.
Fillion. — Le nouveau Psautier du Bréviaire Romain, 45.
Flaubert (**Gustave**). — La Tentation de S. Antoine, 439.
Fleury de la Roche (**A.**). — La mise en valeur du petit domaine, *27*. — Les Bons Remèdes, *227*.
Foley (**Charles**). — Les Fantoches de la Peur (1792-94), 852.
Fouqueray (**P. Henri**). — Histoire de la Compagnie de Jésus en France (t. II, 1575-1604), 1078.
Fournier et Thouvenin. — Le Matérialisme et la Science, 253.
Fourvière. — Les Œuvres catholiques au lendemain de la Séparation, 761.
Franco (**P.**). — Lettre à une supérieure religieuse, *15*.
François de Sales (**S.**). — Lettres, 1065.
Franque (**V.**). — Bible et Protestantisme, 734.
Funck-Brentano (**Franz**). — Le Roi, 394.
Gaffre (**L.-A.**). — La loi d'amour. T. VI : Les restaurations sociales, 110. — Visions du Brésil, 809.
Gaillard. — Magistrats et Criminels (1795-1844), 852.
Galli (**Abbé**). — Le Jubilé, *138*.
Ganay (**C. de**). — Les Bienheureuses Dominicaines (1190-1577), 804.
Garnier (**Emile**). — Le Problème social, 732.
Gatard (**Dom Augustin**). — La musique grégorienne, 985.
Gaucher (**P.**). — La certitude théologique de l'état de grâce et le Concile de Trente, 679.
Gaulène (**Guillaume**). — L'amour rôde, la mort fait le guet, 991.
Gaulot (**Paul**). — Les petites victimes de la Terreur, 852.
Gaume (**Abbé**). — Le ver rongeur des sociétés modernes, 296.
Gautherot (**G.**). — La démocratie révolutionnaire, 764. — L'Epopée vendéenne, *258*.
Gauthiez (**Pierre**). — Henri Heine, 757. — Promenades parisiennes, 857.
Gebhart (**Em**). — Les siècles de bronze, 858.
Gemahling (**Marguerite**). — Le salaire féminin, 206.
Gény (**P**). — Questions d'enseignement de philosophie scolastique, 1079.
Gérald (**Prosper**). — L'Evangile du Paysan, 205.
Gevelle et Nicaise (**Abbés**). — Cours d'Histoire Sainte, 941.
Gibbons (**C[al]**). — La Foi de nos pères, ou Exposition complète de la Doctrine chrétienne, *15*.
Gibon (**Fénelon**). — Montalembert, 1066.
Gillet (**Louis**). — La peinture aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, 857.
Giraud (**Victor**). — Nouvelles études sur Chateaubriand, 158.
Giraudin (**A.**). — Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux, 255.
Gobineau. — Nouvelles asiatiques, 990.
Godard (**André**). — La Vérité religieuse, 470.
Godfroy (**P.**). — Mois du Sacré-Cœur de Jésus, *122*.
Goffin (**Arnold**). — I. Fioretti, appendices, 1065.
Gondal. — Pour mes homélies des dimanches et des fêtes, 470.
Gonon (**A.**). — Un mois à la Sainte Vierge, *75*.
Gonzague (**P. Louis de**). — Mgr Vital, capucin, évêque d'Olinda, 388.
Gougaud (**Dom Louis**). — Les chrétientés celtiques, 392.
Gouraud (**Mgr**). — Pour l'action catholique, 675.
Goutay (**Ad.**). — Vers la vie pleine, à la suite du P. Gratry, 152.
Goyau (**G.**). — Bismarck et l'Eglise. Le Culturkampf, t. III et IV (1878-1883), 471.
Goyau, Cochin, etc. — Ozanam : Livre du Centenaire, 697.
Granges (**Ch. des**). — Morceaux choisis des auteurs français du moyen âge à nos jours (842-1900), *214*.
Grech (**Jehan**). — Théâtre pour jeunes filles, *138*.
Gredt. — *Elementa philosophiæ aristotelico-thomisticæ*, 471.
Grimaud (**Abbé Ch.**). — Défendons-nous ! *52*.
Guérin-Songeon (**P.**). — Histoire de la Bulgarie depuis les origines jusqu'à nos jours, 762.
Guichen (**V[te] de**). — La France morale et religieuse à la fin de la Restauration, 858.
Guidée (**P.**). — Vie du P. Varin, 1043.
Guiffrey (**Jules**). — André Le Nostre, 600.
Guillon (**E.**). — Napoléon, 856.
Guitard (**Eug.**). — Colbert et Seignelay contre la Religion réformée, 754.
Hachin (**Jean**). — Le Droit pratique usuel et rural, 602.
Hardy. — Mes loisirs, 811.
Harmand (**Jean**). — Madame de Genlis (1746-1830), 523.
Harry H. Johnston (**Sir**). — The Negro in the New World, 459.

Hauser (H.). — Les sources de l'Histoire de France (XVIe siècle), 397.
Hauterive (Ernest d'). — Journal d'émigration du comte d'Espinchal, 516.
Havard de la Montagne. — Voyage du cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie (1517-1518), 803.
Heinrich. — Le livre du jeune travailleur : Conseils pour la vie chrétienne, *51*.
Héricourt (Dr). — Les Frontières de la maladie, 180.
Heurtevent (R.). — Durand de Troarn et les origines de l'Hérésie bérengarienne, 393.
Heyraud (Ch.). — La France de demain, 761.
Hoffding Harald. — J.-J. Rousseau et sa philosophie, 545.
Hoffmann (Louis). — La grève dans les services publics et nécessaires, 206.
Holzhausen (Paul). — Die Deutschen in Russland 1812, 554.
Horn (Emile). — Influence sociale de sainte Elisabeth de Hongrie, 805.
Hosotte (L.). — Histoire de la IIIe République (2e partie), 520.
Houssaye (Henry). — La patrie guerrière, 834.
Huber (Max). — Die Nachahmung der Heiligen in Theorie und Praxis, 942.
Hugon (P.). — Le mystère de l'Incarnation, 1060.
Hulst (Mgr d'). — Nouveaux Mélanges oratoires. T. XI : Retraites ecclésiastiques, 205. — Pensées et Conseils, 1057.
Jacquemin (Abbé). — Accompagnements nouveaux et très faciles du chant des offices, *87*.
Jacquier (E.). — La Crédibilité des Evangiles, *162*.
Janot (Paul). — La Chrétienne, 1082.
Janvier (Chan.). — L'Espérance (Carême 1913), 1019.
Jardet (Abbé P.). — La femme catholique : son apostolat, son action religieuse et sociale, 475.
Jarossay (E.). — Sermons et Panégyriques, *27*.
Jeannière (P.-L.). — *Criteriologia*, 396.
Joanne (Guide). — Rome en huit jours, *162*.
Joly (H.). — La crise de la domesticité, *127*. — La Hollande sociale, 207. — Ozanam et ses continuateurs, 697. — L'Hypnotisme et la suggestion, 735.
Joossens (J.). — Les questions actuelles ; — Les théories modernes sur la matière, 1061.
Jœrgensen (J.). — Le Néant et la Vie ; — Vita Vera, 1063.
Jovy (E.). — Le second séjour d'Aléandre en France (1511-1514), 984.
Jubaru (Florian). — L'aimable petite sainte Agnès, 477.
Juge (Abbé). — Manuel de prédication populaire, *18*.
Jugie (Martin). — Nestorius et la controverse nestorienne, 153. — Abraham d'Ephèse et ses écrits, 1024.
Karin Mikaëlis Stangeland. — P'tite Mère, 990.
Keppler (Mgr de). — La Prédication contemporaine, 391.
Khorat (Pierre). — En Colonne. Au Maroc, 761.
Kirch (C.). — *Enchiridion Fontium Historiæ ecclesiasticæ antiquæ*, 598.
Klein (Abbé). — Mon filleul au jardin d'enfants, 339.
Knabenbauer (J.). — *Commentarius in Psalmos*, 621.
Labelle (E.). — Fustel de Coulanges, 735.
Lacordaire. — Œuvres éditées par Chauvin, 205, 1057.
Lacoste (F.). — La vie intérieure, 734.
Lacrousille (Jeanne de). — Le Vertige, *142*.
Ladoué (Pierre). — Millevoye (1782-1816), 1069.
Lœwengard (Paul). — Les magnificences de l'Eglise, 515.
Lahargou. — Vingt-six Congrès pédagogiques (1882-1912), 984.
Lahitton. — La Vocation sacerdotale, 625.
Lair (Maurice). — La Reprise, 757.
Lamarzelle (G. de). — A la recherche d'une morale laïque, *127*.
Lamartine. — Jocelyn, 1045.
Lamballe (P.). — La Contemplation, 351, 642.
Lambert (P.). — *Ad vos, Sacerdotes*, 469.
Lamennais. — Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le XVIIIe siècle, 628.
Laminne (Ernest de). — La Divine Comédie : l'Enfer, 205.
Landrieux (Maurice). — L'Islam, 516.
Landrieux (Mgr). — De la Trinité à l'Eucharistie, 472.
Langevin (E.). — Le *Journal*, 958.
Lanzac de Laborie (L. de). — Paris sous Napoléon : Spectacles et Musées, 858. — Falloux (1811-1886), 601.
Lapparent (De). — Science et Philosophie, 761.
Latty (Mgr). — Education et science ecclésiastiques, 515.
Laude (Ch.). — Petit Directoire de la Communion solennelle, *75*. — Manuel pratique des Ecoles libres, 601.
Laudet (F.). — Augustin Cochin ; — Mme Swetchine, 601.
Lauvrière (E.). — Edgar Poe, 433.
Laux (R.). — Méditations sur le Mystère de l'Agonie de N.-S., *214*.
Lavedan (Henri). — Bon an, Mal an (6e série), 1080.
Laveille (Mgr). — Chesnelong (1820-1899), 935.
Le Bachelet (P.). — *Auctuarium Bellarminianum*, 804.
Le Boulicaut (A.). — Au Pays des Mystères, 604.
Le Camus (H.). — La Vocation ecclésiastique, *63*.
Leclercq (Jules). — Aux sources du Nil, 604.
Leclère (Albert). — Foi religieuse et mentalité anormale, 734.
Lefranc (Auguste). — Marie de Magdala, 989.
Le Fur (Louis). — Démocratie et catholicisme, *127*.
Legrand (Georges). — Précis d'Economie sociale, 110.
Lehu (P.). — *Philosophia moralis et socialis*, T. I : *Ethica generalis*, 1060.
Lejard (Abbé Joseph). — Les Mystères joyeux, *63*.
Lemaire (Paul). — François Bacon, 735.
Lemaître (Jules). — Chateaubriand, 154.
Le Marchand (E.). — L'Europe et la conquête d'Alger, 857.
Le Mière (Marie). — Sur le sable, *51*.
Le More (Cte René). — D'Alger à Tombouctou, 521.
Lenôtre (G.). — Bleus, Blancs et Rouges, 764.
Lepin (M.). — Jésus-Christ, sa vie et son œuvre, 598.
Leroy (P. H.). — Jésus-Christ, sa vie, son temps, 153.
Leroy-Allais (Mme). — L'Honnête femme contre la débauche, 524.
Leroy-Beaulieu (Paul). — La Question de la Population, 1061.
Le Saulnier de Saint-Jouan (A.). — Du Sacerdoce de Jésus-Christ, *243*.
Lesêtre (H.). — Les Psaumes du Bréviaire traduits de l'hébreu, 609, 622.
Lesne (Abbé). — Nicolas Ier et les libertés des Monastères des Gaules, 390.
Levesque (L.). — Précis de Philosophie, 252, 525.
Levrat (Dr Etienne). — Des armes pour la vie : Conseils aux jeunes, 159.
Lévy (Eugène). — Le Problème biologique, 1079.
Lhande (Reine). — Luis, 158.
Lichtenberger (André). — Les Contes de Minnie, 956.
Lichtenberger (Henri). — Novalis, 756.
Lizerand (G.). — Clément V et Philippe le Bel, 389.
Lockroy (Edouard). — Au hasard de la vie, 812.
Loisy. — Jésus et la Tradition évangélique, 226. — Choses passées, 817.
Lombaerde (P.). — Ma Journée avec Marie, *99*.
Longnon (Auguste). — Origines et formation de la nationalité française, 394.
Longuemare (E.). — Bossuet et la Société française sous le règne de Louis XIV, 467.
Lorédan (Jean). — Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle, 1083.
Loslever (A.). — Amour libre ou Fidélité ? 110.
Lottini. — *Compendium philosophiæ scolasticæ*, 471.
Loyola (R. M. Marie). — Le Privilège des petits enfants ; — La Communion des enfants, *51*.
Lys (Georges de). — L'Ile envahie, *259*.
Madel'n (Louis). — France et Rome, 991.
Magnin (E.). — L'Eglise Wisigothique au VIIe siècle, 518.
Mainage (R. P.). — L'Heure des Ames, 1020. — Introduction à la psychologie des convertis, 1063.

Maîtresse des Novices (Une). — La parfaite Tertiaire de S. François d'Assise, *99*.
Malige (R. P.). — Nouveau Mois de Marie, *75*. — La Vie spirituelle ou l'Itinéraire de l'Ame à Dieu, 733.
Marcault (Chan.). — Les Psallettes du diocèse de Tours du XIVe au XIXe siècle, 676.
Marcel (Chan.). — Le Frère de Diderot, 933.
Maréchal (Christian). — La Famille de La Mennais, 632. — Lamennais et Lamartine, 1042.
Maret (Abbé). — La nature humaine et ses hautes destinées, 603.
Maret (Mgr). — Du Concile général et de la paix religieuse, 561.
Marge (Pierre). — Voyage en Bosnie, Herzégovine et Monténégro, 521.
Margerie (Amédée de). — Dante : La Divine Comédie, 599.
Martin (Arthur). — La Veille de l'Eternité, *182*.
Martin (W.). — La Crise politique de l'Allemagne contemporaine, 1059.
Martin-Decaen (André). — René de Girardin (1735-1808), 546.
Maryan (M.). — Roman d'automne, *142*.
Masson (L.). — Méditations eucharistiques, *127*.
Massuelle. — Actes avant la Communion, *142*.
Masterman (G.). — L'Angleterre d'aujourd'hui, 601.
Mathies (Mgr de). — Prenez et lisez : Réflexions sur l'esprit du Christianisme au XXe siècle, 159.
Maugras (Gaston) et P. de Croze. — Delphine de Sabran, marquise de Custine, 155.
Mauriac (Françoìs). — L'Enfant chargé de chaînes, 954.
Maurras (Charles). — La Politique religieuse, 699.
Maze-Sencier (G.). — Monopoles et Régies, 206. — Eugénie de Guérin, 1082.
Merki (Charles). — La marquise de Verneuil et la mort d'Henri IV, 49.
Méline (Pierre). — Le Play, 207.
Mesnage (P. J.). — L'Afrique chrétienne. Evêchés et ruines antiques, 472. — Romanisation de l'Afrique, 857.
Meunier (Abbé). — Monographie phonétique du parler de Chaulgnes, 446.
Mézard (P.). — Etude sur les origines du Rosaire, 522.
Michel (Dr Evariste). — Chateaubriand : Interprétation médico-psychologique de son caractère, 154.
Millot (Abbé). — La Confirmation, *75*.
Moissenet. — L'Enseignement du Chant sacré dans les Séminaires, *244*.
Moisson (L.). — Sainte Claire d'Assise, 1066.
Mollat (G.). — Les Papes d'Avignon (1305-1378), 392.
Moniquet (Abbé). — La divine Histoire de N.-D. de Lourdes ; — Les divines Apparitions de Lourdes, 474.
Montbel (De). — Souvenirs du Comte de Montbel, ministre de Charles X, 858.
Montesquiou (Léon de). — Les débats sur l'Armée en France et en Prusse, *128*. — L'Œuvre de Frédéric Le Play, 395.
Monteuuis (G.). — L'Amour contre la Haine, 764.
Montpensier (Duc de). — Notre France d'Extrême-Orient, 761.
Moreau-Relaton (Etienne). — Les églises de chez nous, *166*.
Morgan (Jean). — Sur le seuil de l'Amour, 957.
Morice (Ch.). — Le Retour, ou : Mes Raisons, 701.
Morice (Abbé H.). — La Femme chrétienne et la souffrance, 1061.
Morineau (A.). — Exposé succinct du dogme catholique, 986.
Motey (Vte du). — Un Héros de la Grande Armée : Jean-Gaspard Hulot de Collart, 854.
Mourret (F.). — Histoire générale de l'Eglise, 80.
Muller (A.). — Guide social de Belgique, 110.
Murat (Drs Louis et Paul). — Les défenses vitales : Les fonctions protectrices, 254.
Nadaillac (P. de). — Etincelles de Foi et d'Amour, 732.
Nesmy (Jean). — La Lumière de la maison, 478.
Neumayr (Fr.). — Précis de théologie ascétique, 732.
Newman. — Le Rêve de Géronte, 1064.
Nicaise et Gevelle (Abbés). — Cours d'Histoire Sainte, 941.
Nicolas (Chan.). — Clément IV dans le monde et dans l'Eglise (1195-1268), 389.
Nicolay (F.). — La vie compliquée, 469.
Nicoullaud (Ch.). — L'Initiation maçonnique, 1062.
Nisson (Claude). — Le Masque doré, 957.
Noailles (Vte de). — Le Maréchal de Guébriant (1602-1643), 754.
Normand (Jacques). — En regardant la vie... Réflexions sur quelques modes et usages du jour, 602.
Nouaillac (J.). — Henri IV raconté par lui-même : Choix de lettres et harangues, 855.
Noussanne (Henri de). — L'Aéroplane sur la cathédrale, 989.
Nouveau (Abbé Cl.). — Essais poétiques, 478.
Noyon (A.). — Memento d'Histoire moderne (1715-1815), *146*.
Oberny (L. d'). — Au seuil de l'Epopée, *271*.
Odun (W.). — Social and mental traits of the negro, 460.
Ollivier (Em.). — L'Empire libéral. T. XVI : Le suicide, 601.
Pacheu (Abbé Jules). — Alceste au couvent, 267.
Palfray (L.). — Dieu et Amour, 205.
Palhoriès (P.). — S. Bonaventure, 470.
Pannier (E.). — Le nouveau Psautier du Bréviaire romain, *27*, 623.
Pascault (Dr). — Est-il raisonnable d'avoir une religion ? Et laquelle ? 735.
Pasolini (P. D.) — Catherine Sforza (1463-1509), 397.
Pègues (R. P.). — Commentaire français littéral de la *Somme théologique*, T. VI et VII, 597.
Pérouse (G.). — Le Concile de Constance, 735.
Petrucci (Raphaël). — Les Peintres chinois, 599.
Piccirelli (J.) — *De catholico intellectu dogmatis Transsubstantiationis*, 679.
Piépape (Général de). — Histoire des Princes de Condé au XVIIIe siècle, 30. — La fin d'une race, 811.
Pilon (Edmond). — La Fontaine, 27.
Pimodan (Comte de). — Les fiançailles de Madame Royale, 79.
Pinon (René). — France et Allemagne (1870-1913), 1058.
Pirro (André). — Schütz, 858.
Pissard (H.). — La guerre sainte en pays chrétien, 519.
Plagne (E. de). — Jeux d'esprit pour la jeunesse, *138*.
Planeix. — Les convenances contemporaines de l'Eucharistie, *127*.
Podechard (E.). — L'Ecclésiaste, 401.
Poe (Edgar). — Cœur révélateur ; — Le Démon de la Perversité ; — Le Chat noir, 436.
Poirier de Narçay (Dr). — Demi-stériles, 956.
Poiteau (Emile). — Quelques écrivains de ce temps, 958.
Pons (Alex.). — L'expérience religieuse de Chateaubriand, 158.
Porrentruy (P. Antoine de). — Correspondance de Mgr de Belsunce, 269.
Pradel (J.-F.). — Le Chili après cent ans d'indépendance, 809.
Pradel de Lamasse (Paul de). — Une famille française sous la Révolution, 517.
Pradez (Eugène). — Les Jeux de l'Ombre, 991.
Prevel (P.). — *Theologiæ dogmaticæ Elementa*, 679.
Pylkkœnen (Hilma). — Le sénateur Sonerva, 954.
Ranquet (H. du). — La Cathédrale de Clermont-Ferrand, 809.
Rastoul (A.). — Histoire de la Démocratie catholique en France (1789-1903), 1021.
Raynal. — Histoire philosophique des deux Indes, 1045.
Réau (Louis). — Saint-Pétersbourg, 809.
Religieux (Un) Marianiste. — G.-Joseph Chaminade (1761-1850), *127*.
Rémond et Voivenel (Drs). — Le génie littéraire, 436.

Renaudin (Paul). — Questions religieuses orientales, 762.
Requier. — Messe pour voix moyenne seule, *63*.
Retté (Adolphe). — Au pays des Lys noirs, 603.
Reynès-Monlaur. — Le songe d'Athis, 954.
Ricard (Mgr). — Lamennais, 632.
Riche (A.). — Neuvaine au Sacré-Cœur, *182*.
Richet (Georges). — L'Héritage de Tippou Akbar, 954.
Riou (Gaston). — Aux écoutes de la France qui vient, 760.
Robert (P.). — Une Semaine Sainte à Jérusalem, *128*.
Rocafort (J.). — Autour des Directions de Pie X, 110.
Rochard (Emile). — Jésus selon les Evangiles, *243*.
Roche (Louis). — La vie de Jean de la Fontaine, 855.
Rochette (A.). — Anthologie du moyen âge : IXe-XVe siècles, 856.
Roger (Noëlle). — Docteur Germaine, 990.
Rogmann (J.). — *De Timore*, 1024.
Roman (J.). — Manuel de sigillographie française, 522.
Rougé (Olivier de). — Epaves, 858.
Roure (L.). — Figures franciscaines, 387.
Rousseau (H.). — Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes, 254.
Roussel (P.). — Lamennais, d'après des documents inédits, 632. — Derniers jours et mort de Lamennais, 893.
Roustan (M.). — La littérature française par la dissertation, *15*.
Roux (Mis de). — La République de Bismarck, 766.
Royer-Collard. — Fragments philosophiques, 677.
Roze (Etienne). — Un Officier, 601.
Rozier (Mgr). — L'art d'être maman, 1062.
Rubia (F.). — Noël ! Deux chants nouveaux, *243*.
Sagot du Vauroux (Mgr). — L'Action catholique au temps présent, 1057.
Sainte-Foi (Charles). — Souvenirs de jeunesse (1828-1835), 632.
Saint-Jure (P.). — De la patience, *18*.
Salembier (L.). Hommes et choses de Flandre, 77.
Saltet (L.). — Histoire de l'Eglise, 985.
Samouillan (A.). — La Société française au XVIIe siècle ; — au XVIIIe siècle, 856.
Saulze (J.-B.). — Le Monisme matérialiste en France, 682.
Sauvé (M.). — Le culte des Mystères et des Paroles de Jésus : T. II, 109.
Schimberg (André). — Les fragments philosophiques de Royer-Collard, 677. — L'éducation morale dans les Collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'Ancien Régime, 1078.
Schulte. — Die Kirche und die Gebildeten, 390.
Schryvers. — Les principes de la Vie spirituelle, 645, 733. — Manuel d'économie politique, 733.
Sebastiani. — *Summarium Theologiæ moralis*, 1023.
Ségur (Mis de). — Mgr de Ségur, *243*. — Au couchant de la monarchie : Louis XVI et Necker, 810.
Seilhac (L. de). — Le Monde socialiste, *234*.
Seillière (Ernest). — Schopenhauer, 756. — Mysticisme et domination : Essais de critique impérialiste, 1060.
Sérent (P. Antoine de). — La méthode d'oraison du moyen âge, 388.
Sertillanges (A.). — Les sept sacrements de l'Eglise, 680.
Sicard (A.). — L'éducation morale et civique avant et pendant la Révolution (1700-1800), 1021.
Simon-Müller (Marie). — L'autre Werther, 954.
Simons (Raphaël). — Traité pratique de la légitime défense, 110.
Smedt (Ch. de). — Notre vie surnaturelle, 159.
Sollier (Paul). — Morale et moralité. Essai sur l'intuition morale, 253.
Sortais (G.). — Manuel de philosophie, 470. — Histoire de la philosophie ancienne, 471.
Soulié (Henri). — La Route s'éclaire, 955.
Souriau (Maurice). — Deux mystiques Normands au XVIIe siècle : M. de Renty et Jean de Bernières, 993.
Spetz (Georges). — Légendes d'Alsace, 605.
Springer (Max). — *Psalmi Vesperarum et Completorii*, *182*.
Stapfer (M.). — L'inquiétude religieuse du temps présent, 137.
Straub. — *De Ecclesia Christi*, 679.
Strowski (F.). — Montesquieu, 27. — Béranger, 861.
Surbled (Dr). — Physiologie de l'esprit, 254.
Szerlecka (W.). — Un saint des temps modernes (1799-1878), 1066.
Tanqueray et Quévastre. — *Brevior Synopsis theologiæ moralis et pastoralis*, 597.
Taudière (H.). — Les lois françaises contre la famille, *127*.
Tavernier (Eugène). — Louis Veuillot, 471.
Tessier (Maurice). — Légendes de la vieille France, 854.
Terraillon (Eugène). — L'Honneur, 1081.
Terrier (Mlle Adrienne). — La Femme : Sa situation réelle, sa situation idéale, 206.
Thellier de Poncheville (Abbé). Au Travail ! 2e série : Par la Presse, 476.
Thiverny (Abbé). — Méthode d'accompagnement du chant grégorien, *87*, *106*.
Thermes (P. J.). — Le Bon Père Serres, fondateur des Petites Sœurs des malades, 987.
Thureau-Dangin. — Histoire de la Monarchie de Juillet, 445.
Tiberghien (Mgr). — L'Encyclique *Immortale Dei*, *170*.
Tinseau (Léon de). — Le duc Rollon, 989.
Tissier (Mgr). — La vérité aux gens du monde, 391.
Tokutomi Kenjiro. — Plutôt la mort, 956.
Tonquédec (J. de). — Immanence. Essai critique sur la doctrine de M. Blondel, 681.
Toulemonde (J.). — Les Nerveux, 470.
Tournier (J.). — Le Cardinal Lavigerie et son action politique (1863-1892), 801.
Tournyol du Clos (Jean). — Richelieu et le Clergé de France, 351.
Tremesaygues (A.). — Kant : La Religion dans les limites de la raison, 756.
Trouillet (Ch.-H.). — Une Ame de Prêtre : L'abbé Albert Deville (1883-1911), 474.
Trubert (Maurice). — Impressions et souvenirs d'un diplomate, 767.
Turmann (Max). — L'éducation populaire, 391.
Urbain (Ch.). — De l'autorité du concile de Trente (Dissertation inédite de l'abbé Pirot), 385.
Urbain et Levesque. — Bossuet : Correspondance, T. VI, 385.
Vacant-Mangenot. — Dictionnaire de Théologie catholique, 937.
Vaillat (Léandre). — La Société du XVIIIe siècle et ses peintres, 518.
Vaissière (P. J. de la). — Eléments de psychologie expérimentale, 253. — *Philosophia naturalis*, 396.
Vallery-Radot (Robert). — L'homme de désir, 1000.
Vallet (Maurice). — Le chemin de Paix, 953.
Vandepitte (Ch.). — Nouveau Manuel des Enfants de Marie, *99*. — Abrégé de l'Histoire de la Religion, *127*.
Vander Heeren. — *Psalmi et Cantica Breviarii explicata*, 622.
Van Noort (G.). — *Tractatus de Deo Creatore*, 679.
Variot (Jean). — Les hasards de la guerre, 1000.
Vaudon (J.). — Mgr Henry Verjus, *15*. — La Paroisse. T. II : Le Presbytère, l'Eglise ; T. III : L'Autel, le Tabernacle, 109.
Vellay (Charles). — L'Irrédentisme hellénique, 1059.
Vendéen (Edouard). — Principes du beau, 254.
Veuillot (Louis). — Les Nattes ; — L'honnête femme, 117. — Le parfum de Rome, 488.
Vidal (Dr Charles). — Etude médicale, physiologique et philosophique de la femme, 524.
Vieillard-Lacharme (D.). — L'Eglise catholique aux premiers siècles, 515.
Villefranche (P.). — L'action de grâces avec le Cœur de Jésus, *127*.
Villey (Pierre). — Les sources d'Idées, 27. — Montaigne, 856.

Villier (Abbé). — Sermons, 732.
Vitry (D. Ermin). — La liturgie eucharistique dans une âme d'enfant, *75*.
Voivenel et Rémond (Drs). — Le Génie littéraire, 436.
Vulliaud (Paul). — L'Humanisme au xve siècle italien, 390.
Waliszewski (K.). — Le Fils de la grande Catherine : Paul Ier (1754-1801), 28.
Waltz (Mme Renée). — Vers les Humbles, 988.
Ward (Mme Wilfrid). — Les mains pleines, 988.
Wernz. — *Jus Decretalium,* 1023.
Witte (Baron Jehan de). — Les deux Congo, 856.
Wyzewa (T. de). — Dante : La Divine Comédie, 599. — La Chanson de Roland, 599. — Tolstoï : Contes et Romans posthumes, 989. — Ma Tante Vincentine, 1063.
Yvan (Antoine). — Les Gédéon : Histoire d'une famille immigrée, 956.
Zeiller (Jules). — La comtesse de Ségur, 1082.
Zigliara (Cardinal). — *Summa Philosophica, 182*.
Zurlinden (Général). — Mes souvenirs depuis la Guerre (1871 1901), 520.

TABLE SYNTHÉTIQUE

Apologétique

Amis (Les) de Matutinaud. — E. Duplessy, *195*.
Athéisme (L') et l'existence de Dieu. — E. Catteau, 1079.
Bible et Protestantisme. — V. Franquè, 734.
Christ (Le) dans l'Eglise. — Mgr R.-H. Benson, 731.
Déviation et maladies du sentiment religieux. — Abbé E. Castan, 735.
Dictionnaire apologétique de la Foi catholique. — P. d'Alès, 151, 733.
Est-il raisonnable d'avoir une religion ? Et laquelle ? — Dr Pascault, 735.
Foi religieuse et mentalité anormale. — Albert Leclère, 734.
Heure (L') des Ames (1re série). — P. Mainage, 1020.
Introduction à la psychologie des convertis. — P. Mainage, 1063.
Jeunes (Les) gens d'aujourd'hui. — Agathon, 758.
Lourdes. — J.-P. Baustert, 1079.
Magnificences (Les) de l'Eglise. — P. Lœwengard, 515.
Manuel d'instruction religieuse : Cours doctrinal apologétique. — Abbé Louis Cottin, 476.
Matérialisme (Le) et la Science. — Fournier et Thouvenin, 253.
Matutinaud lit la Bible. — E. Duplessy, *127*.
Néant (Le) et la Vie. — J. Jörgensen, 1060.
Pierre de Rudder et son récent historien. — P. Bolsins, *15*.
Problème (Le) biologique. — Eugène Lévy, 1079.
Questions (Les) actuelles. — J. Joossens, 1061.
Recherche (A la) d'une morale laïque. — G. de Lamarzelle, *127*.
Retour (Le) ou : Mes raisons. — Ch. Morice, 701.
Science et Philosophie. — De Lapparent, 761.
Science (La) et la Religion. — Brunetière, 1079.
Sens (Le) intime de la tétralogie de Richard Wagner. — Carl de Crisenoy, 1079.
Tante (Ma) Vincentine. — T. de Wyzewa, 1063.
Tourment (Le) divin. Conférences à distribuer aux hommes. — Jules Drach, *195*.
Transcendance (La) du Christ.— Louis Brémond, *195*.
Vérité (La) religieuse. — André Godard, 470.
Vita Vera. — J. Jörgensen, 1063.
Vraie (La) Religion. — Abbé Ch. Barnier, 475.

Almanachs

Almanach de la Bonne Chanson pour 1914, *266*.
Almanach franciscain pour l'an de grâce 1914, *243*.
Almanach 1914 de l'*Action Populaire, 243*.
Grand Almanach de la Lecture pour 1914, *215*.
Regensburger Marienkalender für 1914, *178*.

Apostolat

Action (Pour l') catholique. — Mgr Gouraud, 675.
Action (L') catholique au temps présent. — Mgr Sagot du Vauroux, 1057.
Actualité (L') en Tracts. — Action Populaire, *214*.
Allons aux Vêpres. — Paul Damman, *75*.
Ame (L') de tout apostolat. — Dom Chautard, *99*.
Au Travail ! 2e série : Par la Presse. — Abbé Thellier de Poncheville, 476.
Défendons-nous ! — Abbé Ch. Grimaud, *52*.
Denier (Le) du Culte. — Abbé Bourdot, *243*.
Enfant (L') de Marie vertueuse et pratique, *126*.
Femme (La) catholique : Son apostolat, son action religieuse et sociale. — Abbé P. Jardet, 475.
France (La) de demain. — Ch. Heyraud, 761.
Hommes (Les) de France au Sacré-Cœur. — F. Anizan, *150*.
Honnête (L') femme contre la débauche. — Mme Leroy-Allais, 524.
Initiation (L') maçonnique. — Ch. Nicoullaud, 1062.
Jubilé (Le). — Abbé Galli, *138*.
Le *Journal*. — E. Langevin, 958.
Mot (Le) d'ordre. Souvenirs pour Missions et Retraites, *126*.
Nouveau Manuel des Enfants de Marie. — Ch. Vandepitte, *99*.
Œuvres (Les) Catholiques au lendemain de la Séparation. — Fourvière, 761.
Patriotisme et Paternité. — Fernand Boverat, 986.
Pochette du Conscrit français, *186*.
Prenez et Lisez. Réflexions sur l'esprit du Christianisme au xxe siècle. — Mgr de Mathies, 159.
Tableau des églises rurales qui s'écroulent. — Maurice Barrès, *127*.

Archéologie et Architecture

Cathédrale (La) de Clermont-Ferrand. — H. du Ranquet, 809.
Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie. — Dom Cabrol, 75, 938.
Eglises (Les) de chez nous. — Etienne Moreau-Relaton, *166*.
Manuel d'Archéologie américaine. — H. Beuchat, 700.
Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine. — J. Déchelette, 700.

Art

André Le Nostre. — Jules Guiffrey, 600.
Barcelone et les grands sanctuaires catalans. — L. Desdevises du Dézert, 808.
Bellini (Les). — Emile Cammaerts, 599.
Pages d'art chrétien (3e série). — Abel Fabre, 472.
Paris sous Napoléon : Spectacles et Musées. — L. de Lanzac de Laborie, 858.
Peintres (Les) chinois. — Raphaël Petrucci, 599.
Peinture (La) : xviie et xviiie siècles. — Louis Gillet, 857.
Société (La) du xviiie siècle et ses peintres. — Léandre Vaillat, 518.
Style (Le) Louis XIV. — Em. Bayard, *100*.

Biographies

Ame (Une) d'élite : Vie de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus, 992.
Ame (Une) de Prêtre : L'abbé Albert Deville (1883-1911). — Ch.-H. Trouillet, 474.

Bon (Le) Père Serres, fondateur des Petites Sœurs des malades. — P. J. Thermes, 987.
Buchez. — G. Castella, 601.
Cardinal (Le) Lavigerie et son action politique (1863-1892). — J. Tournier, 801.
Catherine Sforza (1463-1509). — P. D. Pasolini, 397.
Chaminade (Vie du P.). — Un religieux marianiste, *127* ; H. Rousseau, 254.
Chapelain (Jean), 1595-1674. — Georges Collas, 855.
Chateaubriand. Interprétation médico-psychologique de son caractère. — Dr Evariste Michel, 154.
Chesnelong (1820-1899). — Mgr Laveille, 935.
Choses passées. — Loisy, 817.
Cochin (Augustin). — F. Laudet, 601.
Delphine de Sabran, marquise de Custine. — Gaston Maugras et Comte P. de Croze, 155.
Deux mystiques Normands au XVIIe siècle : M. de Renty et Jean de Bernières. — Maurice Souriau, 993.
Duchesse (La) de Chevreuse. — Louis Batiffol, 1068.
Eugénie de Guérin. — G. Maze-Sencier, 1082.
Fabre (Le P. Michel), aumônier militaire au Maroc. — P. Dané, *15*.
Falloux (1811-1886). — L. de Laborie, 601.
Fouquier-Tinville. — Alphonse Dunoyer, 806.
François Bacon. — Paul Lemaire, 735.
Frère (Le) de Diderot. — Ch. Marcel, 933.
Fustel de Coulanges. — E. Labelle, 735.
Gratry (Le P.). Essai de biographie psychologique. — Alb. Autin, 153.
Héros (Un) de la Grande Armée : Jean-Gaspard Hulot de Collart. — Vte du Motey, 854.
Hommes et Choses d'Eglise. — A. Crosnier, 758.
Lamartine (Enfance et jeunesse de). — Marius Déjey, 1042.
Lamartine (La vie intérieure de). — Jean des Cognets, 1042.
Lamennais. — Divers ouvrages sur les deux frères, 632.
Lamennais et Lamartine. — Christian Maréchal, 1042.
Lamennais (Derniers jours et mort de). — P. Roussel, 893.
Lamennais et le Saint-Siège. — P. Dudon, 881.
Ludovic (Le P.) de Besse. — P. Hilaire de Barenton, 757.
Madame de Genlis (1746-1830). — Jean Harmand, 523.
Maréchal (Le) de Guébriant (1602-1643). — Vte de Noailles, 754.
Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux. — A. Giraudin, 255.
Montalembert. — Fénelon Gibon, 1066.
Novalis. — H. Litchtenberger, 756.
Officier (Un). — Etienne Roze, 601.
Ozanam et ses continuateurs. — Henri Joly, 697.
Ozanam. Livre du centenaire. — G. Goyau, H. Cochin, etc., 697.
Portraits d'hier et d'aujourd'hui. — Jules Delafosse, 761.
Rabussier (Le P. Louis-Etienne), S. J., 1083.
René de Girardin (1735-1808). — André Martin-Decaen, 546.
Saint (Un) des temps modernes (1799-1878). — W. Szerlecka, 1066.
Schopenhauer. — E. Seillière, 756.
Ségur (La comtesse de). — J. Zeiller, 1082.
Ségur (Mgr de). — Marquis de Ségur, *243*.
Sœur Rosalie. — Charles Baussan, 1082.
Swetchine (Madame). — F. Laudet, 601.
Tentation (La) du Docteur Wiseman. — Mgr Baunard, 1064.
Trois Amies de Chateaubriand. — André Beaunier, 155.
Une amie inconnue d'Eugénie de Guérin : Coraly de Gaïx. — Baron de Blay de Gaïx, 1082.
Verjus (Mgr Henry). — J. Vaudon, 15.
Vie (La) de Jean de la Fontaine. — Louis Roche, 855.
Vie du P. Varin. — P. Guidée, 1043.
Visages de femmes. — André Beaunier, 1082.

Catéchisme, Histoire Sainte, Première Communion

Abrégé de l'Histoire de la Religion. — Ch. Vandepitte, *127*.
Catéchisme de la Doctrine chrétienne, de Pie X, 992.
Catéchisme du Diocèse de Luçon expliqué. — Ch. Amossé, *146*.
Communion (La) des enfants. — R. Mère Marie Loyola, *51*.
Communion (La) des enfants arrivés à l'âge de discrétion. — Mgr Douais, 159.
Confirmation (La). — Abbé Millot, *75*.
Cours d'Histoire Sainte. — Abbés Nicaise et Gevelle, 941.
Histoire (L') Sainte enseignée. — Baillairgé, 479.
Memento d'Histoire Sainte. — Abbé Anjot, 479.
Nouvelle Histoire Sainte illustrée. — Baillairgé, 479.
Petit Directoire de la Communion solennelle. — Chan. Laude, *75*.
Privilège (Le) des petits enfants. — R. Mère Marie Loyola, *51*.

Chant : voir *Musique et Plain-chant*

Droit canonique, Droit civil

De Episcopo. — Bouix, *250*.
Dispenses (Les) matrimoniales. — P. Durieux, 1024, *270*.
Droit (Le) pratique usuel et rural. — Jean Hachin, 602.
Eglise (L') et la guerre, 717.
Fiançailles (Les) et le Mariage. — P. Choupin, 1036.
Institutiones juris publici ecclesiastici. — Cappello, 1023.
Jus Decretalium. — Wernz, 1023.
Mariage (Le) des Infidèles. — Jean Chabagno, 1024.
Pacifisme (Le) et l'Eglise. — H. Brongniart, 735.
Traité pratique de la légitime défense. — Raphaël Simons, 110.

Ecriture Sainte

A critical commentary of Psalms. — Briggs, 611.
Crédibilité (La) des Evangiles. — Jacquier, *162*.
Commentarius in Psalmos. — Knabenbauer, 621.
Ecclésiaste (L'). — Podechard, 401.
Leçons sur les Evangiles. — Mgr Batiffol, 233.
Liber psalmorum. — Dom Amelli, 622.
Livre (Le) de la Prière inspirée : Les Psaumes. — R. Compaing, 623.
Manuel biblique. — Brassac, 239.
Nova Evangeliorum synopsis. — Brassac, 239.
Novum Testamentum D. N. J. C. græce et latine. — P. Bodin, 239.
Psalterium Davidicum. — C. Belli, 622.
Psalmi et Cantica Breviarii explicata. — Vander Heeren, 622.
Psaumes (Les) du Bréviaire traduits de l'hébreu. — H. Lesêtre, 609, 622.
Psaumes (Les). — P. Berthier, *242*.

ETUDES ÉVANGÉLIQUES :

Evangile (L') du Paysan. — Prosper Gérald, 205.
Jésus-Christ. Sa vie et son œuvre. — Lepin, 598.
Jésus-Christ. Sa vie, son temps. — H. Leroy, 153.
Pain (Le) quotidien du *Pater*. — J. P. Bock, 677.
Saint (Le) Evangile de N.-S. J.-C. et les Actes des Apôtres en langue swahili. — E. Brutel, 942.

Education, Enseignement, Pédagogie

(Voir *Apostolat*)

Armes (Des) pour la vie. Conseils aux jeunes. — Dr Etienne Levrat, 159.
Art (L') d'être maman. — Mgr Rozier, 1062.
Avis au Public. Petits grains de philosophie à l'usage des jeunes filles. — Abbé Champly, 477.
Dictées (Les) d'un Instituteur. — Duplessy, *27*.

Droit (Le) d'enseigner. — Mgr Breton, 735.
Educateurs (Les grands). — G. Compayré, 1068.
Education (L') morale et civique avant et pendant la Révolution (1700-1800). — A. Sicard, 1021.
Education morale (L') dans les Collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'Ancien Régime. — André Schimberg, 1078.
Education (L') populaire. — Max Turmann, 391.
Entretien (L') de Jésus avec le Jeune Homme riche. — Abbé G. Davot, 732.
Essentiel (L') du latin en dix leçons. — Dom Boussion, *51*.
Frœbel et les jardins d'enfants. — G. Compayré, 341.
Jeune Fille (La) française et son avenir, 477.
Jeune Homme, lève-toi. — Abbé Audoin, 985.
Leur Petit Garçon. — Léon Cathlin, 988.
Manuel de Morale et d'Instruction civique. — E. Bourceau et R. Fabry, *214*.
Manuel pratique des écoles libres. — Ch. Laude, 601.
Mon filleul au jardin d'enfants. — Abbé Klein, 339.
Pédagogie. De la théorie à l'action. — Mlle Burret, 525.
Ver (Le) rongeur des sociétés modernes. — Abbé Gaume, 296.
Vingt-six Congrès pédagogiques (1882-1912). — Lahargou, 984.

Ethnographie *(Récits, Voyages)*

Au pays des mystères. — A. Le Boulicaut, 604.
Aux sources du Nil. — Jules Leclercq, 604.
Beau (Le) Jardin. — Paul Acker, 604.
Bourgogne (La). — Joseph Calmette et Henri Drouot, 605.
D'Alger à Tombouctou. — Comte René Le More, 521.
Nord-Sud. — René Bazin, 808, *258*.
Perdus dans l'Arctique. — Ejnar Mikkelsen, *259*.
Rome en huit jours. — Guide Joanne, *162*.
Une Semaine Sainte à Jérusalem. — P. Robert, *128*.
Visions du Brésil. — L. A. Gaffre, 809.
Voyage en Dalmatie, Bosnie, Herzégovine et Monténégro. — Pierre Marge, 521.

Hagiographie

Aimable (L') petite sainte Agnès. — Florian Jubaru, 477.
Ame (L') franciscaine. — P. Ubald d'Alençon, 805.
Bienheureuses (Les) Dominicaines (1190-1577). — C. de Ganay, 804.
B. Réginald (Le). — P. Constant, 1066.
Die Nachahmung der Heiligen in Theorie und Praxis. — Max Huber, 942.
Figures franciscaines. — L. Roure, 387.
I. Fioretti. Appendices. — Arnold Goffin, 1065.
Influence sociale de sainte Elisabeth de Hongrie. — Emile Horn, 805.
Sacrum commercium. Les Noces mystiques du B. François d'Assise avec Madame la Pauvreté. — P. Ubald d'Alençon, 1066.
Saint Bonaventure. — P. Palhoriès, 470.
Sainte Claire d'Assise. — L. Moisson, 1066.

Histoire

1° Sciences historiques :

Manuel d'Epigraphie chétienne. — R. Aigrain, 522.
Manuel de Numismatique française. — A. Blanchet et A. Dieudonné, 521.
Manuel de Sigillographie française. — J. Roman, 522.

2° Histoire des Religions :

Encyclopœdia of Religion and Ethics, 466.
Islam (L'). — Maurice Landrieux, 516.
Unité (L') morale des religions. — G. Bonnet-Maury, 733.

3° Histoire de l'Eglise :

Afrique (L') chrétienne. Evêchés et ruines antiques. — P. Mesnage, 472.
Chrétientés (Les) celtiques. — Dom Gougaud, 392.
Clément IV dans le monde et dans l'Eglise (1195-1268). — Chan. Nicolas, 389.
Concile (Le) de Constance. — G. Pérouse, 735.
Concile (Du) général et de la paix religieuse. — Mgr Maret, 561.
Culturkampf (Le) : T. III et IV (1878-1883). — G. Goyau, 471.
Edit (L') de Calliste. Etude sur les origines de la Pénitence chrétienne. — A. d'Alès, 1057.
Eglise (L') Wisigothique au VIIe siècle. — E. Magnin, 518.
Histoire de l'Eglise. — L. Saltet, 985.
Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat, du Ier au XXe siècle. — Em. Chénon, 986.
Histoire du Concile du Vatican. — Mgr Cecconi, 529.
Histoire générale de l'Eglise. — F. Mourret, 80.
Kirche (Die) und die Gebildeten. — P. Schulte, 390.
Luttes (Les) présentes de l'Eglise. — P. Yves de la Brière, 698.
Papes (Les) d'Avignon (1305-1378). — G. Mollat, 392.
Réconciliation (La) des *Lapsi* au temps de Dèce. — A. d'Alès, 676.
Zur Geschichte der katholischen Bewegung im 19. Iahrhundert. — Ant. Diehl, 633.

a) Documents :

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques. — Mgr Baudrillart, 74, 937.
Enchiridion Fontium Historiœ ecclesiasticœ antiquœ. — C. Kirch, 598.
Encyclique (L') *Immortale Dei.* — Mgr Tiberghien, *170*.

b) L'Eglise en France :

Clément V et Philippe le Bel. — G. Lizerand, 389.
Compagnie (La) du Saint-Sacrement à Toulouse, — Abbé Auguste, 997.
France et Rome. — Louis Madelin, 991.
Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution. — A. Degert, 395.
Prêtres (Les) de la Haute-Marne déportés sous la Convention et le Directoire. — A. Bresson, 934.
Réflexions sur l'état de l'Eglise en France pendant le XVIIIe siècle. — Lamennais, 628.
Richelieu et le Clergé de France. — Jean Tournyol du Clos, 351.

c) Hérésie, Protestantisme :

Colbert et Seignelay contre la Religion réformée. — Eug. Guitard, 754.
Durand de Troarn et les origines de l'Hérésie bérengarienne. — R. Heurtevent, 393.
Guerre (La) Sainte en pays chrétien. — H. Pissard, 519.
Luther et le Luthéranisme. — Denifle, 754.
Questions religieuses orientales. — Paul Renaudin, 762.
Unité (L') de l'Eglise et le schisme grec. — J. Bousquet, 763.

d) Ordres religieux :

Centenaire (Le VIIe) de l'Ordre franciscain, 388.
France (La) franciscaine, 1re année, 387.
Histoire de la Compagnie de Jésus en France (1575-1604). — P. Henri Fouqueray, 1078.
Nicolas Ier et les libertés des Monastères des Gaules. — Abbé Lesne, 390.
Mgr Vital, capucin, évêque d'Olinda. — P. Louis de Gonzague, 388.

4° Histoire de France :

Au Couchant de la Monarchie : Louis XVI et Necker. — Marquis de Ségur, 810.
Empire (L') libéral. T. XVI : Le Suicide. — Em. Ollivier, 601.
France (La Douce). — René Bazin, *270*.
France (La) morale et religieuse à la fin de la Restauration. — Vicomte de Guichen, 858.

Histoire de la Monarchie de Juillet. — Thureau-Dangin, 445.
Histoire des Princes de Condé au XVIII^e siècle. — Général de Piépape, 30, 811.
Jeanne d'Arc racontée aux petits enfants de France et de Lorraine. — P. Léopold de Chérancé, *227*.
Marquise (La) de Verneuil et la mort d'Henri IV. — Ch. Merki, 49.
Origines (Les) du Servage en France. — Paul Allard, 520.
Origines et formation de la nationalité française. — Auguste Longnon, 394.
Police (La) politique : Chronique des temps de la Restauration. — Ernest Daudet, 29.
Patrie (La) guerrière. — Henri Houssaye, 854.
Procès (Un grand) de sorcellerie au XVII^e siècle. — Jean Lorédan, 1083.
Sources (Les) de l'Histoire de France : XVI^e siècle. — H. Hauser, 397.
Victoires françaises : Bouvines, Denain, Iéna. — Noël Aymès, 855.

a) La Révolution :

Bleus, Blancs et Rouges. Récits d'Histoire révolutionnaire. — G. Lenôtre, 764.
Démocratie (La) révolutionnaire. — G. Gautherot, 764.
Epopée (L') Vendéenne. — G. Gautherot, *258*.
Etudes et leçons sur la Révolution française (VII^e série). — A. Aulard, 1022.
Fantoches (Les) de la Peur (1792-94). — Charles Foley, 852.
Petites (Les) Victimes de la Terreur. — Paul Gaulot 852.
Sous la Rafale. — Raoul Arnaud, 805.
Vers l'Echafaud. — Baron de Batz, 78.

b) Après 1870 :

Coup (Le) d'Agadir et la guerre d'Orient. — Jacques Bainville, 766.
Débats (Les) sur l'armée en France et en Prusse. — Léon de Montesquiou, *128*.
France et Allemagne (1870-1913). — René Pinon, 1058.
Histoire de la III^e République (2^e Partie). — L. Hosotte, 520.
République (La) de Bismarck. — M^is de Roux, 766.

c) Colonisation :

Dernière (La) acquisition de la France dans le Pacifique : les Iles Wallis. — Mgr Blanc, 1066.
Deux (Les) Congo. — Baron Jehan de Witte, 856.
En Colonne. Au Maroc. — Pierre Khorat, 761.
Europe (L') et la conquête d'Alger. — E. Le Marchand, 857.
Notre France d'Extrême-Orient. — Duc de Montpensier, 761.

d) Pages d'Histoire :

Bossuet et la Société française sous le règne de Louis XIV. — E. Longuemare, 467.
Chateaubriand ambassadeur à Londres (1822). — Comte d'Antioche, 157.
Chronique (La) de nos jours. — Ernest Daudet, 521.
Famille (La) impériale à Saint-Cloud et à Biarritz. — D^r Barthez, 699.
Fiançailles (Les) de Madame Royale. — Comte de Pimodan, 79.

e) Questions politiques :

Démocratie et Catholicisme. — Louis Le Fur, *127*.
Fusion (La) monarchique (1848-1873). — Cl. Noël Desjoyeaux, 765.
Histoire de la Démocratie catholique en France (1789-1903). — A. Rastoul, 1021.
Histoire politique du XIX^e siècle. — Paul Feyel, 986.
Marc Sangnier : Discours (1910-1913), 1020.
Mysticisme et domination. Essais de critique impérialiste. — Ernest Seillière, 1060.
Nouvelle (Une) Psychologie de l'Impérialisme : Ernest Seillière. — Louis Estève, 1060.
Roi (Le). — Franz Funck-Brentano, 394.

f) Actualités :

Au pays des lys noirs. — Adolphe Retté, 603.
Autour des Directions de Pie X. — J. Rocafort, 110.
Aux écoutes de la France qui vient. — Gaston Riou, 760.
Avant-Guerre (L'). — Léon Daudet, 699.
En marge de la vie politique, religieuse et sociale de notre temps. — Henri Brun, 812.
En regardant la vie... Réflexions sur quelques modes et usages du jour. — Jacques Normand, 602.
Faut-il un nouveau Concordat ? — Jacques Bonzon, *170*.
France (La) de demain. — Charles Heyraud, 760.
Mariages (Les) de demain. — Mgr H. Bolo, 110.
Mœurs (Les) du temps. — Alfred Capus, 603.
Politique (La) religieuse. — Ch. Maurras, 699.
Promenades parisiennes. — Pierre Gauthiez, 857.
Salons (Les). — Mgr Bolo, 1062.
Vie (La) compliquée. — F. Nicolay, 469.

g) Mémoires, Lettres, Souvenirs :

Au hasard de la vie. Notes et souvenirs. — Edouard Lockroy, 812.
Bossuet : Correspondance, t. VI. — Urbain et Levesque, 385.
Correspondance de Mgr de Belsunce. — P. Antoine de Porrentruy, 269.
De Bergerac à Quiberon (1789-1795). Souvenirs d'Edme de La Chapelle de Béarnès. — Vicomte Gérard du Barry, 1022.
Henri IV raconté par lui-même. — J. Nouaillac, 855.
Impressions et souvenirs d'un diplomate. — Maurice Trubert, 767.
Journal d'émigration du Comte d'Espinchal. — Ernest d'Hauterive, 516.
Lettres de Mgr Jean de Fontanges, Evêque de Lavaur (1749-1764). — Baron de Blay de Gaïx, 1023.
Mes loisirs. — S. P. Hardy, 811.
Quatre ans à la Cour de Saxe. — Guy Balignac, 700.
S. François de Sales : Lettres, 1065.
Société (La) française au XVII^e et au XVIII^e siècle, d'après les Mémoires. — A. Samouillan, 856.
Souvenirs de jeunesse (1828-1835). — Charles Sainte-Foi, 632.
Souvenirs (Mes) depuis la Guerre (1871-1901). — Général Zurlinden, 520.
Souvenirs du Comte de Montbel, ministre de Charles X, 858.
Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin (1865-1870). — A. Claveau, 812.
Vingt-cinq ans à Paris (1826-1850). Journal du Comte Rodolphe Apponyi. — Ernest Daudet, 859.

5° Histoire des autres nations :

Angleterre (L') d'aujourd'hui. — G. Masterman, 601.
Chili (Le) après cent ans d'indépendance. — J.-F. Pradel, 809.
Crise (La) politique de l'Allemagne contemporaine. — W. Martin, 1059.
Die Deutschen in Russland, 1812. — Paul Holzhausen, 554.
Embarras (Les) de l'Allemagne. — Georges Blondel, 521.
Enigme (L') allemande. — Georges Bourdon, 698.
Fils (Le) de la grande Catherine : Paul I^er (1754-1801). — K. Waliszewski, 28.
Histoire de la Bulgarie depuis les origines jusqu'à nos jours. — P. Guérin-Songeon, 762.
Irrédentisme (L') hellénique. — Charles Vellay, 1059.
Memento d'Histoire moderne (1715-1815). — A. Noyon, *146*.
Romanisation de l'Afrique. — P. Mesnage, 857.

6° Monographies :

Assassinat (L') de Paul-Louis Courier. — Louis André, 1070.

Etudes et Portraits d'autrefois. — Maurice Dumoulin, 30.
Famille (Une) française sous la Révolution. — Paul de Pradel de Lamase, 517.
Hommes et choses de Flandre. — L. Salembier, 77.
Hôpitaux (Les) de Langres. — Louis Aubert, 1067.
L'AA de Toulouse aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'après les documents inédits. — Comte Bégouen, 997.
Mariage (Le) de Thomas Ier, comte de Savoie, avec Marguerite de Faucigny. — Prince de Faucigny-Lucinge, 398.
Prisons (Les) du Mont Saint-Michel. — Et. Dupont, 809.
Psallettes (Les) du diocèse de Tours du XIVe au XIXe siècle. — Chan. Marcault, 676.
Saint-Pétersbourg. — Louis Réau, 809.
Vie (Une) d'ambassadrice au siècle dernier : La princesse de Liéven. — Ernest Daudet, 29.
Vienne au temps du Concile (1311-1312). — Abbé Cl. Bouvier, 676.
Voyage du Cardinal d'Aragon en Allemagne, Hollande, Belgique, France et Italie (1517-1518). — Havard de la Montagne, 803.

Littérature *(Histoire, Critique, Œuvres)*

Anthologie du Moyen Age (IXe-XVe siècles). — A. Rochette, 856.
Béranger. — Strowski, 861.
Bossuet. — Brunetière, 830.
Bossuet moraliste. — Pierre Bonet, 467.
Chanson (La) de Roland. — T. de Wyzewa, 599.
Chateaubriand. — Jules Lemaître, 154.
Chateaubriand. — André Beaunier, 28.
Chateaubriand (Nouvelles études sur). — Victor Giraud, 158.
Divine (La) Comédie : L'Enfer. — Ernest de Laminne, 205.
Expérience (L') religieuse de Chateaubriand. — Alex. Pons, 158.
Flaubert (Gustave). — Louis Bertrand, 438.
Fontenelle. — Emile Faguet, 27.
France et Allemagne. Littératures comparées. — Aug. Dupouy, 755.
Génie (Le) littéraire. — Drs Rémond et Voivenel, 436.
Girardin (Mme de). — Jean Balde, 860.
Henri Heine. — Pierre Gauthiez, 757.
Humanisme (L') au XVe siècle italien. — Paul Vulliaud, 390.
Idées (Les) et les Hommes. — André Beaunier, 1000.
Jocelyn. — Lamartine, 1045.
Lacordaire. — Œuvres éditées par A. Chauvin, 205, 1057.
La Fontaine. — Edmond Pilon, 27.
Légendes de la vieille France. — Maurice Teissier, 854.
Littérature (La) française par la dissertation. — M. Roustan, *15*.
Meilleures (Les) Pages : Balzac. — Défossez, 478.
— Jules Pravieux. — Bourgoin, 600.
— Lacordaire. — Agnius, 600.
Millevoye (1782-1816). — Pierre Ladoué, 1069.
Montaigne. — Pierre Villey, 856.
Montesquieu. — F. Strowski, 27.
Morceaux choisis des auteurs français du moyen âge à nos jours (842-1900). — Ch. des Granges, *214*.
Napoléon. — E. Guillon, 856.
Quelques écrivains de ce temps. — Emile Poiteau, 958.
Pensées et Conseils de F. Ozanam. — J. Corbierre, 697.
Pensée (La) Romane. — Albert Counson, 110.
Rousseau (J.-J.). — Albert Bazaillas, 856.
Second (Le) séjour d'Aléandre en France. — E. Jovy, 984.
Secret (Le) des grands écrivains. Essai de rhétorique moderne. — Abbé Boillin, 76.
Siècles (Les) de Bronze. — Em. Gebhart, 858.
Sources (Les) d'Idées. — Pierre Villey, 27.
Veuillot (Louis). — Eugène Tavernier, 471.
Vincent (Saint) de Paul : Textes choisis et commentés. — J. Calvet, 1065.

a) Littératures étrangères :

Christ in the Church. — Benson, 338.
Cœur révélateur. Le Démon de la Perversité. — Edgar Poe, 436.
Dante : La Divine Comédie. — A. de Margerie ; T. de Wyzewa, 599.
Die christlichen Literaturen des Orients. — Dr Ant. Baumstark, 393.
Edgar Poe. — E. Lauvrière, 433.
Lumière (La) invisible. — Benson, 259.
Maître (Le) de la Terre. — Benson, 257.
Par quelle autorité ? — Benson, 337.
P'tite Mère. — Karin Mikaëlis Stangeland, 990.
Plutôt la mort. — Tokutomi Kenjiro, 956.
Rêve (Le) de Géronte. — Cardinal Newman, 1064.
Sénateur (Le) Sonerva. — Hilma Pylkkœnen, 954.
Tolstoï : Contes et Romans posthumes. — T. de Wyzewa, 989.
Vocation de Franz Guiseley. — Benson, 261.

b) Poésie :

Epaves. — Olivier de Rougé, 858.
Essais poétiques. — Abbé Cl. Nouveau, 478.
Grain (Le) de Sénevé. — P. d'Arcangues, 469.
Jésus selon les Evangiles. — Emile Rochard, *243*.
Poèmes ardennais. — H. Dacremont, 809.
Splendeur (La) douloureuse. — Henri Allorge, 957.

Liturgie

Cloches (Les). — Dom J. Baudot, 735.
Diurnale parvum. — Edit. Pustet, *215*.
Fleurs de l'année liturgique. — Dom Boussion, *51*.
Liturgie (La) eucharistique dans une âme d'enfant. — D. Ermin Vitry, *75*.
Manuel pratique de liturgie en langue swahili. — E. Brutel, 942.
Missel romain (Le). — Dom Baudot, 523.
Nouveau (Le) Psautier du Bréviaire romain. — Fillion, 45 ; — Pannier, *27*, 623.
Officium majoris hebdomadæ, 51, 63.
Psalmi Vesperarum et Completorii. — Max Springer, *182*.
Rituale Romanum. — Edit. Pustet, *195*.
Théorie de la messe. — J. Broussolle, *27*.

Mariologie

Divine (La) Histoire de Notre-Dame de Lourdes ; Les Divines Apparitions de Lourdes. — Abbé Moniquet, 474.
Etude sur les origines du Rosaire. — P. Mézard, 522.
Histoire de l'Apparition de la Mère de Dieu sur la montagne de la Salette. — P. Louis Carlier, 473.
Journée (Ma) avec Marie. — P. Lombaerde, *99*.
Mois (Le) de Marie. — Mgr Dadolle, *99*.
Mois (Un) à la Sainte Vierge. — A. Gonon, *75*.
Nouveau Mois de Marie. — P. Malige, *75*.
Petit Mois de Marie. — Une Carmélite, *99*.
Saint (Le) Rosaire et la Nouvelle Critique. — P. Etcheverry, 522.
Vierge (La) aux heures de la Passion. — Dona Edia, 523.

Musique et Plain-Chant

Accompagnements nouveaux et très faciles du chant des offices. — Abbé Jacquemin, *87*.
Actes avant la Communion. — Massuelle, *142*.
Album musical de *Nos Chansons, 250*.
Chants de la messe. — Abbé F. Brun, *63*.
Enfant (L') de chœur organiste. — Frère Achille, *87*.
Enseignement (L') du chant sacré dans les Séminaires. — Moissenet, *244*.
Hœndel. — Michel Brenet, 599.
Hymnes des Vêpres. — Abbé Brun, *244*.
Manuel de chant grégorien. — Abbé Brun, *142*.

Messe pour voix moyenne seule. — St-Requier, *63*.
Méthode d'accompagnement du chant grégorien. — Abbé Thiverny, *87, 106*.
Meyerbeer. — L. Dauriac, 858.
Musique d'Eglise des XVII[e] et XVIII[e] siècles. — H. Expert et Ch. Pineau, *150*.
Musique et Théâtre pour Jeunesse, *18, 270*.
Musique (La) grégorienne. — Dom Gatard, 985.
Noël. Deux chants nouveaux. — F. Rubia, *243*.
Répertoire classique de musique religieuse et spirituelle. — M. Expert, *244*.
Schola (La) paroissiale, *250*.
Schütz. — André Pirro, 858.
Sens (Le) intime de la tétralogie de Richard Wagner. — Carl de Crisenoy, 1079.
Théorie et Solfège de la *Petite Maîtrise, 244*.

Philosophie

Amour (L') contre la Haine. — G. Monteuuis, 764.
Athéisme (L') et l'existence de Dieu. — E. Catteau, 1079.
Compendium philosophiæ scolasticæ. — Lottini, 471.
Contingence (La) des lois de la Nature. — Boutroux, 355.
Criteriologia. — P. Jeannière, 396.
De Timore. — J. Rogmann, 1024.
Deux Œuvres de jeunesse de F. Ozanam. — J. Condamin, 698.
Elementa philosophiæ aristotelico-thomisticæ. — Gredt, 471.
Eléments de psychologie expérimentale. — P. J. de la Vaissière, 253.
Etudes sur la Philosophie de Duns Scot. — P. Séraphin Belmond, 1061.
Histoire de la Philosophie ancienne. — G. Sortais, 471.
Histoire philosophique des deux Indes. — Raynal, 1045.
Honneur (L'). — Eugène Terraillon, 1081.
Inquiétude (L') du temps présent. — M. Stapfer, 137.
J.-J. Rousseau et sa philosophie. — Harald Höffding, 545.
Kant : La Religion dans les limites de la raison. — A. Tremesaygues, 756.
Manuel de philosophie. — G. Sortais, 470.
Monisme (Le) matérialiste en France. — J.-B. Saulze, 682.
Morale et Moralité. — Paul Sollier, 253.
Nerveux (Les). — J. Toulemonde, 470.
Philosophia moralis et socialis. T. I : *Ethica generalis*. — P. Lehu, 1060.
Philosophie (La) de M. Bergson. — Mgr Farges, 681.
Philosophia naturalis. — P. J. de la Vaissière, 396.
Physiologie de l'esprit. — D[r] Surbled, 254.
Précis de Philosophie. — L. Levesque, 252, 525.
Principes du beau. — Edouard Vendéen, 254.
Problème (Le) biologique. — Eugène Lévy, 1079.
Questions d'enseignement de philosophie scolastique. — P. Gény, 1079.
Romantisme (Un) utilitaire. Etude sur le mouvement pragmatiste. — René Berthelot, 251.
Royer-Collard : Fragments philosophiques. — André Schimberg, 677.
Schopenhauer. — Ernest Seillière, 756.
Science (La) et la Religion. — Brunetière, 1079.
Sentiments (Les) généreux. — A. Cartault, 1081.
Summa philosophica. — Cardinal Zigliara, *182*.
Théories (Les) modernes sur la matière. — J. Joossens, 1061.

Piété *(Vie chrétienne, Méditations)*

Action (L') de grâces avec le Cœur de Jésus. — P. Villefranche, *127*.
Année (L') sanctifiée. — M. Albert, *15*.
« Beati ». — P. Paul Doncœur, 682.
Culte (Le) des Mystères et des Paroles de Jésus : T. II. — M. Sauvé, 109.
Devant l'Autel. Cent visites à Jésus-Hostie, *127*.
Dieu est amour. — L. Palfray, 205.
Etincelles de foi et d'amour. — P. de Nadaillac, 732.
Femme (La) chrétienne et la souffrance. — Abbé Morice, 1061.
Méditations eucharistiques. — L. Masson, *127*.
Méditations pour tous les jours de l'année. — J.-B. Fèvre, 1020.
Méditations sur le Mystère de l'Agonie de N.-S. — R. Laux, 214.
Mois du Sacré-Cœur de Jésus. — P. Godfroy, *122*.
Mystères (Les) joyeux. — Abbé Joseph Lejard, *63*.
Neuvaine au Sacré-Cœur. — A. Riche, *182*.
Notre vie surnaturelle. — Ch. de Smedt, 159.
Patience (De la). — P. Saint-Jure, *18*.
Pensées et Conseils. — Mgr d'Hulst, 1057.
Prière féconde. — L. Bompais, 985.
Petit mois de S. Joseph. — Une Carmélite, *46*.
Petit mois du Sacré-Cœur de Jésus. — Une Carmélite exilée, *122*.
Retraites spirituelles. — Mgr Dadolle, 515.
Suavité (La) des Mystères de J.-C. (Extraits des Sermons de S. Bernard), *214*.
Vade-Mecum pour l'assistance pieuse à la sainte messe. — Abbé Collin, *195*.
Veille (La) de l'Eternité. — Arthur Martin, *182*.
Vers la Vie pleine, à la suite du P. Gratry. — Ad. Goutay, 152.
Vie (La) Intérieure. — F. Lacoste, 734.
Visites à Jésus-Hostie. — Auteur des *Avis spirituels, 227*.

VIE SACERDOTALE ET RELIGIEUSE :

Adaptations (Les) du Ministère paroissial. — J. Blouet, *166*.
Ad vos, Sacerdotes ! — P. Lambert, 469.
Contemplation (La). — P. Lamballe, 351, 642.
Education et Science ecclésiastiques. — Mgr Latty, 515.
Esto fidelis. — P. Delbrel, 1061.
Lettre à une Supérieure religieuse. — P. Franco, *15*.
Manuale precum in usum theologorum, 677.
Méthode (La) d'Oraison du Moyen Age. — P. Antoine de Sérent, 388.
Noviciat (Mon). — Un Capucin, 206.
Nouveaux Examens de conscience et sujets de Méditations à l'usage du clergé. — G. André, 605.
Nouveaux mélanges oratoires. T. XI : Retraites ecclésiastiques. — Mgr d'Hulst, 205.
Parfaite (La) Tertiaire de S. François d'Assise. — Une maîtresse des novices, *99*.
Précis de Théologie ascétique. — F. Neumayr, 732.
Principes (Les) de la vie spirituelle. — P. Schryvers, 645, 733.
Sacerdoce (Du) de Jésus-Christ. — A. Le Saulnier de Saint-Jouan, *243*.
Union (L') avec Dieu. — P. Dosda, 732.
Vie (La) spirituelle ou l'Itinéraire de l'âme à Dieu. — P. Malige, 733.
Vocation (La) ecclésiastique. — H. Le Camus, *63*.
Vocation (La) sacerdotale. — Lahitton, 625.

Prédication, Éloquence, Conférences

Besoin (Le) de Dieu. — Abbé Delabroye, 469.
Conférences de Notre-Dame de Lacordaire. — P. Chauvin, 1057.
Convenances (Les) contemporaines de l'Eucharistie. — R. Planeix, *127*.
Divorce (Du) au Mariage. — Abbé P. Bellée, 1062.
Eglise (L') catholique aux premiers siècles. — D. Vieillard-Lacharme, 515.
Espérance (L'). — Ch. Janvier, 1019.
Lacordaire à Metz. — J. Favre, 1057.
Manuel de Prédication populaire. — Abbé Juge, *18*.
Paroisse (La). T. II et III. — J. Vaudon, 109.
Pour mes homélies des dimanches et des fêtes. — Gondal, 470.
Prédication (La) contemporaine. — Mgr de Keppler, 391.

Sermons. — Abbé Villier, 732.
Sermons et Panégyriques. — E. Jarrossay, *27*.
Vérité (La) aux gens du monde. — Mgr Tissier, 391.

Revues

Bulletin des professeurs catholiques de l'Université, 998.
Bulletin du Rosaire, *15*.
Enseignement (L') chrétien, 62.
Le Fait de la Semaine, *121*.
Revue du Culte perpétuel de S. Joseph, 135.
Revue Grégorienne, 60.
Revue internationale des Sociétés secrètes, 56.
Symbolisme (Le), 58.

Romans, Contes, Nouvelles, Récits

Abandonné. — Lucie des Ages, *271*.
Absente (L'). — Henriette Bezançon, 957.
Aéroplane (L') sur la cathédrale. — H. de Noussanne, 989.
A la gloire des bêtes. — A. Fabre, *259*.
Alceste au Couvent. — Jules Pacheu, 267.
Amour (L') rôde, la Mort fait le guet. — Guillaume Gaulène, 991.
Au Seuil de l'Epopée. — L. d'Oberny, *271*.
Autre (L') Miracle. — Aimée Blech, 991.
Autre (L') Werther. — Marie Simon-Müller, 954.
Bécassine (L'enfance de), *270*.
Bon an, Mal an. — Henri Lavedan, 1080.
Chaînes du Passé. — Aug. Bailly, 129.
Château (Le) du Mystère. — André Bruyère, *51*.
Chemin (Le) de Paix. — Maurice Vallet, 953.
Colline (La) inspirée. — Maurice Barrès, 270.
Contes (Les) de Minnie. — André Lichtenberger, 956.
Demi-stériles. — Dr Poirier de Narçay, 956.
Deux (Les) Ivresses. — Noël Bangor, 990.
Docteur Germaine. — Noëlle Roger, 990.
Douce (La) France. — René Bazin, *270*.
Duc (Le) Rollon. — Léon de Tinseau, 989.
Enfant (L') chargé de chaînes. — François Mauriac, 954.
Grande (La) Aurore. — Benson, 338.
Hasards (Les) de la guerre. — Jean Variot, 1000.
Héritage (L') de Tippou Akbar. — Georges Richet, 954.
Homme (L') de désir. — Robert Vallery-Radot, 1000.
Ile (L') envahie. — Georges de Lys, *259*.
Jardin (Le) du Philosophe. — André Bruyère, *215*.
Jeux d'esprit pour la jeunesse. — E. de Plagne, *138*.
Jeux (Les) de l'Ombre. — Eugénie Pradez, 991.
Laure. — Emile Clermont, 952.
Légendes d'Alsace. — Georges Spetz, 605.
Légendes et Récits d'Espagne et de Portugal. — Abbé G. Bernard, 601.
Les Gédéon. Histoire d'une famille immigrée. — Antoine Yvan, 956.
Livre (Le) Bleu. — Michel Auvray, *271*.
Luis. — Pierre Lhande, 158.
Lumière (La) de la maison. — Jean Nesmy, 478.
Mains (Les) pleines. — Madame Wilfrid Ward, 988.
Maison (La). — Henry Bordeaux, 955.
Marie de Magdala. — Auguste Lefranc, 989.
Masque (Le) doré. — Claude Nisson, 957.
Monde (Le) des Vivants. — Jacques Debout, 600.
Mystérieuse (La) Aurore. — B. de Buxy, *215*.
Nouvelles asiatiques. — Gobineau, 990.
Reprise (La). — Maurice Lair, 757.
Roman d'Automne. — M. Maryan, *142*.
Route (La) s'éclaire. — Henri Soulié, 955.
Scènes enfantines, *270*.
Songe (Le) d'Athis. — Reynès-Monlaur, 954.
Sur le Sable. — Marie Le Mière, *51*.
Sur le Seuil de l'Amour. — Jean Morgan, 957.
Tentation (La) de S. Antoine. — Gustave Flaubert, 439.
Vertige (Le). — Jeanne de Lacrousille, *142*.
Vers les Humbles. — Mme René Waltz, 988.

Sciences

1° Sciences physiques :

Télégraphie sans fil. — Dr Pierre Corret, 682, 836.
Télégraphie (La) sans fil pour tous. — F. Duroquier, 836.

2° Anthropologie :

Social and mental traits of the negro. — W. Odum, 460.
The Negro in the New World. — Sir Harry H. Johnston, 459.

3° Hygiène et Médecine :

Alcoolisme (L') et la lutte contre l'alcool, 183.
Bons (Les) Remèdes. — A. Fleury de la Roche, *227*.
Défenses (Les) vitales. — Drs Murat, 254.
Etude médicale, physiologique et philosophique de la femme. — Dr Charles Vidal, 524.
Frontières (Les) de la maladie. — Dr Héricourt, 180.

4° Agriculture :

Mise (La) en valeur du petit domaine. — A. Fleury de la Roche, *27*.

5° Philologie :

Latin (Le) accessible à tous. — Dom Boussion, *51*.
Monographie phonétique du parler de Chaulgnes. Etude morphologique sur les Pronoms personnels dans les parlers du Nivernais. — Abbé Meunier, 446.
Réforme (La) de la Prononciation latine. — M. Couillaut, 59.
Vocabulaire français-kiswahili et kiswahili-français. — E. Brutel, 942.

6° Bibliographie :

Livres (Les) qui s'imposent. — Fr. Duval, 605.

7° Sciences psychiques :

Hypnotisme (L') et la Suggestion. — H. Joly, 735.

Sociologie

Amour libre ou Fidélité ? — A. Loslever, 110.
Crise (La) de la domesticité. — H. Joly, *127*.
Femme (La) : Sa situation réelle, sa situation idéale. — Mlle Adrienne Terrier, 206.
Grève (La) dans les services publics et nécessaires. — Louis Hoffmann, 206.
Guide Social de Belgique. — A. Muller, 110.
Hollande (La) Sociale. — Henri Joly, 207.
Idées (Les) sociales de Ruskin. — J. Danel, 1022.
Le Play. — Pierre Méline, 207.
Livre (Le) du jeune travailleur. Conseils pour la vie chrétienne. — G.-A. Heinrich, *51*.
Loi (La) d'amour. T. VI : Les restaurations sociales. — Gaffre, 110.
Lois (Les) françaises contre la famille. — H. Taudière, *127*.
Magistrats et Criminels (1795-1844). — Gaillard, 852.
Manuel d'économie politique. — P. Schryvers, 733.
Monde (Le) Socialiste. — L. de Seilhac, *234*.
Monopoles et Régies. — G. Maze-Sencier, 206.
Œuvre (L') de Frédéric Le Play. — Comte Léon de Montesquiou, 395.
Précis d'Economie Sociale. — Georges Legrand, 110.
Problème (Le) social. — Emile Garnier, 732.
Question (La) de la Population. — Paul Leroy-Beaulieu, 1061.
Salaire (Le) féminin. — Marguerite Gemähling, 206.

Théâtre, Art dramatique

Chrétienne (La). — Paul Janot, 1082.
Divine (La) Emprise ou la Vocation de sainte Claire. — C. Augé de St-Victor, 1066.
Paris sous Napoléon : Spectacles et Musées. — L. de Lanzac de Laborie, 858.
Théâtre pour jeunesse de Patronage, *18*, *270*.
Théâtre pour jeunes filles. — Jehan Grech, *138*.

Théologie (Voir *Apologétique*)

1° Dogmatique :

Auctuarium Bellarminianum, 804.
Autorité (De l') du Concile de Trente. Dissertation inédite de l'abbé Pirot. — Ch. Urbain, 385.
Certitude (La) théologique de l'état de grâce et le Concile de Trente. — P. Gaucher, 679.
De catholico intellectu dogmatis Transsubstantiationis. — J. Piccirelli, 679.
De Ecclesia Christi. — A. Straub, 679.
Dictionnaire de Théologie catholique. — Vacant-Mangenot, 937.
Dieu et la Religion. — L. Cristiani, 680.
Eucharistie (L'). — Mgr Batiffol, 1060.
Exposé succinct du dogme catholique. — A. Morineau, 986.
Foi (La) de nos pères, ou Exposition complète de la Doctrine chrétienne. — Cardinal Gibbons, *15*.
Hors de l'Eglise, pas de salut. — J. Bainvel, 734.
Incarnation (L'). Lectures théologiques. — L. Berthé, 734.
Mystère (Le) de l'Incarnation. — P. Hugon, 1060.
Nature (La) humaine et ses hautes destinées. — Abbé Maret, 603.
Problème (Le) du salut des infidèles. — L. Capéran, 152.
Purgatoire (Le). — P. Faber, *51*.
Sacrements (Les Sept) de l'Eglise. — A. Sertillanges, 680.
Synchronismes de Théologie dogmatique. — R. Aigrain, 735.
Theologiæ dogmaticæ Elementa. — P. Prevel, 679.
Tractatus de Deo Creatore. — G. Van Noort, 679.
Trinité (De la) à l'Eucharistie. — Mgr Landrieux, 472.

2° Morale :

Brevior Synopsis Theologiæ moralis et pastoralis. — Tanqueray et Quévastre, 597.
Cas de conscience à l'usage des personnes du monde. — P. Desbrus, 469.
Casuistique (La) chrétienne contemporaine. — Albert Bayet, 986.
Commandements (Les). — Broussolle, 1021.
Commentaire français littéral de la *Somme théologique :* T. VI et VII. — P. Pègues, 597.
Summarium theologiæ moralis. — Sebastiani, 1023.

3° Historique :

Abraham d'Ephèse et ses écrits. — M. Jugie, 1024.
Edit (L') de Calliste. Etude sur les origines de la Pénitence chrétienne. — A. d'Alès, 1057.
M. Tronson et le livre des *Maximes des Saints.* — Abbé R. Bassibey, 802.
Nestorius et la controverse nestorienne. — M. Jugie, 153.
Tertullien et Calliste. — A. d'Alès, 676.

4° Modernisme :

Ascétique (L') moderniste. — Mgr Chollet, 992.
Immanence. Essai critique sur la doctrine de M. Blondel. — J. de Tonquédec, 681.
Philosophie und Theologie des Modernismus. — J. Bessmer, 992.

La Collection de l'*AMI DU CLERGÉ*

Sur le nombre déjà considérable de volumes dont se compose la Collection complète, beaucoup sont épuisés et ne peuvent se rencontrer que d'occasion.

Voici la liste des années qui sont encore en vente à nos bureaux :

Doctrine : toutes les années à partir de 1895 inclusivement ;

Prédication : toutes les années à partir de 1897 inclusivement ;

Jurisprudence : 1897, 1898, 1901 et toutes les années suivantes ;

Couvertures jaunes : néant (nous n'en faisons que le tirage nécessaire au service des abonnés).

Chaque année se vend, en fascicules et port en sus : — *Doctrine* seule, 8 f. ; — *Prédication* seule, 8 f. ; — *Jurisprudence* seule, 3 f. ; — *Doctrine* et *Prédication*, 13 f. ; — *Doctrine, Prédication* et *Jurisprudence*, 15 f.

Les n^{os} isolés d'une année récente coûtent 0 f. 30 pour la *Doctrine* et le même prix pour la *Prédication* et pour la *Jurisprudence*, quel que soit le nombre de pages. Plus anciens, leur prix peut aller jusqu'à 0 f. 50, et encore à condition qu'il en existe en dehors des Collections complètes de l'année dont ils font partie.

Tables Générales

Il en a été publié pour chaque Série.

Celles de la **Première Série** sont épuisées depuis très longtemps.

Celles de la **Deuxième Série** forment un volume de 592 pages sur 2 colonnes, du même format que la Revue. Elles coûtent brochées 6 f., plus le port (0 f. 40 pour la France, 0 f. 80 pour l'Etranger).

Celles de la **Troisième Série** ont paru à la fin d'octobre 1910 et s'écoulent très vite. C'est un volume de 732 pages. Elles coûtent brochées 8 f., plus le port (0 f. 50 pour la France, 1 f. pour l'Etranger).

Reliures

Nous nous chargeons de faire relier les volumes, moyennant 2 f. 50 l'un pour une demi-reliure basane (indiquer la couleur s'il y a lieu). Il nous faut pour cela un délai d'un mois environ.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

205
A516a
v.35

EX LIBRIS PROVINCIAE
PRO STUDIO THEOL.
S.S. CORDIS JESU.